



MINI-LOTO
TIRAGE DU 5 FÉV. 1971
56784
56784 gagne \$5.000
6784 gagne \$500
784 gagne \$100

la météo

Quelques périodes ensoleillées. Doux. Ventoux. Maximum 35.

Saint Paul Miki

LE DEVOIR

Fais ce que dois

VOL. LXII - NO 30

Montréal, samedi 6 février 1971

15 CENTS

Une lueur d'espoir dans la crise des enseignants

La CECM renonce à son préalable

par Gilles Provost

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) a cessé hier soir d'exiger le retour au travail de ses enseignants comme préalable à une étude conjointe de la classification avec l'Alliance des professeurs de Montréal.

Lors d'une rencontre entre la présidente de la CECM, Mme Thérèse Lavoie-Roux, et le président de l'Alliance, M. Matthias Rioux, la CECM a annoncé qu'elle a déjà donné ordre à ses fonctionnaires d'interrompre immédiatement toute récupération de salaire dus aux déclassifications.

Elle a aussi invité les enseignants à participer à un comité bipartite qui aurait pour tâche d'identifier clairement les problèmes et surtout de rechercher des solutions possibles. Par la suite, les deux parties pourraient soumettre, chacune de son côté, des solutions susceptibles d'être acceptées à leurs représentants à la table provinciale de négociation.

La CECM dit avoir fait cette concession dans le but de mettre fin à l'impasse actuelle. Mme Roux, qui revenait de Québec, a affirmé que la CECM ne pouvait faire davantage puisque toute la question est du ressort de la table de négociation provinciale. La commission scolaire est cependant assurée d'être directement représentée à cette

négociation.

Puis, avec une ardeur qui semblait déçue, pour le télé-spectateur, par la faible gravité de la lune, Shepard et Mitchell se sont mis à entreprendre les multiples tâches qu'on attendait d'eux.

M. Lefebvre, quant à lui, semble partisan d'une ligne dure: "Le

débrayage des enseignants est illégal, a-t-il déclaré. La partie patronale n'a dérogé à aucune clause de la convention collective. Que les enseignants reprennent donc leur travail conformément à leurs engagements et, par la suite, nous négocierons une solution aux problèmes individuels causés par l'obligation de rembourser un surplus de salaire."

D'autre part, le conseil d'administration de la corporation des enseignants du Québec s'est réuni d'urgence hier soir à Montréal pour décider de l'attitude à adopter à la suite des conditions posées par le ministre de la fonction publique, M. L'Allier. Ce dernier, au nom de la partie patronale, a exigé le retour en classe des enseignants. Le ministre révélera l'offre "intéressante" qu'il a l'intention de faire aux

Voir page 2: La CECM

Apollo-14

Shepard et Mitchell poursuivent leur exploration du sol lunaire

HOUSTON (AFP) — C'est peu avant 14h aujourd'hui que les astronautes Alan Shepard et Edgar Mitchell quitteront la lune à bord du module lunaire Antares pour regagner la capsule-mère Kitty Hawk qui les attend en orbite lunaire.

Les deux hommes doivent poursuivre ce matin, mais avec près de deux heures d'avance sur leur horaire, leur exploration du sol lunaire commencée hier avec beaucoup d'enthousiasme. Le centre de Houston a accordé hier soir à Shepard l'autorisation de commencer de une heure à une heure vingt plus tôt que prévu aujourd'hui sa sortie lunaire.

Le troisième alunissage d'une équipe d'astronautes américains s'est déroulé hier dans le suspense, mais Shepard et Mitchell, grâce aux techniciens du centre spatial de Houston, ont pu surmonter des difficultés techniques qui auraient pu mettre fin à leur mission

et se sont posés sur la lune avec une très grande précision, à 67 pieds de leur objectif.

"Ça a été long, mais cette fois nous y sommes", a prononcé Shepard en devenant le cinquième homme à marcher sur la lune.

Il semblait que les deux hommes tenaient absolument à rattraper le retard pris, avant leur sortie du module lunaire, dans la consommation de leur petit déjeuner.

Ils ont déchargé les instruments scientifiques multiples qui se trouvaient à bord du Lem et, après avoir mis en place leur caméra de télévision, ont déployé le drapeau américain. La mise en place du véritable laboratoire lunaire d'une valeur de \$25 millions a nécessité près d'une heure.

Les télé-spectateurs du monde entier ont pu voir en couleurs pour la première fois la surface de la lune. Le Lem apparaissait tout blanc, tout comme Shepard et Mitchell. L'image était un peu floue. L'horizon était noir. Le

Voir page 2: Apollo 14



On ne peut plus heureuse, Mme Edgar Mitchell semble vouloir palper sur l'écran l'image de son mari qui évolue gaiement sur la lune. Les deux astronautes, Shepard et Mitchell, ont travaillé près de cinq heures hier sur la surface lunaire, et doivent reprendre leur exploration aujourd'hui. (Téléphoto PA)

La formule d'amendement: Trudeau nie l'existence d'une entente avec Québec

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA — Le gouvernement fédéral ne s'est pas entendu avec le Québec sur une formule d'amendement et de rapatriement de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Tout au plus s'est-il acquitté de sa tâche de discuter bilatéralement avec les provinces de la façon de faire progresser le débat constitutionnel, comme cela avait été prévu lors de la réunion du mois de septembre.

Le premier ministre Trudeau démentait ainsi hier en Chambre et devant les caméras de la télévision, des affirmations contraires relatives à la veille par la Presse Canadienne.

Le député libéral de Saint-Denis, M. Marcel Prud'homme, qui est également membre du comité mixte de la constitution, avait affirmé que les gouvernements d'Ottawa et de Québec s'étaient effectivement entendus. "Je dois dire que, de toute évidence, cette dépêche est fautive", a dit M. Trudeau. La vérité c'est que le gouvernement fédéral et ceux des provinces avaient reçu le mandat de discuter bilatéralement, hors du cadre ordinaire de la conférence, a-t-il poursuivi. C'est ce qui a été fait. Le Québec et les autres provinces ont fait des propositions, c'est tout. Aucune entente n'est encore survenue.

Par ailleurs, M. Trudeau a dit ne pas savoir si les discussions avec le Québec avaient été plus soutenues qu'avec les autres provinces. Cela s'est passé dans les bureaux des ministres de la justice à poursuivre le premier ministre.

D'autre part, le député conservateur de Calgary, M. Eldon Williams, a demandé à nouveau, en Chambre, si le gouvernement avait l'intention d'inscrire la question du chômage et de l'assistance financière aux provinces à l'ordre du jour de la conférence constitutionnelle. Cette question a été posée plusieurs fois depuis l'ouverture de la session. Elle traduit une certaine

Voir page 2: Trudeau nie

Coups de théâtre au procès des Cinq

Le juge expulse le public; un policier ajourne; les accusés décident de partir...

par Pierre Richard

Journée mouvementée hier au procès des "cinq": le juge Roger Ouimet a décidé d'imposer le huis clos, un officier de la Sûreté du Québec a ajourné le procès en l'absence du juge, les quelque 100 personnes assistant au procès ont été expulsées manu militari par une trentaine de policiers, trois des cinq accusés ont décidé de faire "la grève sur le tas" et ont quitté la cour sans l'assentiment du juge.

Tout a commencé lorsque le procureur de la couronne, Me Gabriel Lapointe, a présenté en fin de matinée, une requête demandant que l'on interdise aux parents, amis ou sympathisants de MM. Chartrand, Vallières, Gagnon, Lemieux et Larue-Langlois de s'approcher de la boîte des accusés pour leur parler pendant les ajournements, comme quelques-uns l'ont fait depuis le début du procès.

Bondissant de son banc, le leader syndical Michel Chartrand a lancé à l'adresse de Me Lapointe: "Serais-tu, par hasard, un officier de police? Ce ne sera pas un pouilleux de ta sorte qui va me dire quoi faire!"

Sur ces propos, le juge Ouimet a décidé d'ajourner la séance pour l'heure du dîner.

A la reprise de la séance, le juge a annoncé qu'il trouvait tout à fait légitime la demande de la couronne et a de-

mandé aux accusés de dresser une liste des avocats et des stagiaires qui les assistent dans leur défense, en précisant qu'eux seuls pourront s'approcher de la boîte des accusés pour leur parler.

Pierre Vallières a alors fait objection à cette décision, alléguant qu'un accusé, pour avoir droit à une défense pleine et entière, doit pouvoir parler

aux personnes pouvant l'aider et que, pour sa part, il n'avait pas d'avocat.

L'accusé a ajouté que la couronne a fait cette demande dans le seul but "d'emmerder les accusés". Le juge a alors fait remarquer que le mot "emmerder" n'était pas un "mot parlementaire". "Et pourtant, a répliqué Vallières, le premier ministre Trudeau l'a employé envers les "Gars de Lapalme".

et pourtant, il emmerde tous les Québécois".

Visiblement excédé, le juge Roger Ouimet a alors, tout à coup et sans qu'il n'y ait eu quelque manifestation dans la salle, ordonné l'évacuation et suspendu la séance.

Une partie de l'auditoire a alors quitté les lieux, les autres refusant d'ob-

Voir page 2: Les Cinq

Mise en garde du PQ

Le Québec s'apprête à aliéner son droit à l'autodétermination

par Michel Roy

Le Parti québécois croit savoir, sur la foi d'indications "nombreuses et troublantes", que le gouvernement de M. Bourassa se propose d'accepter la semaine prochaine à Ottawa une formule

d'amendement à la constitution, formule qui aurait pour effet d'aliéner à jamais son droit à l'autodétermination.

"Nous disons clairement, ont déclaré hier au cours d'une conférence de presse MM. René Lévesque, Jacques Parizeau et Camille Laurin, que tout émanement qu'on prétendrait inscrire dans un texte à la volonté librement exprimée du peuple québécois ne saurait être quant à nous que nul et non avenu."

Le Parti québécois exige donc que le gouvernement du Québec, s'il tient absolument à conclure un accord avec les autres provinces et le gouvernement fédéral sur une formule d'amendement, réclame dans cette formule la reconnaissance de son droit à l'autodétermination.

"Sur ce point, précisent MM. Lévesque, Parizeau et Laurin, nous rappelons à M. Bourassa, et plus encore à tous les Québécois qui s'accrochent encore au fédéralisme, ce que Daniel Johnson — "fédéraliste d'espoir" lui aussi mais Québécois avant tout — proclamait sans ambiguïté dans son livre *Égalité ou Indépendance*:

"Le droit à l'autodétermination, pour la nation canadienne-française, est... un patrimoine collectif que je considère comme définitivement acquis et que je ne consentirai jamais à remettre en jeu dans aucune négociation."

Après cette référence à Daniel Johnson, le Parti québécois enchaîne:

"Un gouvernement du Québec qui abandonnerait cette position, nous di-

Voir page 2: Le Québec

Une résolution au Forum libéral

Un juge, objet d'un outrage, ne devrait juger sa propre cause

QUEBEC (par G.L.) — L'une des résolutions les plus controversées que les députés au congrès du Parti libéral du Canada (Québec) étudieront aujourd'hui demande au gouvernement fédéral d'amender le Code criminel dans un sens qui touche de très près à l'actualité judiciaire. Cette résolution qui émane de la direction québécoise du parti recommande de faire en sorte qu'un juge objet d'un outrage de la part d'un justiciable ne soit pas appelé à juger lui-même la cause mais que celle-ci soit plutôt référée à un autre juge.

Cette résolution est la seule d'ailleurs qui soit soumise à l'étude de l'atelier qui porte sur "la démocratie, la justice et la violence". Les exposés y seront faits par M. Jean-Pierre Goyer, solliciteur-général, et M. Jean-Louis Beaudoin, professeur de droit à l'université de Montréal.

Pour donner à ce troisième congrès du PLC-Québec qui a débuté hier soir, dans l'atmosphère carnavalesque du Château Frontenac, un cachet plus sérieux, c'est au Grand Séminaire de Laval que les militants libéraux fédéraux se réunissent aujourd'hui pour étudier les sujets les plus divers regroupés sous les grands thèmes suivants: chômage, habitation, financement des partis politiques, idéo-

Voir page 2: Les libéraux

Le président du Chili:

2) Nous serons propriétaires des entreprises

une entrevue exclusive de ROBERT GUY SCULLY

— Quelle sera l'attitude de votre gouvernement face à la presse privée en général?

— Nous avons dit que nous allons avoir la liberté de presse la plus ample et la plus stricte, et nous avons respecté cela. Si vous lisez tous les journaux, vous verrez qu'ici on "envoie promener" le gouvernement. Qu'ici il y a des gens qui sont payés pour mentir et calomnier. Et la presse circule comme elle veut.

La seule chose cependant que nous ne pouvons pas accepter, c'est que la SIP (Société interaméricaine de la presse) par exemple, aille émettre des opi-

nions sur la liberté de presse au Chili, en se réunissant au Brésil, alors qu'un de ses membres est don Augustin Edwards. Ça, non. Don Augustin Edwards, qu'il vienne au Chili, premièrement, dire ce qui est arrivé à sa banque! En deuxième lieu, qu'il dise pourquoi El Mercurio doit en ce moment 5.600 millions de pesos au fisc! Qu'il vienne au Chili dire cela. Et pourtant, il circule toujours.

La Zig-zag, entreprise qui publie plusieurs revues, qui affirme que nous sommes en train de la persécuter, grâce à nous elle vit, cette entreprise. Si nous serions un peu la vis comme ceci (il esquisse un geste) sur le crédit

de la banque de l'Etat, il y a un mois que l'entreprise aurait disparu. Savez-vous combien nous avons prêté à Zig-zag, à travers la banque de l'Etat? 11.000 milliards de pesos. Par conséquent nous avons été trop compréhensifs pour les problèmes de la presse.

— Et vous allez continuer à l'être?

— Non. Nous ne pouvons pas prêter l'argent de l'Etat. Car nous l'avons prêté jusqu'à la limite des garanties qu'ils donnent. Vous comprenez que s'ils ont hypothéqué toute leur machinerie, leurs édifices, nous ne leur prêterons plus. Jusqu'à ce que nous estimions que les garanties sont suffisantes. Et aussi les attentes de remboursement.

— Les nouvelles relations diplomatiques avec la Chine Populaire auront-elles des conséquences commerciales considérables?

— Oui. De très bonnes conséquences. Imaginez-vous, nous avons le Pacifique entre nous et les Chinois (montrant la belle vue sur l'océan depuis le salon du Palais). C'est un grand pays-continent, un marché de 700 à 900 millions d'habitants. C'est un pays limité dans ses possibilités d'expansion commerciale. Il y a plusieurs choses qui peuvent nous intéresser, et plusieurs choses qui peuvent les intéresser. Nous pouvons leur vendre pas mal de cuivre manu-

Voir page 7: Le président

au gré du temps

Pour l'amour du grec

Que les contribuables d'Outremont sont donc comblés! une administration municipale bienveillante leur a fait parvenir un avis officiel publié en trois langues: le français, l'anglais et le grec.

Certains ont pu croire qu'il s'agit, en ce qui concerne l'usage du romain, d'une manœuvre démagogique tendant à attirer les bonnes grâces des groupes d'origine hellénique.

Pourquoi ne pas penser plutôt que les édiles outremontois veulent ainsi permettre à chacun de se familiariser, par l'étude synoptique des textes, avec une troisième langue.

D'autres circulaires seront sagement distribuées, rédigées en idiomes divers, et bientôt, les habitants de la coquette municipalité deviendront vite polyglottes.

Qu'on y réfléchisse: les projets de M. Saulnier peuvent aller plus loin qu'une simple réorganisation métropolitaine et offrir à Montréal une expansion à l'échelle planétaire.

D'ailleurs, les initiales G.U.M. peuvent tout aussi bien signifier Communauté Urbaine Mondiale.

Louis-Martin TARD

suites
de la première
page

LES CINQ

tempérer aux ordres des quelques policiers présents; quelques instants plus tard, un détachement d'une vingtaine de policiers a fait son apparition pour prêter "main-forte" à ceux qui étaient déjà sur place.

Suivent quelques engueulades, les policiers ne se gênent pas pour rudoyer les plus récalcitrants. Et quelques accusés de s'exclamer: "Ça ressemble à certains procès d'ouvriers du temps de Duplessis!" Les gars de la couronne sont payés \$300 par jour pour écouer le monde! "On lui avait dit au juge qu'il était trop nerveux mais il a voulu siéger quand même!"

Le public évacué, un officier de la Sûreté du Québec a alors annoncé à la consternation des accusés, des avocats et des journalistes présents, que le procès était ajourné jusqu'à lundi matin.

"Depuis quand un officier de police prend la place du juge pour décider de l'ajournement d'un procès?" ont interrogé plusieurs.

Les accusés protestant contre cette façon de faire ont été entraînés en dehors de la boîte tandis que journalistes et avocats étaient invités avec insistance à quitter les lieux. Quant à l'accusé Jacques Larue-Langlois, le seul des cinq à jouir d'un cautionnement, il a repris tranquillement "le chemin de la liberté".

C'est alors que les quelques journalistes plus lents à quitter les lieux ont aperçu les trois procureurs de la couronne rentrer dans la cour et s'installer à leur table. "Serait-ce un faux ajournement?" La confusion était encore plus grande. Les policiers ont alors accepté que les journalistes encore présents demeurent mais ont refusé l'accès à la cour à Me Nicole Dreyfus, observatrice de l'Association internationale des juristes démocrates et à quelques autres avocats.

Après quelques nouvelles minutes de suspense, le juge Ouimet a réintégré son banc et l'on est allé chercher les quatre accusés en route vers les cellules. Surprise: il y avait quatre accusés dans la boîte au lieu de cinq. Le journaliste Larue-Langlois manquait à l'appel ayant obtenu un "premier" ajournement.

Devant un public composé de 15 journalistes et de 13 policiers, le procureur de la couronne a alors demandé au juge d'émettre un défaut-mandat contre Jacques Larue-Langlois dans toutes les causes de celui-ci, pour n'avoir pas été présent à son procès.

Après s'être enquis de ce qui s'était passé en son absence, le juge Ouimet a décidé d'émettre un défaut-mandat non exécutoire jusqu'à lundi matin contre l'accusé Larue-Langlois.

Le juge a aussi expliqué qu'il avait décidé d'imposer le huis clos après y avoir profondément réfléchi pendant l'heure du dîner; il a ajouté qu'il croyait qu'il lui était impossible de conserver l'ordre et la dignité de la cour avec un tel public.

Le syndicaliste Chartrand est alors revenu à la charge: "Pourquoi serait-ce le public qui paierait pour une algarade entre un procureur et un accusé à la suite d'une provocation de la Couronne?"

Et d'ajouter: "Un procès sans public est un procès sale. Si on procède sans public, vous allez me perdre comme accusé!"

Le juge a alors laissé entendre qu'il entendait conserver le huis clos. Sans hésiter Chartrand a ramassé ses papiers et a pris le chemin des cellules. Vallières et Gagnon ont fait de même, laissant le juge, les policiers et les spectateurs bouche-bée.

Le juge a alors ajourné jusqu'à lundi, faute d'accusés.

Toujours mu par un souci très poussé de l'ordre et de la discipline et préjugant d'un huis clos permanent, le procureur de la couronne, Me Lapointe, a demandé, en l'absence du juge, au secrétaire de la tribune de la presse de dresser une liste des journalistes pouvant être admis au procès afin d'éclaircir, a-t-il précisé, les "pseudo-journalistes" comme ceux munis d'une carte du magazine étudiant Quartier Latin.

Cette journée avait pourtant débuté dans le calme alors que Me Robert Lemieux avait défendu la requête demandant le retrait de l'acte d'accusation. Cette requête avait été présentée et défendue la veille par MM. Gagnon, Vallières et Chartrand.

APOLLO 14

sol lunaire que les astronautes décrivaient comme gris et gris-brun avait sur l'écran de télévision quelques reflets légèrement bleu-gris et parfois vert-gris.

Les astronautes ont, dans les premières minutes de leur randonnée lunaire, ramassé des "échantillons d'urgence" afin de ne pas repartir les mains vides, au cas où il leur aurait fallu décoller rapidement.

Sur l'écran, les taches blanches s'agitaient lentement, et les déplacements des astronautes donnaient l'impression d'un film au ralenti de kangourous.

Pendant que les astronautes s'affairaient, le centre de contrôle de Houston leur donnait lecture d'un télégramme de félicitations du président Nixon assorti d'une invitation aux trois astronautes et à leurs familles dans la propriété présidentielle de Camp David.

La caméra a donné ensuite une vue panoramique de la lune. L'horizon, très bas et délimité par une ligne sinuieuse, tranchait le sol troué, lumineux, éblouissant et le ciel noir.

Shepard a utilisé sur la lune la brouette servant au transport du matériel scientifique. Le roulement de la brouette, lorsque Shepard la déplaçait un peu, produisait un effet totalement inconnu. Elle glissait au ralenti tandis que Shepard rebondissait doucement sur la surface comme sur des coussins.

Tout au long de leur exploration, les deux astronautes ont décrit le paysage. Le sol est composé de poussière granuleuse très fine. "On dirait du talc brun". Les deux hommes sont restés quatre heures 48 minutes sur le sol lunaire.

Le cratère Fra Mauro est particulièrement intéressant du point de vue géologique, car il doit être recouvert, croient les savants, de spécimens en provenance de couches profondes de la lune qui ont été éjectés lors de la création des cratères voisins.

C'est au cours de la seconde sortie que Shepard et Mitchell ont effectué une véritable marche sur la lune, dont le parcours total pourra dépasser un mille et demi et dont le point culminant sera le cratère du Cône, dont les bords s'élèvent à 120 mètres au-dessus du relief moyen du lieu d'atterrissage. La profondeur du cratère n'est pas connue. Bien que les astronautes disposent de cordes, comme les alpinistes, il est peu probable qu'il s'aventureront à l'intérieur du cratère.

Shepard y fera par contre rouler des cailloux pendant que Mitchell filmait leur dégringolade. Poussant ou tirant leur brouette, Shepard et Mitchell ont sept haltes prévues à leur marche d'aujourd'hui. Ils s'arrêteront d'abord à la station "A", y prendront des photos et des films, ramasseront des cailloux. Ils se rendront vers la station "B", près d'un petit cratère et procéderont aux mêmes opérations. Ils se dirigeront ensuite vers le cratère du Cône et grimperont le long de ses pentes. Pendant 20 à 30 minutes, ils le contempleront. Le filmé en couleur, photographieront chaque endroit d'où ils enlèveront des cailloux, etc.

LA CECM

enseignants seulement après le retour au travail.

Les dirigeants syndicaux, qui n'ont manifestement pas le contrôle requis sur leurs membres ne peuvent se plier à cette condition. Ils n'auront donc pas d'autres recours que d'accentuer encore leurs pressions.

Pendant ce temps, le système scolaire montréalais était presque au point mort hier à Montréal. L'université du Québec a été en partie immobilisée par des journées d'études déclenchées par le syndicat des professeurs en signe d'appui aux enseignants du secondaire. Tous les enseignants de la région administrative numéro cinq ont omis de se présenter au travail pendant que d'autres poursuivaient l'occupation de l'édifice administratif de la CECM et des bureaux montréalais du ministère de l'éducation.

Les régionales Le Royer, des Deux-Montagnes, de Duvernay et de Chambly ont été aussi touchées par des débrayages et des sessions d'étude. Le mouvement s'est aussi étendu en province, notamment dans l'Estrie.

Bien plus, même dans les écoles qui étaient théoriquement en activité, les cours ont été interrompus dans la plupart des cas faute d'étudiants: insatisfaits du climat pourri depuis deux semaines, alléchés par la perspective d'une fin de semaine de trois jours (ou plus) un très grand nombre d'étudiants ont simplement omis de se présenter en classe. Dans plusieurs écoles, il manquait plus de 70% des étudiants.

Le débrayage étudiant semble totalement spontané: plusieurs ont affirmé qu'ils étaient fatigués de ne rien faire en classe comme c'est le cas depuis deux semaines. "Dans ces conditions, disaient-ils, nous n'avons rien à perdre en restant chez nous!"

Les parents sont aussi de plus en plus mécontents. La fédération des unions de familles a officiellement appuyé hier les parents de l'école Saint-Pascal-Baylon qui menacent de garder leurs enfants à la maison si la situation ne s'améliore pas. Les unions de familles doivent même étudier au début de la semaine prochaine un projet de "mouvement de masse" pour garder les enfants à la maison.

Le but d'une telle initiative est clair: si le gouvernement se voit obligé de payer des enseignants qui n'ont rien à faire dans des écoles vides, il devra vite faire des concessions et cesser ses exigences "tâtilonnes", pensent certains parents.

Les comités consultatifs régionaux des parents, qui représentent auprès de la CECM les comités attachés à chaque école, étudient aussi la situation en vue de proposer une action concertée à tous les parents de Montréal. Une réunion d'information a déjà eu lieu jeudi soir avec des porte-parole de la CECM. Les parents ont cependant préféré rencontrer les enseignants pour entendre leur position avant de déclencher une action.

LE QUÉBEC

sons d'avance qu'il se déshonorerait. En dépit de craintes qui paraissent terriblement justifiées, nous voulons encore espérer que le régime Bourassa évitera cette démission irrémédiable.

"Mais quoi qu'il advienne à Ottawa, nous tenons à aviser tranquillement ces milieux fédéraux qui semblent fêter prématurément l'allusion aux déclarations de M. Turner qui exprimait ces jours derniers l'espoir de progrès véritables au cours de la conférence, aussi bien que l'opinion publique du Canada anglais, qui jamais le Québec n'acceptera de voir toute son orientation future empiétée d'avance dans un carcan juridique et soumise au bon ou au mauvais vouloir de l'extérieur."

Puisque le Parti québécois veut la souveraineté, pourquoi se soucierait-il de textes juridiques qui, dans l'éventualité de son accession au pouvoir, ne pourraient le lier? Pourquoi, en somme, les partisans de l'indépendance se préoccupent-ils à ce point de la formule d'amendement à la constitution d'une fédération dont ils veulent précisément détacher le Québec?

Parce que, après l'avènement d'un gouvernement indépendantiste, les négociations éventuelles avec le reste du Canada pourraient se heurter aux énormes difficultés juridiques que cette formule d'amendement aurait fait surgir.

D'autre part, se situant délibérément dans la perspective fédéraliste qui fut jadis la sienne, M. Lévesque a entrepris de démontrer que les fédéralistes québécois sincères ne peuvent — pas plus que le PQ — accepter de se faire "manipuler" la semaine prochaine au cours de la conférence constitutionnelle à laquelle le Québec sera représenté par "les hommes les plus faibles et inconséquents que le Québec ait eus de longtemps à la direction de ses affaires".

Car, s'agissant d'une réforme constitutionnelle, comment peut-on consentir à une formule d'amendement avant de savoir quel sera le contenu de la nouvelle constitution? Jusqu'ici, précise le PQ dans un document remis à la presse, le Québec a toujours résisté aux pressions. Et M. Lévesque d'insister sur le "dilemme" du Québec.

Par exemple, en ce qui concerne le chômage, les résolutions les plus optimistes portent la marque de l'économiste André Raynault.

Enfin, dans un autre document, présenté celui-là par le Dr Laurin, leader parlementaire, le Parti québécois affirme que le Québec aura perdu la partie dans la présente lutte constitutionnelle s'il ne parvient pas, la semaine prochaine, à faire accepter sa compétence prioritaire en matière sociale, cette compétence que M. Claude Castonguay a vainement tenté de faire reconnaître la semaine dernière.

Pour M. Castonguay, la conférence décisive, celle de la dernière chance, c'est celle du 8 février.

LES LIBÉRAUX

logie et démocratie, et autres.

Le congrès a débuté hier soir. Une violente tempête faisait rage à Québec et les délégués gagnaient péniblement la capitale. Après les mots de bienvenue de M. Claude C. Frenette, président sortant de charge, et de M. Jean-Paul Lefebvre, directeur-général de l'aile québécoise, les délégués ont pu dialoguer à loisir avec les neuf ministres du Québec à Ottawa.

Tous les comités du Québec, à l'exception de deux, soit 72 sur 74, ont envoyé des délégués officiels à ces assises. Au total, quelque 1.000 personnes doivent y prendre part.

Le premier ministre Trudeau n'est pas censé venir au congrès mais tous l'attendent avec impatience, convaincus qu'il ne fera pas défaut à ce rendez-vous important qui est en fait le premier coup de canon des libéraux dans la campagne électorale qui s'amorce. En dépit de ses prétentions intellectuelles, le congrès n'est pas indifférent, loin de là, aux préoccupations électorales et à l'image du gouvernement au Québec.

TRUDEAU NIE

impatience de la part de plusieurs députés canadiens-anglais devant la situation du chômage et un scepticisme mal dissimulé quant à l'utilité de discuter des questions constitutionnelles.

Le premier ministre a répété, comme l'avait fait la veille le ministre de la justice, M. John Turner, et comme il l'avait fait lui-même précédemment, que le sujet serait effectivement inscrit à l'ordre du jour.

En réponse à des journalistes de langue anglaise, à la sortie de la Chambre, M. Trudeau a dit qu'il ne savait pas si la question serait discutée avant ou après les sujets d'ordre purement constitutionnels. Tout dépendra de la tournure des événements, a-t-il ajouté.

LE MINISTÈRE

Suite de la page 3

Par extension du chiffre des débours avancé par M. Marchand, il est donc permis de formuler l'hypothèse que le nombre d'emplois éventuellement

créés pourrait se situer aux environs de 35.000. Eventualité séduisante, certes, mais qu'il reste à démontrer dans les faits.

Selon le ministre, la meilleure façon de développer une région est la désignation d'un grand centre urbain afin de permettre des retombées économiques vers les villes satellites. Il a par ailleurs signalé que la région de Montréal a cessé de croître au rythme d'antan et que son taux de croissance est de 4% inférieur à celui de Toronto.

M. Marchand a profité de l'occasion pour annoncer la nomination de M. Robert Tremblay au poste de directeur du bureau de Montréal situé au 43ème étage de la Place Victoria. Ce dernier a signalé que plusieurs demandes lui étaient déjà parvenues et que toutes étaient à l'étude.

Le ministre a conclu en plaisantant que 60 nouveaux emplois seront créés au bureau de son ministère à Montréal.

LE JUGE NICHOLS

Suite de la page 3

Il se pourrait que le président du tribunal décide d'annuler les procédures et ordonne un nouveau procès.

Mais la partialité ou l'impartialité d'un juré est une question de fait et non de droit et les vérificateurs ont le dernier mot à moins qu'on établisse la preuve qu'ils ont mal agi, ont agi par prévarication ou en se basant sur un principe erroné de droit ou encore qu'ils sont hostiles à l'accusé. Les réponses des candidats-jurés lors de leur récusation pour cause ne constituent pas un motif d'appel (Cf. Richard c. la Reine, Cour d'appel du Nouveau-Brunswick).

Un juré qui se déclare partial après son assermentation n'est pas récusé et cet aveu ne constitue pas non plus un motif d'appel (Cf. Mah Hung c. la Reine, Cour d'appel de Colombie-Britannique). Le verdict des vérificateurs est donc final et sans appel puisqu'il s'agit d'une question de fait, celle de la partialité, et que les vérificateurs ont vu et entendu le candidat-juré.

À PAS FEUTRÉS

Suite de la page 3

qui mord dans la réalité quotidienne et les besoins fondamentaux de la population, contrairement au sujet suivant à l'ordre du jour.

En ce qui concerne la procédure d'amendement de la constitution, le Québec est d'une prudence extrême. Tout ce que l'on sait, c'est que le gouvernement a étudié cette question avec grand soin et qu'il a "des positions très arrêtées".

Quelles sont ses positions? Elles seront présentées à huis clos aux autres premiers ministres. Mais chose certaine, il est à tout le moins prématuré de parler d'accord Ottawa-Québec sur ce sujet litigieux. En tout cas, si tel accord est en vue, il n'est pas assuré que les neuf autres provinces l'acceptent d'emblée.

L'environnement

Enfin, la troisième question, celle de la qualité de l'environnement, est celle sur laquelle le Québec est le moins préparé, en ce sens qu'il n'en est encore qu'aux préliminaires de l'élaboration d'une politique d'ensemble.

C'est en ce qu'en automne dernier que M. Victor C. Godbloom a été nommé ministre d'Etat responsable de ce secteur. Et il est trop tôt pour que le Québec propose des politiques fermes et précises à cet égard. Il serait donc surprenant que la conférence prenne des décisions d'envergure.

Bref, c'est sur le seul sujet de la politique sociale que le Québec a atteint le point d'irréversibilité, comme a dit hier un haut fonctionnaire, et il n'est pas question pour lui de faire marche-arrière.

Mais pour présenter son dossier et le faire valoir, il ne compte pas plus qu'il ne faut sur les conférences constitutionnelles à huis clos. Il compte da-

Élection à la section syndicale du Devoir

La section Le Devoir du SGC (Syndicat général des communications — auteurs, Syndicat des journalistes de Montréal) a tenu ces jours derniers, son assemblée générale annuelle au cours de laquelle ont été élus les membres du bureau et les délégués de la section à divers comités.

Les élections ont donné les résultats suivants: à la présidence, Clément Trudel; à la vice-présidence, André Charbonneau; au secrétariat, Yvan Boulanger et à la trésorerie, Georges Vigny. Feront partie du comité des griefs: MM. Urgel Lefebvre, Guy Deshaies et Pierre O'Neill. Deux postes de directeurs étaient à pourvoir: Mlle Gisèle Tremblay et M. Guy Deshaies rempliront ces fonctions pour un mandat d'un an. Le syndicat est régi par une convention collective qui expirera le 31 décembre 1971.

La section syndicale a confié à M. Yvan Boulanger le soin de la représenter au CCNM (Conseil central de la CSN à Montréal). MM. Jean-Luc Duquay et Pierre O'Neill feront partie du conseil syndical regroupant des délégués de 16 sections du SGC. Ont été élus au comité de surveillance (organisme paritaire consultatif): les journalistes André Charbonneau et Claude Lemelin.

Un avis du Barreau

Informé des difficultés rencontrées par certaines personnes dans l'exercice de leurs droits à la suite de la perquisition de leurs dossiers chez Me Robert Lemieux, le Barreau du Québec, comme auxiliaire de la justice, entend prendre immédiatement toutes les dispositions nécessaires pour mettre fin à cette situation.

A cette fin, le bâtonnier du Québec, Me Marcel Saint-Mars, C.R., recevra personnellement chacune des personnes ainsi lésées au bureau du Barreau du Québec, 84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, 6ème étage, à 10 heures du matin, le jeudi 11 février.

vantage sur les négociations bilatérales et les discussions face à face, dans la discrétion, sans brandir d'ultimatum ou provoquer d'énormes manchettes.

C'est une question de style, bien sûr. On ne veut rien dramatiser. Mais c'est aussi une façon de désamorcer à l'avance l'impact que pourrait avoir un nouvel échec pour le Québec.

De la sorte, l'on pourra peut-être, mardi soir, se contenter de rapporter un certain progrès sur les questions à l'ordre du jour. Qu'y aura-t-il de concret et de tangible derrière ce "progrès"? Il est bien sûr trop tôt pour le prévoir, mais s'il est exclu que M. Bourassa claque les portes, il pourrait bien finalement réviser la ligne souple qu'il a poursuivie depuis neuf mois, comme certains le prévoient.

AUTOROUTE

Suite de la page 3

sage pour franchir l'obstacle de l'autoroute est-ouest. La rue Bonsecours, par contre, qui prolonge la rue Saint-Denis entre les rues Craig et Saint-Paul, demeurera à sens unique vers le sud.

Parmi les modifications immédiates, on note également que la rue Sainte-Elizabeth ne débouchera plus, à partir de lundi, sur la rue Craig, face au Champ-de-Mars. Elle s'arrêtera désormais à la rue Viger. Sa frontière naturelle au sud deviendra ainsi la route transcanadienne qui passera en surfaçage entre les rues Bleury et Sanguinet.

La plupart des dix rues qui traversent le quadrilatère formé par les rues Bleury, Viger (Vitré), Sanguinet et Craig subiront probablement le même sort que la rue Sainte-Elizabeth. On peut s'attendre à ce que les modifications annoncées hier par le service de la circulation de la ville de Montréal soient suivies de nombreuses autres à mesure que se poursuivront les travaux.

Grand Théâtre: des "bandes de caves" écoeurés

Bavarian Place

• BOURGUIGNONNE
• CHO COLAT
• FONDUE

soirée hockey
Rib steak \$2.95

Mets allemands mets suisses
Musique bavaroise
1834 ST. CATHERINE OUEST - TÉL. 932-4125

Célébrez joyeusement un heureux événement!!

Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraichissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. A nous d'en faire un succès... et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des banquets du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

QUEBEC (PC) — "A mes yeux, une phrase, inscrite dans une murale, est une chose de très peu d'importance et je ne comprends pas qu'on fasse un tel bruit... Ce qui est de beaucoup plus important, c'est de prendre conscience des problèmes qui nous entourent et de ceux qui bouleversent le monde..."

C'est en ces termes que le ministre des affaires culturelles, M. François Cloutier, a commenté les diverses réactions suscitées par la phrase du poète Pélouin: "Vous êtes pas écoeurés de mourir, bandes de caves", qui est inscrite sur la murale de Jordi Bonet, au Grand théâtre de Québec.

"Je ne défends pas la murale, a souligné le ministre aux membres de la société d'études et de conférences de Québec, mais je soutiens que l'artiste doit être libre, n'être l'objet d'aucune pression, car c'est là la condition essentielle à l'épanouissement de ses facultés."

Pour sa part, l'auteur de la murale, Jordi Bonet, a déclaré au cours d'une conférence de presse, que les mots du poète Claude Pélouin gravés dans la murale sont un cri d'amour lancé à la face du monde.

"J'aurais voulu encore plus de violence dans ce geste d'amour qui est l'art, a ajouté l'artiste, et lancer ce geste par-dessus toutes les frontières, puisque l'art devient la seule arme avec laquelle l'on puisse dire et blesser sans que l'on tue."

Rappelons que les mots du poète Pélouin, depuis leur inscription dans la murale du Grand théâtre, ont soulevé de nombreuses protestations, dont celles du romancier québécois Roger Lemelin qui a promis de ne pas remettre les pieds au Grand théâtre de Québec tant que cette horreur n'aura pas disparu.

"Nous sommes peut-être une bande de caves, a dit M.

Lemelin sur les ondes d'une station de télévision locale, mais prouvons aux autorités que nous le sommes avec des limites. Protestez!"

Commentant les propos de M. Lemelin, l'auteur de la murale a souligné qu'il n'aurait "jamais cru que tant de stupidité était possible. J'espère que M. Lemelin parviendra à prouver aux autorités qu'il est cave avec... des limites."

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ

UNE EAU DE SANTÉ
ALCAINE PETITLIANT
QUI FACILITE LE
TRAJET DIGESTIF
ET L'ÉLIMINATION

Lithines 33

En boîtes économiques de 15 sachets pour faire 15 portions d'eau médicinale

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

En boîtes économiques de 15 sachets pour faire 15 portions d'eau médicinale

éliminez les ballonnements

ASEPTA

agréable au goût
LAXATIVE • PURGATIVE
chez votre pharmacien

Enfin, devant l'insistance de certaines personnes à parler des changements que l'on pourrait apporter à la murale, Jordi Bonet a conclu que "si les protestations se poursuivent malgré tout, la régie du Grand théâtre pourra toujours placer une feuille de vigne devant l'extrait".

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

DU NOUVEAU POUR VOUS!

Les gouttes Optrex nettoient, calment et rafraichissent les yeux fatigués et irrités par le vent, la fumée, le rhume, le surmenage et la POLLUTION DE L'AIR.

GOUTTES OCULAIRES

Optrex

Renommées dans le monde entier. Utilisez aussi notre Bain Oculaire OPTREX.

COURS D'INITIATION à la DÉCORATION INTÉRIEURE

Sous la direction des
ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.

Début des cours:
8 février

VIEUX-MONTRÉAL
88 rue St-Paul
866-1836

DU NOUVEAU POUR VOUS!

Les gouttes Optrex nettoient, calment et rafraichissent les yeux fatigués et irrités par le vent, la fumée, le rhume, le surmenage et la POLLUTION DE L'AIR.

GOUTTES OCULAIRES

Optrex

Renommées dans le monde entier. Utilisez aussi notre Bain Oculaire OPTREX.

éliminez les ballonnements

ASEPTA

agréable au goût
LAXATIVE • PURGATIVE
chez votre pharmacien

les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Horizontalement

1—Groupe de langues parlées dans le sud de l'Inde et le nord de Ceylan — Germanium.
2—Instrument pour travailler — Encens.
3—Mortalité — Plante herbacée, type de la famille des linacées.
4—Terre entourée d'eau — Ville de Colombie.
5—Claie pour égoutter les fromages — Pronom personnel.
6—Crier, en parlant du cheval — Fleur.
7—Israélite célèbre par sa piété — Sans compagnie.
8—Cela — Gourde individuelle des militaires (plur.) — Six.
9—Longue ceinture en soie des japonais — Capitaine français, né et mort à Malesherbes (1810 à 1851).
10—Jour de la semaine — Pluie.
11—Charpente du corps humain — Et le reste — Chamois des Pyrénées.
12—Qui provoque des nausées — Du verbe avoir.

Verticalement

1—Allongement excessif du gros intestin.
2—Pétite rue étroite — Trompe.

Solution d'hier

1—GACHELLE
2—RURAL
3—OPACQUE
4—AGENCE
5—USAT
6—TUT
7—CELESTIN
8—USAT
9—ATRE
10—RECOIT
11—ITALIE
12—PAUSE
1—TINTOUTIN
2—LIT
3—ENCENS
4—EUTES
5—MER
6—FOURERA
7—ESTER
8—AUX
9—NORROIS
10—TROT
11—TUE
12—CREPE
13—RN

L'affaire du juré "impartial" malgré lui

Le juge Nichols s'est donné jusqu'à lundi pour réfléchir

par Guy Deshaies

Le juge Marcel Nichols s'est donné jusqu'à lundi pour tenter de trouver une solution au problème que pose le juré "impartial" malgré lui.

Il s'agit en effet d'une impasse juridique à laquelle ont inopinément abouti les procédures, jeudi, au procès de Paul Rose, après que les jurés-vérificateurs eurent, on ne sait trop pourquoi, déclaré impartial un candidat-juré qui venait tout juste de dire qu'il serait "très certainement partial".

Le président du tribunal a d'autre part reporté à vendredi prochain, "pro forma", la date de la sentence qu'il

doit prononcer contre Paul Rose pour outrage au tribunal.

Hier matin, au sujet du candidat-juré déclaré impartial mais qui n'a pas encore été assermenté, le juge Nichols a dit: "Il me faudra au moins jusqu'à lundi pour tenter de trouver une solution à l'incident qui s'est produit hier."

Amusé, apparemment fier de lui, Paul Rose, depuis sa boîte des accusés, a dit au magistrat sur le ton bienveillant: "Vous pourriez peut-être consulter le juge Ouimet."

Le juge Nichols s'est contenté d'empoigner son tricorne et de quitter la

cour sans mot dire.

Mais le souci des formes légales et la rigueur juridique dont fait preuve le juge Nichols depuis le début du procès l'obligent à ne pas disposer trop rapidement du problème qui se pose maintenant.

Ce problème est le suivant: un candidat-juré est récusé pour cause par Paul Rose. Ce dernier l'interroge afin d'éclairer les deux jurés-vérificateurs sur la partialité ou l'impartialité du sujet. Ces deux vérificateurs ont déjà rejeté la candidature de deux candidats-jurés pour partialité. Ils comprennent

donc le sens des mots. Le candidat, au terme de l'interrogatoire que lui fait subir Paul Rose, déclare textuellement: "Je vais être très certainement partial".

A la surprise générale, les jurés-vérificateurs, après consultation, le déclarent impartial!

Or, leur verdict est sans appel. Théoriquement, le candidat-juré qui avoue sa partialité devrait être choisi et devenir ainsi le sixième membre du jury. Paul Rose peut cependant le récuser péremptoirement: il lui reste onze récusations péremptoires. Mais le juge Nichols a établi, dès le début des procédures, que ni

l'une ni l'autre des deux parties ne pourraient récuser péremptoirement après avoir récusé pour cause. Cela revient à dire que Paul Rose doit récuser péremptoirement un candidat-juré avant de l'interroger. Sinon il l'accepte avant l'interrogatoire ou alors il le récuse pour cause, l'interroge, et les jurés-vérificateurs décident. La couronne a droit à quatre récusations péremptoires mais elle peut mettre à l'écart 48 candidats qui sont alors rappelés de nouveau lorsque la liste des candidats est épuisée.

Donc Rose ne peut pas récuser pé-

remptoirement le candidat-juré qui s'est dit partial, la couronne non plus et le juge non plus car les vérificateurs se sont prononcés.

Est-ce à dire qu'un homme qui s'est dit partial à l'égard de l'accusé pourra faire partie du jury? Le juge peut-il ordonner que le candidat revienne préciser sa pensée? Sommes-nous en présence d'un "mistrial"? Paul Rose n'a fait aucune requête à ce sujet, de sorte que le juge Nichols est seul devant son dilemme. Cet "incident" l'a visiblement contrarié.

Suite à la page 2

Vallières-Chartrand: deux plaintes contre le juge Ouimet pour libelle diffamatoire

MM. Pierre Vallières et Michel Chartrand ont enregistré hier, aux sessions de la paix, deux plaintes contre le juge Roger Ouimet pour libelle diffamatoire.

Le juge Emile Trottier, qui leur a permis de faire assermenter leurs dénonciations, a également reçu, de la part de M. Vallières, une plainte pour libelle contre Me Jérôme Choquette et, de la part de M. Chartrand, une plainte pour libelle contre M. Jean Marchand.

MM. Vallières et Chartrand avaient précédemment tenté mais vainement de faire traduire MM. Choquette et Marchand devant les tribunaux pour répondre à des accusations d'outrage au tribunal. Après avoir passé de cour en cour, ils avaient abouti pour la deuxième fois aux sessions de la paix où le juge Drouin avait décliné toute juridiction quant à un outrage au tribunal commis présumément hors de cour.

Cette fois, MM. Vallières et Chartrand poursuivent pour libelle diffamatoire et ajoutent le nom du juge Ouimet à la liste des intimés. On sait que c'est le juge Ouimet qui préside le procès actuel de MM. Chartrand, Vallières, Gagnon, Lemieux et Larue-Langlois pour conspiration séditionnelle.

Le juge Trottier tiendra une pré-enquête la semaine prochaine.

Par crainte de faux espoirs

C'est à pas feutrés que Bourassa se rend à Ottawa

par Gilles Lesage

QUEBEC — "Le gouvernement du Québec considère que cette conférence constitutionnelle est surtout une réunion de travail au cours de laquelle, il devrait être possible de faire progresser d'une façon constructive le règlement des questions qui figurent à l'ordre du jour".

Cette phrase laconique et presque conditionnelle, à la fin d'un bref communiqué émis par le bureau du premier ministre, indique assez bien l'esprit qui anime le gouvernement québécois à la veille de la prochaine ronde de négociations

qui auront lieu à huis clos lundi et mardi dans l'ancienne gare Union devenue un centre permanent de conférences, à Ottawa.

Manifestement, M. Robert Bourassa et ses ministres ne veulent pas susciter de faux espoirs, ni partir avec tambours et trompettes. Ils seront ainsi moins déçus du moins en apparence, et le public avec eux, si la conférence ne rapporte des progrès qu'en termes aussi vagues et généraux que ceux qui font état de la tenue de la réunion.

L'on est d'ailleurs très discret à Québec sur tout ce qui entoure cette réunion des premiers ministres. Pas de séance d'information, peu ou pas de "fuites" calculées. C'est à pas feutrés et dans le silence que le premier ministre et trois de ses ministres, de même qu'une demi-douzaine de hauts fonctionnaires, partent pour Ottawa.

Cette diète est voulue et calculée. Elle fait partie de la stratégie. "Ce n'est pas sur le papier, ni par des manchettes, à expliquer hier un fonctionnaire, que l'on remporte des batailles. C'est sur la glace, et la glace est à Ottawa..."

Mais cela ne veut pas dire, assurément, que le Québec n'est pas prêt et n'a pas de bons dossiers.

Trois grands points sont à l'ordre du jour, outre les problèmes d'actualité immédiats, tel que le chômage. Ce sont dans l'ordre, du moins pour le Québec:

- la politique sociale;
- la procédure d'amendement de la constitution;
- la qualité de l'environnement et la lutte contre la pollution sous toutes ses formes.

C'est sur la politique sociale que la position du Québec est la plus ferme et la plus solide. C'est là-dessus, d'ailleurs, qu'il veut faire porter la bataille, à l'aide du dossier le plus fouillé que le Québec ait mis au point depuis 1963: le rapport de la commission Castonguay-Neveu sur la sécurité du revenu.

Depuis des années, le Québec revendique le rapatriement, plus ou moins complet, de la politique sociale. En septembre dernier, M. Bourassa a mis l'accent sur la "prépondérance" des provinces en cette matière. Or, le rapport démontre que la politique sociale doit être globale et intégrée.

Dès la semaine dernière, le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, qui accompagne d'ailleurs M. Bourassa à Ottawa, a réclamé pour le Québec "la primauté du pouvoir de légiférer ou même dans certains cas l'exclusivité d'un tel pouvoir".

Ottawa et Québec sont loin de s'entendre à cet égard, le gouvernement central voulant garder l'initiative de politiques dites "nationales". D'un ton modéré mais ferme, M. Castonguay a constaté que les deux gouvernements n'étaient pas sur la même longueur d'onde.

Sur ce point précis, M. Bourassa est parfaitement d'accord avec son principal collaborateur, et c'est sur ce dossier que porteront sans nul doute ses principales interventions, à Ottawa. Il compte sur un dossier net et sans bavures pour faire valoir son point de vue. Et comme a déjà dit M. Castonguay, si Québec a pu faire battre Ottawa en retraite en 1963 au sujet du régime de rentes, pourquoi ne pourrait-il pas en être encore ainsi?

Le premier ministre est d'autant plus disposé à se battre que c'est un dossier

Suite à la page 2

Premiers effets, lundi, de la construction de l'autoroute

Dès lundi matin, les automobilistes ressentiront les premiers effets des travaux de construction de l'autoroute est-ouest: une série de modifications ont été en effet apportées à la circulation dans les rues situées sur le tracé de la transcanadienne, au niveau de la station de métro Champ-de-Mars.

D'une part, ceux qui descendaient vers le sud par la rue Saint-Denis à sens unique depuis la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Viger ne pourront plus le faire car la circulation sur cette artère aura été

inverse entraînant désormais la circulation uniquement vers le nord. Ils pourront toutefois emprunter la rue Sanguin qui longe à l'ouest car celle-ci sera devenue également à sens unique mais vers le sud, entre les mêmes limites, soit de la rue Sherbrooke à la rue Viger.

S'ils désirent poursuivre leur route vers le sud, les automobilistes venant du nord par la rue Sanguin auront à bifurquer via la rue Viger vers la rue Saint-Denis qui, de Viger à Craig, sera remise à deux sens. Cette voie servira donc de pas-

Suite à la page 2

ADMISSIONS 1971-72

Collège André-Grasset (1971)

COLLÈGE PRIVÉ

reconnu d'intérêt public

EXTERNAT MIXTE

ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

PRÉPARATION AUX STRUCTURES D'ACCUEIL UNIVERSITAIRES

S'adresser au plus tôt à:

Bureau de l'admission
1001 est, boul. Crémazie
Montréal 352
Tél.: 388-5745

De 9:00 à 17:00 du lundi au vendredi incl.
On devra produire les dossiers d'admission

AVANT LE 1er MARS 1971

aujourd'hui

Au Scolastic Central de Montréal (7000 Boul. Marie-Victorin), à partir de 9h30, jusqu'à demain midi, se tient le congrès annuel de l'Association québécoise des professeurs de religion.

Le conseil exécutif du NPD-Québec se réunit à Montréal pour déterminer l'attitude du parti face au "Waffle". Le congrès provincial du NPD est prévu pour les 19, 20 et 21 février à Montréal tandis que le NPD doit tenir son congrès national à Ottawa les 23 et 24 avril.

Le cinquième Carnaval de la ville de Dorval commence aujourd'hui et se terminera le 14 février.

Les membres du conseil d'administration de la Confédération des loisirs du Québec tiennent une réunion d'étude à Trois-Rivières.

A 15h, au 443 Sainte-Catherine Est (salle de loisirs Saint-Jacques) réunion d'information, de discussion et de protestation organisée par un groupe d'habitants.

A 20h, en la salle Saint-Edouard (425 est rue Beaubien) l'association italienne Laziale donne une soirée dansante.

DIMANCHE

La semaine de la canne blanche (7 au 13 février) est organisée à travers le Canada entier sous les auspices de l'INCA (L'Institut national canadien pour les aveugles).

A 20h, à la congrégation Beth Israël Ohev Sholem, de Québec, le congrès canadien-juif tient une séance d'information présidée par M. Saul Hayes, vice-président exécutif du CJC et suivie d'une table ronde sur "la communauté juive au Québec - relations inter-groupe". Un exposé est aussi prévu sur les Juifs en Union soviétique.

A 13h30 et 15h30, au Grand Théâtre de Québec, le Théâtre du Trident présente la pièce pour enfants: Faby en Afrique.

A 22h, sur les ondes radiophoniques du poste CJAD, le président de la régie de l'assurance-maladie, M. Robert Després, participe à un panel.

De 16h à 17h, au 1406 Beaudry (angle Ste-Catherine), Me Nicole Dreyfus donne une conférence de presse avant son départ pour Dorval. Me Dreyfus est observateur de l'Association internationale des juristes démocrates aux procès qui se déroulent à Montréal et qui font suite à la Loi sur les mesures de guerre votée en octobre 1970 par le Parlement canadien.

Le ministère de l'expansion a pignon sur rue à Montréal

par Michel Lefèvre

Le ministère de l'expansion économique régionale aura désormais un nouveau bureau à Montréal. Inauguré hier par le ministre Jean Marchand, ce bureau étudiera principalement les demandes de subventions émanant du sud-ouest du Québec, y compris Montréal, et du sud-est de l'Ontario.

Rappelons que vers la mi-décembre, le Parlement avait adopté certaines modifications au programme de subventions au développement régional en désignant les deux régions mentionnées "zone spéciale".

En rappelant les points saillants du nouveau programme de subventions aux industries, le ministre a estimé à environ \$100 millions le montant qui sera déboursé par son ministère d'ici 1973 en vertu de la nouvelle loi. Par ailleurs, les subventions devant être déduites des actifs amortissables de l'industrie, le gouvernement récupérera donc quelque 30% ou 35% de son déboursé par le biais de la fiscalité.

Parmi les plus importantes modifications, signalons le montant maximal de la subvention à 10% du coût d'immobilisation approuvé et \$2,000 par emploi créé dans l'entreprise. Les subventions

sont destinées aux entreprises de fabrication ou de transformation. En ce qui concerne les entreprises commerciales, le ministère peut garantir un prêt jusqu'à 80% du coût d'immobilisation total.

Suite à la page 2

LA LIBRAIRIE DU VIEUX MONTRÉAL

451 St-Sulpice, Vieux Montréal

Tél.: 844-6113

vous présente ici le premier volume d'une prestigieuse collection de luxueux ouvrages consacrés à de grands artistes contemporains:

Rebeyrolles, Ubac, Riopelle, Miro, Calder, etc.



et vous offre une lithographie originale en 6 couleurs

Demandez comment bénéficier de cette offre exceptionnelle en remplissant le coupon réponse.

Je désire recevoir de plus amples informations sur la collection mentionnée plus haut.

NOM
ADRESSE
VILLE Tél.
PROFESSION

DU 6 au 12 FÉVRIER

RAMPA

LE TROISIÈME OEIL

\$1.35 réduit à \$1.08
(plus 20 par poste)

UN LIVRE PAR CLIENT
(nom, adresse, téléphone)

LIBRAIRIE
TRANQUILLE
67, Ste-Catherine ouest
844-6571

ST-JÉRÔME



Magnifique et confortable maison - Centre résidentiel recherché - Construction récente - 10 pièces - 5 chambres - Salle de jeu complète - Garage double - Foyer - Façade de pierres - Terrain boisé - 18,000 pi. ca.

RENSEIGNEMENTS: 273-1509

JEAN-GUY DÉCARIE ET ASSOCIÉS INC. COURTIERS EN IMMEUBLES



VIENT DE PARAÎTRE...

ESSAIS SUR LE CINÉMA QUÉBÉCOIS

par DOMINIQUE NOGUEZ

- Un manuel de base sur le cinéma québécois
- Une mine de renseignements essentiels
- D'importants chapitres consacrés à l'enseignement du cinéma dans les CEGEP et les universités
- Abondamment illustré

En vente partout à \$3.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

ÉDITIONS DU JOUR



ÉDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

Le forum du Château Frontenac

Ce n'était donc qu'un jeu: en proposant un pragmatisme quasi absolu à l'île québécoise du Parti libéral du Canada, M. Jean Fortier se faisait l'avocat du diable, nous assure M. Gérard Pelletier, et franc jouteur, le secrétaire d'Etat avait accepté de réfuter cette position.

Ainsi les Libéraux, pour se faire pardonner leurs entorses à la démocratie, ont résolu d'introduire au Québec la saine tradition des débats de l'Oxford Union. Il fallait s'y attendre, le premier ministre du Canada étant depuis toujours farouche partisan de la méthode socratique. Mais l'artifice étonne, venant d'un parti qui prétend incarner la démocratie de participation. Les militants sont-ils si amorphes, le confort du pouvoir si abrutissant pour eux, que la hiérarchie en soit réduite à mimer la controverse pour la galerie?

Mais l'affaire est plaisante: "Resolved: que le Parti libéral du Canada devrait avoir une idéologie..." Gratifions donc le forum du Château Frontenac d'un coup de plume.

"L'idéologie est le ferment des affaires publiques", dit M. Gérard Pelletier. Mais ce ferment ne devrait agir, selon lui, qu'au niveau des choix politiques, de l'ordonnance des priorités de gouvernement. C'est restreindre considérablement le domaine des valeurs en politique, et cela en amont comme en aval du "choix" c'est-à-dire de la détermination de l'objectif vers lequel l'action devra être tendue.

En amont, il y a la problématique. C'est elle qui définit l'alternative, ou l'éventail des options entre lesquelles il faut choisir. Or, loin de surgir de la cuisse d'un Jupiter fonctionnaliste ou technologique, la problématique résulte elle-même d'un choix de valeurs.

"Contrairement à ce qu'on peut penser lorsqu'on se contente de spéculer sur la gestion des affaires publiques, écrit M. Pelletier, l'exercice du pouvoir dans une société comme la nôtre s'effectue à l'intérieur d'une marge de manoeuvre relativement restreinte." Cela dépend. Et cela ne dépend pas surtout, n'en déplaise au secrétaire d'Etat, de quelque gouffre infranchissable qui séparerait ceux qui donnent des coups de gueule ou de plume de ceux qui signent des arrêtés ministériels. Cela dépend plutôt de la problématique qu'auront choisi de poser ceux qui exercent le pouvoir. Sans jamais être absolue, la marge de manoeuvre d'un gouvernement s'élargira à mesure qu'il élargit sa problématique; et il est possible de la faire sans "entrer carrément dans une perspective révolutionnaire".

A moins, bien sûr, qu'il soit désormais révolutionnaire d'axer la problématique macro-économique sur le plein emploi — en quel cas il n'est plus admissible d'accroître délibérément le chômage pour ju-

guler une inflation somme toute assez bénigne, lorsqu'on la compare à celle des autres pays développés. En ce cas, pour élargir sa problématique, il suffirait que le gouvernement ne considère plus comme intouchables les mécanismes d'allocation de ressources et qu'il reconnaisse la nécessité de raffiner ses instruments de gestion.

De même, en matière constitutionnelle, le gouvernement Trudeau a dangereusement rétréci sa marge de manoeuvre, en axant sa problématique sur les catégories juridiques du fédéralisme territorial et plus particulièrement sur les institutions politiques mises en place au Canada depuis 1867. L'alternative qui en découle — fédéralisme ou séparatisme — laisse échapper plusieurs de ces "réalités concrètes" dont parle M. Pelletier. Cette alternative met aussi hors de jeu tous les protagonistes qui voudraient poser le problème autrement, ou les obliger à rallier l'un ou l'autre camp; elle déclenche ainsi un affrontement dont les conséquences seront désastreuses quelle qu'en soit l'issue. Faut-il vraiment entrer dans une perspective révolutionnaire pour sortir d'une problématique aussi contraignante? C'est ce que prétendent le Front de libération du Québec et, semble-t-il, le secrétaire d'Etat du Canada...

En amont du choix politique, il y a enfin les méthodes de gestion. Contrairement à ce que soutient M. Pelletier, ces méthodes ne sont pas imperméables aux valeurs, ne peuvent pas l'être et ne doivent pas l'être. Ainsi que s'est abstenu à le démontrer, entre autres, un John Kenneth Galbraith, un système de gestion, une "technostructure", véhicule elle-même une idéologie qui peut contrer celle des hommes politiques qui ont l'illusion de la manipuler.

Car la mesure de l'efficacité, sa définition même, ne sont pas indépendantes de l'idéologie. Ce qui est efficace pour l'un sera odieux pour l'autre; telle fin, louable en soi, sera irrémédiablement corrompue par les moyens pris pour l'atteindre. Ainsi une réforme des postes, d'abord entreprise par souci d'économiser les ressources de la collectivité, entraînera grèves sauvages, interruption puis détérioration du service, rancœurs et dissidence irréductible des gars de Lapalme...

Problématique, ordonnance des objectifs, sélection des moyens: rien de tout cela ne doit échapper au contrôle idéologique des militants d'un parti. Souhaitons que le Bonhomme Carnaval le rappellera au forum du Château Frontenac.

Fanatisme: c'est le danger contre lequel Jean-Paul Lefebvre, leur directeur québécois, a cru nécessaire de mettre en garde les militants du Parti libéral du Canada. Nous partageons entièrement l'inquiétude de M. Lefebvre à cet égard. N'a-t-on pas vu des députés de ce parti accuser de trahison et de féquisme le seul parmi eux qui ait contesté

les dispositions iniques de la loi Turner? Ces mêmes députés n'ont-ils pas prétendu que l'ascendance libanaise de ce Québécois l'empêchait de "comprendre" le problème canadien-français? N'a-t-on pas entendu des militants de ce parti assimiler aux éléments terroristes les tenants de l'autre terme de l'alternative constitutionnelle qu'ils ont eux-mêmes imposée? Ne voit-on pas Jean-Paul Lefebvre lui-même "obscurcir" à volonté les motifs, pourtant transparents bien que toujours contestables — lesquels ne le sont pas — que l'on peut avoir de s'opposer au gouvernement Trudeau?

Non, les libéraux du Canada ne sont pas des croisés; ils ont raison de ne pas prétendre à la perfection; nous leur savons gré de comprendre qu'on leur trouve des défauts; et nous sommes les premiers à signaler les vices de leurs adversaires. Nous leur reconnaissons le droit, tous Québécois qu'ils soient, d'être des inconditionnels du fédéralisme canadien. Toutefois, nous leur demandons de respecter "les atternolements et les virevoltes" de ceux qui n'ont pas encore été touchés par la grâce trudeaucratique. N'est pas inconditionnel qui veut; et si la société québécoise n'est pas un film de cowboy, elle n'est pas non plus une bataille rangée. Pas encore.

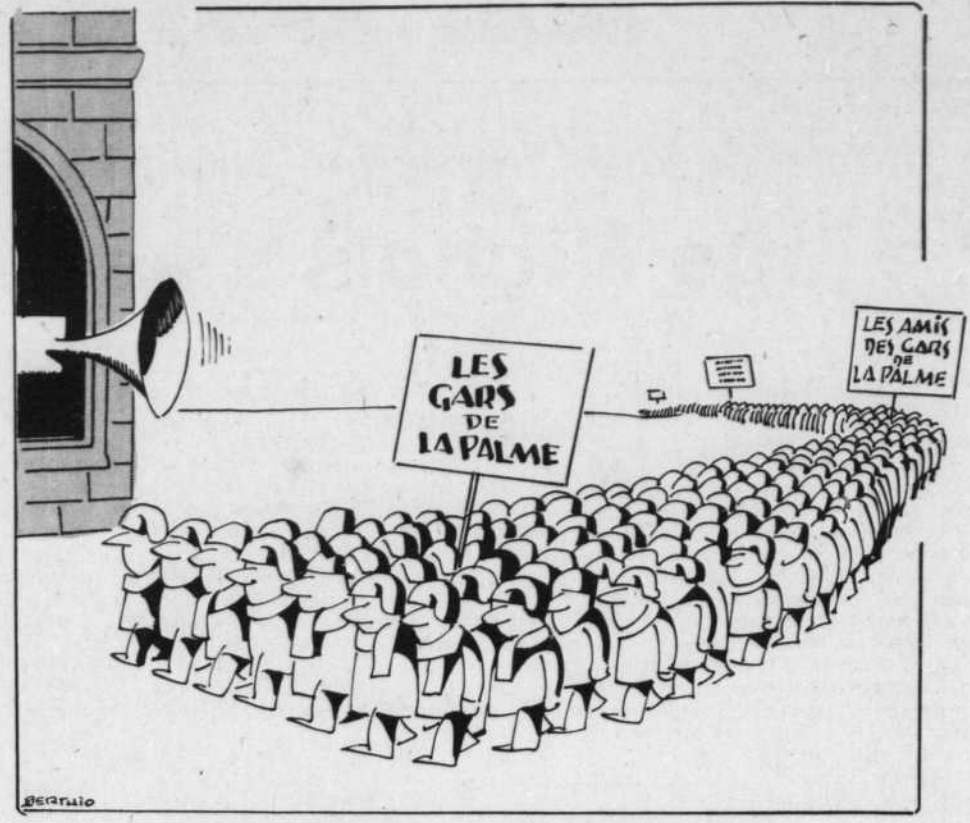
Enfin, si les militants libéraux du Québec ne jugent pas inutile ou imprudent de s'élever contre l'irrémissible entêtement de leur chef, ils adhérent peut-être aux thèses que leur soumettra l'économiste André Raynaud. Les chômeurs du Québec sauront gré à M. Raynaud d'avoir rappelé au parti au pouvoir l'immédiateté de leur détresse: "C'est le cap des prochains mois qu'il faut traverser. Eu égard à cet avenir immédiat, le programme économique du gouvernement fédéral est insuffisant. Ce programme doit être complété par des mesures temporaires dont l'impact est instantané si cela est possible. Ceci est vrai de l'ensemble du pays; ceci est doublement vrai du Québec."

M. Raynaud recommande la suspension temporaire de la surtaxe fédérale de trois pour cent et de l'impôt de progrès social de deux pour cent; il souhaite que l'on accélère chaque fois que possible l'exécution des programmes d'investissement des ministères et entreprises publiques; il voudrait que des allègements d'impôt incitent les entreprises privées à entreprendre d'ici le premier juin des travaux créateurs d'emploi.

Rien là, que de très raisonnable, sinon de très nouveau. Et si les militants libéraux pouvaient le faire comprendre aux maîtres d'Ottawa? Et s'ils arrivaient à les persuader qu'il est possible de "briser le cycle infernal de la récession et de l'inflation", selon l'expression d'André Raynaud, pour établir et maintenir le plein emploi?

Alors, le forum du Château Frontenac n'aurait pas été inutile.

Claude LEMELIN



"Mangez de la m..." (message enregistré)

LIBRE OPINION

Tant de violence contenue

par THÉRÈSE FABI, professeur

Le gouvernement veut le retour à la normale avant de rouvrir les négociations. Le retour à la normale suppose un geste urgent de la part du gouvernement.

Ce n'est pas normal pour des travailleurs de voir leur statut dévalué, de voir leur salaire diminué, de vivre dans l'inquiétude face à leur avenir, de subir l'injustice, d'être sans cesse humiliés, bafoués, déjoués, trahis, brimés, trompés. Ce n'est pas normal d'être par la force des choses les Sisyphes de l'enseignement!

Des faits gouvernementaux ignobles quant à la classification ont prouvé que des enseignants ont été déclassés. Les enseignants, eux, appréhendent une déclassification massive. Peut-on les blâmer?

Ils ont fait confiance au gouvernement! Ce dernier les a trahis... plus d'une fois!

La convention

On dira: les enseignants ont signé la convention. Les enseignants pourront riposter: nous n'avions pas le choix... de plus, par le bill 25, nous n'avions pas le droit de faire la grève avant le 30 juin 1971.

En 1967, après six semaines de grève pour obtenir gain de cause, les enseignants se voient suspendre le droit de grève et perdent des droits acquis. Arrivent ensuite les négociations provinciales obligatoires qui durent deux ans, où les enseignants perdent encore des droits acquis dont le huit à quatre, et où ils voient leurs diplômes remis en question.

Au moment où s'achève la présente convention, après de longs mois d'inquiétude face à la classification, harassés par un régime de répression de

trois ans, les enseignants révoltés protestent contre l'injustice systématisée qui leur est faite.

Sous le couvert de la justice, le gouvernement se livre à une injustice flagrante! Et il ose encore innocemment, ce despote, mettre une condition sine qua non pour rouvrir les négociations.

Les enseignants écoeurés n'ont plus du tout confiance à la bonne foi du gouvernement. Ils connaissent ses lenteurs et ses fourberies. Ils savent que le gouvernement maîtrise l'art de laisser pourrir les conflits, ils n'ignorent pas que le gouvernement n'hésite pas à faire preuve de dictature pour arriver à ses fins. Ils savent que ce gouvernement, quand tout aura assez duré, fera une loi d'exception qu'il imposera aux enseignants. Et le gouvernement s'étonnera de l'insubordination des enseignants exaspérés d'être broyés.

Les enseignants savent aussi qu'une société finit par éclater à force de subir le joug de la répression! Le Gouvernement, le sait-il, lui?

Il y a au Québec plusieurs foyers de mécontentement. La colère gronde... s'enfle, menace d'éclater! Les médecins s'insurgent, les chômeurs deviennent une force de plus en plus menaçante, les employés de Lapalme crient justice, les travailleurs de la construction sont insatisfaits... et la justice est devenue une véritable foire aux injustices légalisées! Les enseignants, eux, ont épuisé toute leur patience à force d'être brimés, ils contiennent difficilement leur rage. Ça fait au moins quatre ans que les enseignants subissent des pressions, des injustices, le mépris

et la colère des autres! Ça fait longtemps qu'ils sont écrasés par le poids de l'injustice! Ils n'en peuvent plus! Ils n'en peuvent plus d'attendre, de patienter, d'être lâchement humiliés! Ils ne veulent plus espérer leur libération d'autrui, de la bonne volonté du gouvernement, de l'appui du public et des parents!

Une contrainte sans fin

Le gouvernement a déclaré la guerre aux enseignants. Les enseignants ne font que se défendre. Et cette fois, ils ont la force de ceux qui ont été trop longtemps des opprimés! Ils ont la force et le courage de ceux qui vivent un dernier espoir!

Il y a chez les enseignants tant de violence contenue, issue d'une contrainte sans fin, qu'une position dure de la part du gouvernement risque de tout faire éclater. Le syndicat a déjà beaucoup de difficultés à contenir l'ardeur violente d'un groupe de plus en plus considérable d'enseignants. Les troupes semblent de plus en plus déchaînées et décidées à ce qu'on leur rende justice.

Cette fois, il n'y a plus de soumission possible! Il n'y a plus de trêve possible!

Il n'y a plus que de la rage, de la rancœur, de la colère. Le mouvement qui s'amorce est empreint d'une force insoupçonnée parce que les syndiqués se sentent violemment lésés dans leurs droits, dans leur statut, dans leur dignité de travailleurs. Ils se sentent d'autant plus forts qu'ils savent que leur cause est juste!

Les enseignants ont soif de justice et feront tout pour l'obtenir!

lettres au DEVOIR

Empoisonneurs conscients ou inconscients?

Quel but vise M. Louis Landry, pharmacien et président de l'Association des pharmaciens salariés? Veut-il accaparer au profit de ses membres les postes qu'occupent des commis-pharmaciens compétents et honnêtes?

Dans Le Devoir du mardi, 2 février, M. Landry tente de semer la peur en introduisant dans sa libre opinion la possibilité que la santé publique ait été en danger à cause d'une tolérance de la présence des commis-pharmaciens dans les officines.

Cette insinuation est dangereuse et ne respecte guère les principes de la loyauté. On ne saurait éliminer des individus gênants en portant des accusations nullement fondées. En un sens, je suis plutôt porté à douter de la parole d'un pharmacien qui défend des salaires que de douter d'un rapport

impartial qui note qu'il n'y a jamais eu d'épidémies d'erreurs dus à cette tolérance vis-à-vis les commis-pharmaciens. Par contre, aucun rapport officiel, aucune enquête sérieuse ne peut contribuer à éclairer, à confirmer les insinuations du pharmacien Landry.

Il serait juste de tenir rigueur aux pharmaciens qui ont préféré les profits à la protection de la santé publique. Car, il faut bien comprendre qu'un commis-pharmacien n'a jamais occupé par la méthode forte une officine de pharmacien. Un commis-pharmacien ne prend jamais d'assaut un laboratoire, il y entre lorsqu'un pharmacien le juge assez compétent pour s'acquitter adéquatement d'un travail que lui, le pharmacien-propriétaire, ne veut plus faire afin de se consacrer à d'autres choses.

Tant mieux si la tolérance des pharmaciens donne un profit aux commis-pharmaciens et aux propriétaires, mais il serait désastreux que cette tolérance prenne fin uniquement par l'usage de faux-fuyants, par l'utilisation de la peur.

Le public n'est pas dupe et depuis le temps qu'il est servi dans les pharmacies par des employés dont il ne connaît pas le véritable statut, il est bien possible qu'un jour le public accuse les pharmaciens d'être ceux qui ont encouragé l'empoisonnement de ce public.

En attendant, les commis-pharmaciens ne peuvent qu'espérer que leur compétence soit encore longtemps reconnue des pharmaciens-propriétaires.

Marcel HOUDE

Montréal, 3-2-71

Quand on ménage la chèvre et le chou

Dans Le Devoir du 3 février, deux articles publiés l'un à côté de l'autre nous montrent toute l'absurdité de notre actuelle politique linguistique. Le premier est signé par André Gaulin (président de l'AQFF): son association a essayé de montrer à quel point la situation du français est critique au Québec; on y parle même de génocide culturel.

L'autre article, signé Charles Parent, nous dit l'aberration gouvernementale qui consiste à infliger le règlement 6 aux enfants anglophones: ceux-ci devront étudier d'ici peu 40% de leurs cours

en français. M. Parent a raison de se récrier: comment peut-il apprendre deux langues à la fois sans en sortir abâtardi? M. Parent s'insurge contre le fait que des anglophones soient obligés d'apprendre le français alors même que la formation de leur langue maternelle est incomplète, tandis que M. Gaulin dénonce la disparition de plus en plus probable de la langue de la majorité québécoise, le français.

Un gouvernement qui essaie de sauver la chèvre et le chou perd les deux à la fois. À cause de la politique linguistique actuelle, francophones et anglophones se trouveront très bientôt, chacun

de leur côté, essayant d'employer une langue qui ne sera malheureusement que le scindement du français et de l'anglais.

Quelle suite logique y a-t-il chez un gouvernement qui d'un côté encourage la population à travailler en français, et de l'autre passe des règlements 6 et 7? Il faudrait savoir: le français, l'anglais, ou un affreux franglais. C'est à la "majorité" de se brancher...

Carol TROTTER
étudiante en Lettres à
l'université de Montréal

5-2-71

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa

le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trouver: Bernard Laroque

Claude RYAN

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 101. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les locaux sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne, \$35 par année, six mois: \$19. À l'étranger: \$40 par année, six mois: \$22. Édition du samedi: \$12. Édition du dimanche: \$10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

bloc-notes

Pour l'arrêt des grèves d'enseignants

Le gouvernement est prêt à rouvrir les négociations avec les enseignants sur le problème de la "déclassification". Il y met cependant une condition: que cessent les occupations de locaux et les grèves rotatives.

Cette condition n'est sûrement pas déraisonnable en soi. Le gouvernement peut difficilement accepter de négocier avec un groupe qui viole la loi et au moment même où il la viole. Ces grèves sont illégales.

La Corporation des enseignants du Québec, de toute façon, serait justifiée de se rendre à cette condition. Le ministre de la fonction publique lui a fait savoir, en effet, que les autorités provinciales entendent négocier sérieusement. Celles-ci ont une proposition concrète à présenter, une proposition qui, dans leur esprit, est même susceptible de donner pleinement satisfaction aux professeurs.

Il se peut, évidemment, que cette prétention soit exagérée. Quoi qu'il en soit, la C.E.Q. peut se dire que ses pressions ont déjà porté fruit et qu'il n'y a rien à perdre à reprendre le dialogue. Si la proposition n'est pas vraiment raisonnable, on ne prendra sûrement pas de temps à s'en rendre compte. Si le débat, après quelques jours, ne s'oriente visiblement pas vers un règlement, il sera toujours temps de reprendre les moyens de pression.

La C.E.Q., qui a suivi l'une de ses affiliées dans cette affaire, soit l'Alliance des professeurs de Montréal, peut également se dire que l'un de ses buts: la sensibilisation de l'opinion publique, a été atteint. Le public est conscient du problème, même s'il peut difficilement en saisir toutes les implications d'ordre technique. Ce public veut maintenant que le problème se règle.

Il verrait mal tout retard qui serait imputable à l'entêtement des enseignants à poursuivre leurs grèves rotatives ou leur occupation de locaux. D'autant plus que personne n'a accusé jusqu'ici le

gouvernement de n'avoir pas respecté la convention collective. Le gouvernement n'a violé aucun de ses engagements. C'est la convention, librement acceptée par la partie syndicale autant que par la partie patronale, qui donne lieu à toutes ces difficultés. Le gouvernement, en proposant de rouvrir les négociations, témoigne de sa bonne foi.

Apparemment, la Commission des écoles catholiques de Montréal était décidée, hier soir, à rouvrir le dossier avec le syndicat local sans poser, elle, de condition. Ou, plutôt, elle aurait décidé d'abandonner les conditions qu'elle avait déjà posées.

Nous ne critiquons pas la C.E.C.M. d'être revenue sur sa décision. Elle l'a fait, sans doute, pour des motifs humanitaires. Mais sa première décision apparaît quand même plus justifiée. En acceptant qu'on continue l'occupation de ses locaux administratifs, elle consent un précédent qui pourra être lourd de conséquences. Ces occupations, du moins en principe, ne devraient pas être tolérées.

Souhaitons quand même que l'Alliance et la C.E.C.M. parviennent, comme elles le souhaitent, de part et d'autre, à bien identifier les causes du malaise et à trouver, ensemble, des voies de solution qui pourront aider la table provinciale de négociation à régler provisoirement cet épineux problème de la classification des enseignants. Car c'est à Québec, et non à Montréal, que se prendront les décisions qui engagent toutes les parties.

La fluoruration de l'eau

Les journaux nous apprennent que la ville d'Outremont vient, à son tour, de demander à l'exécutif de la Communauté urbaine de Montréal d'user de son autorité pour amener la métropole à fluorurer l'eau qu'elle fournit aux banlieues.

Comme au moins cinq autres villes de la région et plusieurs organismes sérieux ont déjà formulé la même requête, il est à espérer que les autorités montréalaises finiront par bouger. La très grande majorité des experts, en effet, sont là pour affirmer qu'une telle initiative serait très salutaire pour la santé de la population.

Il y a encore, évidemment, des personnes qui s'opposent à une politique de cette nature. On le fait assez souvent, comme c'est le cas du maire Jean Drapeau, au nom des

droits de l'homme en quelque sorte. M. Drapeau soutient qu'on ne doit pas violer l'organisme humain. Chacun devrait demeurer libre d'absorber ce poison.

C'est un argument plutôt spécieux. Il est vrai que le fluor est un poison, mais appliqué à des doses minimales et scientifiquement contrôlé, il ne présente aucun danger sérieux pour l'organisme. Du moins, encore une fois, est-ce le témoignage de la majorité des experts. Et, dans ce cas comme dans celui des vaccins, la santé générale d'une population doit devenir une considération prépondérante. Il y a encore des gens qui s'opposent à la vaccination et, pourtant, celle-ci est devenue obligatoire dans un grand nombre de cas.

Les expériences ayant prouvé que la fluoruration de l'eau contribue à réduire sensiblement la carie dentaire, comme l'ont dit encore ces jours-ci le Collège et l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec, on ne doit plus hésiter. D'autant plus, que le coût d'installation et de fonctionnement des mécanismes de fluoruration est relativement minime.

De toute façon, le ministre de la Santé, M. Claude Castonguay est non seulement gagné à cette idée mais il est résolu à la faire triompher. Les Montréalais devraient donc profiter de cette mesure plus tôt qu'on ne l'avait prévu jusqu'ici.

Vincent PRINCE

L'impartialité d'un jury

Le procès de Paul Rose est entré dans une impasse avant même d'avoir commencé pour de bon. Déjà plusieurs commentateurs s'étaient vivement étonnés qu'une déclaration du coroner en lise une enquête, au reste non signée, impliquant l'intéressé, au mépris des principes que le Parlement a incorporés au code criminel ces dernières années pour protéger la présomption d'innocence et la constitution de jurys impartiaux.

La loi du coroner étant "provinciale", on a passé outre à cet "incident" et le choix des jurés a débuté comme s'il n'était de rien. Mais voilà qu'on a commencé à trouver des jurés qui n'ont jamais entendu parler des événements d'octobre, ou qui trouvent que l'accusé est présumé coupable, ou encore, comble de l'absurde, qui déclarent impartial un candidat-juré affichant sa partialité.

La guérilla judiciaire a cédé la place au théâtre d'Inesco. Va-t-on assementer un juré partial? Va-t-

des
idéesdes
événementsdes
hommes

Faut-il nationaliser l'assurance-automobile au Québec?

2) Comment améliorer la situation actuelle

par GÉRARD PARIZEAU

Les syndicats ouvriers insistent pour qu'on améliore les choses. Ils ont raison. L'assurance coûte trop cher dans la province de Québec, mais il ne faut pas oublier que les primes reflètent un état de choses, dont l'indifférence à presque tous les degrés est la cause principale. Que faut-il faire? Voici, à notre avis, quelques éléments de solution au problème du coût. S'ils le voulaient, les syndicats, les assureurs, les pouvoirs publics et les corps intermédiaires pourraient faire donner à ces suggestions l'importance qu'elles méritent. D'autant plus que le gouvernement semble prêt à faire un effort sérieux.

L'application des lois

Il faudrait obtenir des services que les règlements et les lois soient appliqués avec toute la sévérité nécessaire. Actuellement, on ne peut pas dire que l'automobiliste conduit n'importe comment et qu'on le laisse faire, mais, trop souvent, les règles les plus élémentaires sont violées sans que personne n'intervienne. Sur les autoroutes, par exemple, le maximum de vitesse n'est pas observé, les automobilistes conduisent parfois en zigzag ou se coupent les uns les autres. Il suffit de les utiliser régulièrement pour constater avec quelle fantaisie certains procèdent. Sur les routes secondaires — ce qui est plus dangereux — souvent le maximum de vitesse est dangereusement dépassé. Ailleurs, il devrait être réduit sensiblement à cause de la nature et de l'étroitesse de la voie. (...)

Dans les autres provinces — comme l'Ontario — la vitesse est surveillée de très près. A tel point que certains automobilistes ralentissent dans l'Ontario pour accélérer au Québec. Quand on leur demande pourquoi, ils disent tout

simplement avec un certain cynisme: "dans l'Ontario, je risque une amende croissant avec le nombre de milles dépassant la vitesse maximale autorisée; tandis que dans le Québec le risque est faible. Et on peut arranger ça". Il ne faudrait pas que l'on puisse "arranger ça", même pour des amis...

Il faut que le gouvernement applique les règlements avec la plus grande sévérité. Sans quoi personne ne les prend au sérieux et beaucoup agissent comme si tout leur était permis. Pour montrer ce que l'on fait ailleurs, citons le cas de la Nouvelle-Écosse où, il n'y a pas tellement longtemps, un ministre s'est vu suspendre son permis de conducteur pour une infraction grave. Il faut aller jusque là, sans quoi tout le monde a tendance à ne rien observer.

Cette règle de la vitesse s'applique également à toutes les autres infractions comme doubler dans une courbe ou dans une côte, se livrer à des épreuves de vitesse, conduire en état d'ivresse, etc.

L'état des véhicules

Chacun est, à peu près, laissé libre de conduire sa voiture dans l'état où elle se trouve. Quand on fait des sondages, on est surpris de ce que l'on voit. Ainsi, entre le 2 juin et le 30 septembre 1969, on a constaté que sur 28.000 véhicules examinés 47,4 pour cent seulement étaient en bon état de conduite. Et que dire des autobus scolaire dont l'examen mécanique, à certains moments, a révélé les choses les plus invraisemblables. En 1968 par exemple, on estimait à un tiers les autobus scolaires dont l'état mécanique ne correspondait pas aux normes de sécurité.

Partout où on est parvenu à diminuer la fréquence des sinistres, on a suivi de près l'état mécanique des voitures, soit à l'aide d'ateliers mobiles, soit en for-

çant l'automobiliste à faire examiner son véhicule régulièrement. L. Freins, phares, pneus, essieux-glaces, tout cela doit donner lieu à une vérification périodique si l'on veut réduire le nombre et la gravité des accidents.

Le rôle des juges

Actuellement, quand un automobiliste comparait devant un magistrat de police pour avoir conduit en état d'ivresse, pour excès de vitesse ou pour avoir dépassé une autre voiture dans une courbe ou dans une pente, il est difficile pour le tribunal de juger la gravité du cas. Le permis de conduire peut contenir une indication, mais bien incomplète. Dans un certain nombre de provinces et d'états chez nos voisins, on a imaginé des points qui sont retirés à l'automobiliste au fur et à mesure qu'il a une contravention ou qu'il accomplit un acte préjudiciable à son dossier. Si le juge veut mieux connaître le cas du prévenu, il n'a qu'à lui demander de déposer au tribunal les points qu'il lui reste. Ainsi, il connaît immédiatement le dossier et il peut juger et condamner en connaissance de cause.

Certains juges ont pour les prévenus beaucoup d'indulgence. La justice doit se faire élémentaire, disent-ils. En condamnant à une peine assez dure, on empêche peut-être l'automobiliste de gagner sa vie. On lui cause un tort presque irréparable, surtout s'il est père de famille. Il ne faut pas que les juges soient durs ou injustes, mais ils doivent exercer des sanctions assez sévères pour qu'on soit convaincu de ne plus recommencer. Nous violons tous plus ou moins les règlements de la route, mais il est évident que si chacun est convaincu qu'il peut faire à peu près n'importe quoi et que le tribunal sera

toujours indulgent, comme certains pères aux fredaines de leur fils, on n'obtiendra jamais une observance suffisante de la loi et des règlements; ce qui est la condition essentielle de la sécurité routière.

Si les juges continuent d'être bienveillants pour les automobilistes, sauf quand il s'agit de condamner le tiers responsable de l'accident à des indemnités croissantes, les règles de la route ne seront jamais suivies avec un tant soit peu d'exactitude et les primes continueront leur marche croissante, avec l'augmentation de la fréquence des accidents et du coût de règlement. A ce point de vue, le tribunal a une responsabilité qui ne doit pas être mésestimée. Il doit aussi accorder à l'alcootest toute son importance.

L'octroi des permis

On devrait également être beaucoup plus sévère dans l'octroi des permis. Les dossiers de compagnies d'assurances en 1968 et 1969 indiquent à quel point on est large, aveugle ou bien curieusement indulgent en cette matière.

D'après les chiffres officiels, en juin 1969, il y avait 1.857 conducteurs âgés de 81 ans et plus, dont quatre avant de 96 à 99 ans.

Tant qu'on procède ainsi — et il n'est pas sûr qu'on ait vraiment modifié la manière de procéder — on n'empêchera pas que de mauvais ou de très mauvais chauffeurs rendent les routes dangereuses.

Les tribunaux peuvent contribuer à assainir les routes et à diminuer le coût de l'assurance:

a) en étant très sévères dans les cas graves de récidive;

b) en étant extrêmement rigides pour ceux qui conduisent sans permis. Il faut noter la croissance des "suspensions pour conduite durant 12 mois" depuis 1965:

NOMBRE DE CAS

1965	420
1966	919
1967	979
1968	1.282
1969	1.943

Pour ceux-là, il faudrait être d'une extrême sévérité si l'on veut vraiment en purger la route.

Aux tribunaux, il faut aussi demander d'expédier leur travail plus rapidement. Actuellement, il faut compter pour un jugement en Cour Supérieure d'un à deux ans, en Cour d'Appel de 3 à 4 ans et en Cour Suprême jusqu'à 7 ou 8 ans. Avec tout le respect qu'on peut avoir pour la justice, on ne peut que regretter que ses cogitations et décisions ne soient pas plus rapides.

A l'industrie de l'assurance, il faudrait suggérer des choses non moins précises. Nous résumons ainsi certaines d'entre elles, tout en demandant, à nouveau, aux syndicats, aux pouvoirs publics et aux corps intermédiaires de nous appuyer. C'est par une action concertée qu'on peut obtenir des résultats. En voici quelques-unes:

● Depuis longtemps, on procède d'une manière presque immuable à la classification et à la tarification des automobiles. Ne serait-il pas possible de faire des recherches statistiques et techniques par des chercheurs non directement intéressés dans l'assurance? On dépendrait ainsi des centaines de milliers de

dollars peut-être, mais on trouverait, sans doute, des méthodes nouvelles. Cela en vaudrait la peine, car certaines années on fait des pertes substantielles quand on n'a pas prévu à temps l'insuffisance des tarifs. Un certain effort se fait mais, à notre avis, il est insuffisant. Il faudrait que les assureurs consentent à faire dans ce domaine ce que font les industries de pointe, constamment à la recherche de procédés et de produits nouveaux. Pour cela, elles acceptent de dépenser sans compter.

Ne pourrait-on pas chercher une solution, par exemple, du côté de l'assurance du conducteur et non de la voiture elle-même pour les dommages aux tiers? Ne pourrait-on également faire faire une enquête sérieuse à propos de l'indemnisation sans faute? La Saskatchewan a la pratique au premier niveau, depuis assez longtemps pour qu'il vaille la peine d'en étudier le fonctionnement sur place. Dans l'état du Massachusetts aux Etats-Unis, on

ce, mais sa rémunération doit se justifier par la qualité même des services rendus.

● aux garagistes, d'être raisonnables dans leurs exigences. Nous savons que le prix de la main-d'œuvre a augmenté ainsi en moyenne depuis quelques années; à Québec, d'un peu moins de \$7 à \$8 et à Montréal, d'un peu moins de \$7 à \$9, à la suite de l'intervention directe des syndicats.

On sait, par ailleurs, que le coût de la vie a augmenté à peu près dans la même proportion depuis 1961. Mais il faudrait bien que la diminution de leurs exigences ne suive pas nécessairement l'insistance de l'assureur. Voyons par exemple ce qu'il est advenu des réparations suivantes, après intervention du préposé de l'assureur (voir tableau).

La réduction obtenue par l'assureur est vraiment trop forte. Elle indique que le garagiste accepte de diminuer ses exigences quand il se sent suffisamment surveillé.

	Montant coté par le garage	Coût accepté après discussion	% de réduction
1er cas:	\$1.820.52	\$1.560.00	14
2e cas:	\$2.986.87	\$1.754.02	41
3e cas:	\$ 344.93	\$ 154.53	55
4e cas:	\$1.306.25	\$ 787.19	40
5e cas:	\$2.570.56	\$1.886.19	23
6e cas:	\$1.135.00	\$ 676.06	40

viennent de passer une loi pour assurer l'indemnisation sans autre discussion que le dommage subi. Là également, il y aurait lieu de suivre les résultats de très près sans se laisser distraire par aucune autre considération que l'efficacité.

Puis, il y a la participation de l'assuré dans les bénéfices. Peut-être arriverait-on ainsi à une stabilité des primes, comme on la connaît en assurance sur la vie.

● Il y a aussi le règlement des sinistres qu'il faudrait accélérer. Les ententes du type knock for knock ou I.D.A. en France devraient être poussées à l'extrême. Coûtant très cher, l'assurance automobile doit donner lieu à des règlements accélérés, rapides, ultra-rapides même, alors qu'actuellement ils sont, trop souvent, lents, extrêmement lents, ultra-lents.

Pouvons-nous demander aussi:

● Aux avocats d'avoir recours le plus possible au règlement amiable pour ne pas multiplier les frais, et de ne pas abuser de leurs tarifs. Actuellement, ils n'ont pas les exigences de leurs confrères américains, mais malgré tout leurs honoraires pèsent lourdement dans les frais de règlement.

● aux courtiers d'assurances d'accepter une rémunération correspondant aux services rendus. Il faudrait que celui qui "a son bureau dans sa poche" ait une commission moindre que son collègue, qui est organisé pour rendre des services véritables à son client. Celui-là pourrait se contenter d'une commission d'apport inférieure à celle que reçoit l'autre mieux organisé, ayant des frais considérables et rendant des services plus étendus. Le principe a déjà été reconnu en Angleterre, par exemple, où les intermédiaires sont rémunérés suivant leurs qualifications. Dans tous les cas, le courtier personnalise l'assurance. C'est la justification de son existence.

lettres au DEVOIR

Les indépendantistes dans l'armée

C'est en tant qu'ex-officier des Forces armées canadiennes, libéré volontairement en septembre dernier, que j'aimerais faire quelques commentaires sur l'allégation du ministre de la défense Donald MacDonald à l'effet qu'il n'y aurait pas d'indépendantistes dans les forces armées et que la preuve en serait le comportement des gars du Glorieux 22e au cours des événements. Si j'écris Glorieux 22e plutôt que Royal 22e, c'est que plusieurs de ceux qui font partie de ce régiment préfèrent le nommer ainsi.

Il y a évidemment bon nombre d'indépendantistes non seulement dans le 22e, mais dans tout le reste des forces armées. Ce qui est cependant plus important, c'est que presque tous les militaires francophones qui refusent l'assimilation accumulent au jour le jour une telle quantité de frustrations dans leur

travail professionnel aussi bien que dans leurs rapports sociaux et s'identifient tellement peu au groupe majoritaire des militaires anglophones qu'il leur serait impossible, la majorité des Québécois ayant opté pour la souveraineté politique du Québec, de se ranger pour le gouvernement du Canada et contre cette décision collective des leurs.

Je suis d'accord avec J.-C. Leclerc qui écrit en Bloc-Notes le 2 février que le comportement des gars du 22e au cours des événements ne prouve absolument rien: que ceux-ci aient obéi à l'ordre de s'opposer à une action révolutionnaire, parce que étant le fait d'une petite minorité ne prouve aucunement qu'ils accepteraient de contrer par les armes une décision majoritaire du peuple québécois. Je ne crois pas impossible que les militaires francophones en viennent

(ne fut-ce que par abstention) à appuyer un mouvement révolutionnaire, mais cela est très aléatoire et ne pourrait advenir que dans une situation bien différente de celle que nous avons vécue.

D'autre part, je crois que M. Leclerc tombe carrément dans le panneau du gouvernement d'Ottawa quand il accuse le ministre MacDonald de ne pas percevoir "avec plus de subtilité qu'un Jean Marchand ce qui se passe au Québec". Les libéraux d'Ottawa savent très bien ce qui se passe au Québec et ils suivent la situation de très près. Ils n'ont fait que changer de stratégie, voilà tout.

Trudeau et ses acolytes pratiquent jusque vers le milieu de la campagne électorale québécoise la stratégie de l'autruche: l'indépendance n'existait pas et quand on se donnait la peine d'en parler, c'était pour diminuer ou ridiculiser soit la thèse, soit ses tenants. Le succès du Parti québécois auprès de la

population suscita les bassesses pré-électorales que l'on sait et celles-ci inaugureront la nouvelle stratégie, celle du terrorisme. C'est en octobre que se présente l'occasion de l'employer de façon massive et, avouons-le, assez efficace.

C'est dans le contexte de cette nouvelle stratégie qu'il faut situer les propos du ministre MacDonald. Il sait qu'il y a des indépendantistes dans les forces armées. Il sait aussi que les éléments francophones de ces forces armées se rangeraient du côté du Québec si la majorité des Québécois optait pour l'indépendance. Pour lui comme pour Trudeau, Marchand et les autres, il s'agit de terroriser le peuple québécois et mettre par là un frein à la poussée indépendantiste de façon à ce que le statu quo soit maintenu. Il ne faut jamais sous-estimer ses adversaires.

Georges LANDRY

Montréal, 3-2-71

Qui est Michel Chartrand?

Michel Chartrand est condamné à un an de prison. Pour outrage à magistrat. Qui est cet homme? Difficile à dire. Un leader d'opinion? Pas exactement. Un révolutionnaire? Sûrement. Un violent? Poser cette question c'est ne pas le connaître. Il reflète la violence comme un miroir: cette violence n'est pas de lui.

Généreux jusqu'à la prodigalité, ce personnage est ce qu'il s'est fait: le cri contre l'injustice, la suffisance des potentats, le désordre organisé. Peu de disciples et pourtant une audience quasi illimitée. C'est qu'il ne commande pas. Il fait prendre conscience. Les solutions ne sont pas son affaire. Tout ce qu'il y a en nous de brimé, d'opprimé, a trouvé dans le long cri qu'il ne cesse de reprendre depuis 1938 comme une solution d'espoir.

L'espoir est en prison. C'est ainsi que le pouvoir, se prenant pour la société, en a décidé. Nous devons parler, au Québec, pendant un an, si la sentence

est maintenue, de l'espoir au passé.

Il était toujours écouté, sinon suivi; c'est qu'il incarnait non la nécessité aveugle et contraignante mais la volonté de la société québécoise.

Cette absurde condamnation rendue par le magistrat, juge et partie, rend bien compte de sa logique: la liberté, chez-nous, tien au bon vouloir de quelques-uns.

La parole qui n'a jamais fait de mal à aucun homme fait place au silence et à la morbidité de la terreur.

A l'attitude doctrinaire du pouvoir ne s'opposera plus que celle d'autres doctrines. Merci, monsieur le magistrat, pour avoir esquissé une pièce de théâtre aussi considérable où tous les comédiens seront sourds.

Les Québécois, je le sais, me comprendront.

Jean-Jacques COUVRETTE

Paris 14-1-71

Écoliers et discipline

Abasourdie de constater qu'une éducatrice spécialisée soit si lunaire. Pour madame Bureau, discipline égale dépendance, moutonnerie, et quand on sait que les adul-

tes, concernant la responsabilité de se rendre à l'heure au travail ou d'en repartir aussi suivant les heures établies, ne savent pas respecter la ponctualité, comment croire que des enfants feront mieux, si on les laisse libres sur ce point? Aberrant!

Que les parents cessent de se casser la tête pour trouver des raisons d'envoyer leurs enfants à l'école, il est préférable d'avoir des programmes intéressants, mais dans la vie, tout n'est pas qu'intéressant, il se rencontre des choses "plates et ennuyantes" qu'il faut savoir accepter. Croyez-vous que dans le monde du travail, tout soit vraiment des plus intéressants? Alors que feront les enfants d'aujourd'hui si les parents ont pour principe qu'on ne doit faire que ce qui est intéressant, plaisant, sans discipline d'aucune sorte, se fiant seulement à sa propre autonomie? Pas surprenant que tout aille si mal dans le monde, si chacun ne fait qu'à son goût, si tous ont horreur de quelque discipline que ce soit sous prétexte que cela entrave la liberté?

Rendre les enfants libres et autonomes, comme s'ils étaient suffisamment formés pour jouir de ce privilège que bien des adultes utilisent sans avoir la formation voulue et qui donne un piètre résultat.

Le temps perdu ne se rattrape jamais quoi qu'on pense Mme Bureau, à moins que cette dame manque d'expérience à cause de son extrême jeunesse, ce serait la, seule excuse à son aberration mentale, qui lui fait prendre les enfants pour des adultes déjà formés, un genre de Jean-Jacques Rousseau en jupon.

M. CLAUDE

Montréal, 21-1-71

Billet d'Italie: le tort des absents

Le problème de l'absentéisme au travail a doublé en un an et a coûté mille milliards de lires à l'économie de l'Italie (Epoca). Les statistiques déjà complètes par plusieurs entreprises, petites et grandes, signalent qu'une moyenne quotidienne de 10 à 15 malades sur 100 travailleurs est devenue habituelle: "Nous sommes un peuple de malades et notre pays est devenu une énorme clinique" (Oggi).

L'hebdomadaire qualifie l'absentéisme de phénomène aux proportions alarmantes plus dommageable que les grèves et les violences. L'année dernière, à la Fiat, les grèves ont fait perdre 4 millions d'heures de travail et l'absentéisme 33 millions.

Cet absentéisme coûteux a cependant déjà été à la mode chez les députés eux-mêmes. Une anecdote à ce sujet est célèbre (citée par Jacques Nobécourt dans "L'Italie à vi") et se rapporte à un débat vécut de quelques années. Un député monarchiste était à la tribune, écouté d'un unique collègue, Giancarlo Paletta, membre de la direction du parti communiste. Sans attendre que l'orateur eût fini il se leva et lui lança: "Pense à fermer la lumière en sortant!"

Rolande A. LACERTE
Varèse, janvier 1971.

Lisez dans le dernier numéro de

NOUVEAU MONDE

La revue dont on parle

- Le Québec: révolution sexuelle?
- Lévesque - va-t-il affronter Trudeau?

Claire Martin - par Naim Kattan

50¢ - à tous les kiosques

HMH

Éditions Hurtubise - HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Un nouveau

Grandbois Visages du monde

Images et souvenirs de l'entre-deux-guerres

Collection Reconnaissances — 392 pages — \$3.95

Quand vous en avez jusque-là...

Filez vers la quiétude des Bermudes.

Oubliez la neige, la brume, les retards, la foule. Oubliez les colères de l'hiver, filez vers la quiétude des Bermudes.

Du 1er décembre au 15 mars, prenez rendez-vous avec le soleil dans une île des plus sympathiques. Sautiez à bord d'un avion et filez vers un autre monde. Là où les terrains de golf d'un vert luxuriant semblent vous appartenir en exclusivité. Où les boutiques regorgent de trésors arrivés des quatre coins de la terre.

Voyez votre agent de voyage pour obtenir le dépliant sur les mois Rendez-vous. Ou écrivez à: Bermudes, 85 Richmond Street West, Toronto 110, Ontario. Dept. MLD/K

Avec notre agence vous voyagez toujours en toute quiétude

LA GRANDE AGENCE
DU CANADA FRANÇAIS

Succursale
LAVAL

CENTRE LAVAL

SORTIE 7 AUTOROUTE

688-5310

VOYAGES

TRAVELAIDE

LTEE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110, Tél.: 861-7272

OUVERT LE SOIR
JUSQU'À 21 H.
ET LE SAMEDI JUSQU'À
17 H.

Succursale
LONGUEUIL

1 PLACE LONGUEUIL

679-3777

informations

La droite laotienne voudrait bien faire sonner le glas de la neutralité

VIENTIANE, (AFP) — Une campagne ouvertement dirigée contre la politique de neutralité dont se réclame le gouvernement laotien, a été déclenchée hier par le "Sieng Seri", quotidien animé par le prince Sopsasana, vice-président de l'Assemblée nationale.

Le quotidien réclame la rupture des relations diplomatiques entre Vientiane et Hanoi, et affirme que le Laos "ne peut plus compter sur les accords de Genève qui proclamaient, en 1962, la neutralité du Laos".

Dans un violent éditorial, le journal dénonce l'agresseur nord-vietnamien, la Chine qui lui fournit des armes, violant, bien qu'ils les aient signés, les accords de Genève. "Il vaut mieux se déclarer ouvertement ennemis et se battre en ennemis, souligne le "Sieng Seri", cela donnerait plus de courage aux populations".

Axe anti-communiste

D'autre part, des rumeurs circulant à Vientiane laissent entendre que la famille Sananikone — qui représente un des clans de la droite les plus puissants de la capitale — s'apprêterait à déclencher une campagne hostile à la politique neutraliste et visant au renversement du régime en place, lors de la prochaine session parlementaire, en mai prochain.

M. Ngon Sananikone, ministre des Travaux publics, avait présenté il y a un mois un projet tendant à l'abandon de la neutralité et à la création d'un axe militaire "anti-communiste". Ce projet avait été rejeté par le prince Souvanna Phouma.

La proposition du ministre était contenue dans une lettre de cinq pages adressée au premier ministre et dont des copies furent remises "pour examen et avis" à tous les autres membres du gouvernement.

"Le régime de neutralité que nous avons strictement observé, écrivait notamment Ngon Sananikone, n'était pas payant pour nous. Je proposerais qu'une communauté de défense soit établie entre les pays d'Indochine attaqués par les envahisseurs nord-vietnamiens pour former

un axe Saigon — Phnom-Penh — Bangkok — Vientiane afin de faire face à l'agression communiste".

Ngon Sananikone annonçait au prince Souvanna Phouma qu'"un plan détaillé" en vue de la création d'un tel axe lui serait soumis si ces propositions recevaient son agrément.

Il estimait que les propositions de pourparlers avancées par le Front patriotique laotien n'étaient qu'un "leurre" et il qualifiait de "vaine" une "bonne

volonté" se fondant trop sur des négociations éventuelles pour régler unilatéralement le problème LAO.

Il semble qu'on ait eu connaissance très tôt de cette lettre dans les milieux de Saigon: elle ne serait pas étrangère, estiment les observateurs de Vientiane, aux rumeurs qui circulent aussi dans la capitale sud-vietnamienne sur la possibilité d'un prochain changement de régime au Laos, changement consécutif à l'intervention des forces américano-sud-vietnamiennes dans le pays.

À travers la routine militaire, des rumeurs d'un nouvel Hiroshima

(AFP) — L'activité militaire est de plus en plus intense dans le nord du Laos où des combats se déroulent près de Louang Prabang tandis qu'un nouveau poste pro-gouvernemental a été évacué dans la plaine des Jarres, au nord de Vientiane.

Les habitants de Louang Prabang, la capitale royale, suivent avec inquiétude depuis trois jours le va-et-vient des avions militaires laotiens et américains qui se succèdent sur l'aéroport de la ville. Le bruit des combats qui se déroulent dans un rayon de cinq à dix milles au nord et au nord-est, parvient jusqu'à la capitale. La nuit, le ciel est embrasé par les tirs d'artillerie et les fusées éclairantes.

En bordure de la plaine des Jarres, une attaque nord-vietnamienne a contraint des forces du gouvernement royal à évacuer le poste de Muong Pot, à une dizaine de milles de la grande base de Samthong, a annoncé le porte-parole militaire laotien.

Selon des rumeurs circulant à Vientiane, Samthong et Long Cheng (placettes tournantes des opérations de guérilla menées dans le nord du Laos par les services de renseignements américains) pourraient être bientôt

évacuées. On fait cependant remarquer que ces postes avaient déjà été évacués l'an dernier, puis réoccupés.

Le long de la frontière laotienne, trente mille soldats américains et sud-vietnamiens sont toujours massés, dans la région de Khe Sanh. Le porte-parole du commandement américain à Saigon, a annoncé hier que l'artillerie américaine avait commencé à bombarder le Laos, face à l'ancienne base des "marines", réoccupée ces derniers jours par les forces américano-sud-vietnamiennes.

Les informations faisant état de l'entrée de troupes sud-vietnamiennes au Laos sont toujours catégoriquement démenties à Saigon et à Vientiane. Toutefois, le comité central du Front patriotique laotien a condamné hier "l'invasion du Laos du sud" par des forces américaines et sud-vietnamiennes, dans un communiqué diffusé par l'agence du Pathe Lao.

Pour sa part, le gouvernement nord-vietnamien aurait placé en état d'alerte les provinces méridionales du Vietnam du Nord proches de la zone délimitée ainsi que les provinces côtières. Cette information, recueillie dans les milieux spécialisés de Saigon, est fondée sur une série d'émissions de Radio-Hanoi invitant la population et les forces armées à se préparer en vue "de mouvements de troupes sud-vietnamiennes au Nord-Vietnam".

L'arme nucléaire

La radio de Pékin, captée hier à Hong Kong, est revenue une fois de plus sur la possibilité de voir les Etats-Unis utiliser l'arme nucléaire en Indochine.

Radio-Pékin a cité le périodique japonais "Shukan Gendai" qui aurait déclaré que la situation en Indochine devenait "extrêmement dangereuse", et aurait poursuivi:

"Une organisation pacifique japonaise a été récemment informée par une organisation américaine que de multiples indices démontrent que les forces américaines utiliseraient des armes nucléaires en Indochine. Des bombes "A" tactiques sont prêtes non seulement à Okinawa mais également au Vietnam".

Selon la radio, un correspondant de presse japonais a indiqué de Saigon qu'en "prévision de l'emploi des bombes A, les Etats-Unis forcent deux ou trois millions de paysans de la partie septentrionale du Sud-Vietnam à se déplacer vers le sud. D'innombrables mouvements ont été également constatés sur le front dans le nord du Sud-Vietnam".

Radio-Pékin a rappelé qu'en avril dernier le président Nixon avait dit: "Je n'hésiterai pas à prendre des mesures énergiques et puissantes pour faire face à la situation au Vietnam".

Londres privé d'essence

LONDRES (AFP) — Sept cent cinquante chauffeurs de camions-citernes britanniques sont, par une simple grève de solidarité, en train de paralyser l'approvisionnement en essence de la région londonienne.

Demain, la capitale britannique sera entièrement privée d'autobus, qui en outre ne circuleront que de façon très réduite la semaine prochaine. Faute de mazout pour le chauffage, quatre-vingt écoles primaires sont fermées depuis 3 jours, tandis qu'hier à la veille du week-end, les files d'attente s'allongeaient démesurément devant les points de distribution.

Mort de Matyas Rakosi

BUDAPEST (AFP) — M. Matyas Rakosi, ancien chef du PC hongrois, est décédé dans une clinique de la ville soviétique de Gorki à l'âge de 79 ans, a annoncé hier de Budapest l'agence hongroise M.T.I.

M. Matyas Rakosi avait été, jusqu'à l'insurrection de 1956, le maître incontesté de la Hongrie, cumulant les fonctions de premier secrétaire du parti et de membre du politburo.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 8.00 p.m. heure de tombée.

ROBILLARD, Louis, notaire, A Montréal après une brève maladie est décédé à l'âge de 80 ans. M. Louis Robillard, fonctionnaire au Service des Finances de la Ville de Montréal (notaire). Le défunt laisse dans le deuil: son épouse, née Anne Marie Poirier; sa fille, Madeleine (Mme Jean J. Dion), son gendre, monsieur Jean J. Dion de Radio Canada; sa petite-fille Lise Dion. Les funérailles auront lieu le 8 février à 10 heures. Départ des

REMERCIEMENTS

LAMY: M. et Mme Jean-Paul Lamy, M. et Mme Fernand Gariépy (Madeleine), M. et Mme Claude Lamy, Mlle Jacqueline Lamy, remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de M. Pierre Lamy, survenu le 30 novembre 1970. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

internationales

La réouverture de Suez crée autant de difficultés qu'elle en résout

LE CAIRE (AFP) — La première vague d'optimisme passée, les observateurs au Caire examinaient hier avec scepticisme les chances de réussite de l'initiative égyptienne annoncée jeudi soir par le président Anouar El-Sadate en faveur d'une réouverture du canal de Suez.

Outre les considérations d'ordre politique et militaire, qui estiment-on, vont dicter la réponse d'Israël à la proposition égyptienne, le fait que le chef de la RAU ait lié un retrait partiel de l'armée israélienne à un calendrier global pour l'évacuation ultérieure de tous les territoires occupés risque, d'avis des observateurs, de réduire à néant les chances de cette initiative.

Néanmoins, l'éventualité d'une réouverture de la voie d'eau internationale a suscité une grande satisfaction dans les milieux compétents de la capitale égyptienne. Une réouverture du canal aurait en effet pour résultat de renflouer l'économie du pays et de mettre fin à la dépendance financière de l'Egypte.

Pour compenser le revenu du canal et la perte des champs pétroliers du Sinaï, trois pays arabes, l'Arabie saoudite, le Koweït et la Libye, versent annuellement à la R.A.U. 110 millions de livres sterling environ. Une reprise

de la navigation dans le canal et la mise à exécution du projet d'oléoduc Suez-Alexandrie, qui facilitera l'exportation des produits pétroliers des champs du littoral de la mer Rouge, ouvrirait la voie à l'indépendance financière de la R.A.U., du moins sur le plan arabe.

Cette proposition intéresse également les grandes puissances. (Occident et URSS) dont les navires doivent faire depuis quatre ans le grand détour par la route du Cap (Afrique du Sud). Elle survient au moment où les négociations pétrolières de Téhéran laissent prévoir une nouvelle hausse des produits pétroliers, dont le coût avait déjà été affecté par le prix du transport.

Cependant, dans une telle éventualité, les problèmes de déblocage de la voie d'eau seront multiples et la durée de quatre mois envisagée par les experts égyptiens pour rendre le canal à la navigation semble très optimiste.

Longue de 400 milles et large de 300 à 600 pieds, la voie d'eau est bloquée par 15 navires de différentes nationalités immobilisés depuis la guerre des Six jours, par les épaves des embarcations coulées au cours des incidents et par des bancs de sable.

Les travaux de déblocage et la réouverture du canal posent par ailleurs, estiment les observateurs, des problèmes d'ordre militaire puisque, jusqu'à présent, une zone de 32 milles le long du canal est "zone interdite".

aux 4 coins du monde

Liens Belgrade-Tirana

BELGRADE (AFP) — La Yougoslavie et l'Albanie vont échanger des ambassadeurs: cette décision, annoncée hier soir par l'agence Tanyoug, ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire des deux pays, marquée depuis la seconde guerre mondiale, d'abord par une brève période de grande sympathie, puis, conséquence de la rupture Staline-Tito, par une intimité proche du conflit armé, et enfin, depuis une quinzaine d'années, par une froideur glaciale qui ne s'est atténuée qu'après l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

Fin de l'état d'exception

MADRID (AFP) — Le conseil des ministres réuni hier sous la présidence du général Franco a décidé de lever l'état d'exception dans la province du Guipuzcoa, qui avait été décrété le 4 décembre dernier pour une durée de trois mois à la suite de l'enlèvement du consul allemand à Saint-Sébastien, M. Eugen Beihl, et des manifestations qui avaient accompagné dans cette province l'ouverture du procès de Burgos contre 16 nationalistes basques.

SGMW

LE DÉPARTEMENT DE RELIGION ANNONCE UN PROGRAMME EN :

HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DE LA RELIGION
programme d'une année conduisant à la Maîtrise
ès Arts ainsi qu'un programme en:

ÉTUDES JUDAÏQUES
programme de deux années conduisant à la Maîtrise ès Arts.

Pour tous renseignements s'adresser au:

Département de Religion
Sir George Williams University
Montréal, Québec

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF (COURS COLLÉGIAL)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte : - résidence pour étudiants seulement

PROGRAMME :

le cours collégial (diplôme d'études collégiales).

COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE CONDUISANT AUX:

- 1- Sciences de la santé
- 2- Sciences pures et appliquées
- 3- Sciences humaines
- 4- Sciences de l'administration
- 5- Arts
- 6- Lettres

ADMISSION:

Les demandes d'admission seront reçues du 1er février au 1er mai 1971

Veuillez vous adresser pour tout renseignement à:

BUREAU DES ADMISSIONS

Cours Collégial
3200, chemin Ste-Catherine
Montréal 250 (Québec)

Tél. : 342-1320 poste 255

(entre 9:00 et 17:00 h, du lundi au vendredi)

NOTE :

Le Collège Jean-de-Brébeuf offre aussi le cours secondaire pour garçons.
Tél. : 342-1320 poste 229

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS aux États-Unis

Cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Co-éducationnelle. Cours de 8 et 16 semaines au plus, pendant toute l'année. Écrivez à:

Program for International Students
St. Michael's College
Winooski, Vt. 05404 U.S.A.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(cours secondaire)

dirigé par les Peres Jésuites
reconnu d'intérêt public

- Internat et externat pour garçons
- Latin ou sans latin en secondaire I et II
- Secondaire V mixte

EXAMENS D'ADMISSION

en secondaire I
les samedis : 6, 13 et 20 février, 9h.00 a.m.
3200 chemin Ste-Catherine, Montréal 250

RENSEIGNEMENTS:

Secrétariat du cours secondaire
Tél.: 342-1320, poste 229

NOTE:

Le Collège Jean-de-Brébeuf offre aussi le cours collégial mixte.
Tél.: 342-1320, poste 255

EU: baisse du chômage

WASHINGTON (AFP) — La situation de l'emploi s'est légèrement améliorée aux Etats-Unis pendant le mois de janvier, a annoncé hier le département du Travail. Le taux de chômage a été de 6 pour cent de la population active, comme il l'avait primitivement été pendant le mois de décembre. Mais une révision des statistiques a porté le taux de chômage du mois de décembre à 6,2 pour cent, le plus haut niveau depuis neuf ans.

En tenant compte des variations saisonnières, le nombre des chômeurs aux Etats-Unis a baissé de 110.000 entre décembre et janvier, mais demeure supérieur à 4,5 millions. Devant la persistance du chômage, le gouvernement Nixon a décidé de renforcer les restrictions contre l'emploi des étrangers.

Selon les nouveaux règlements publiés hier au "Federal Register", le nombre des catégories d'emploi qui sont complètement fermées aux travailleurs étrangers est relevé de 43 à 50. Par ailleurs, les emplois d'ingénieurs et de techniciens ne sont plus accessibles aux étrangers qu'au terme de formalités plus restrictives que par le passé. Seuls les emplois dans les professions médicales restent largement ouverts aux étrangers.

Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, des témoins du monde chrétien.

à l'émission **Témoignage**

du 8 au 13 février 1971

LUNDI: Paul Marisset, S.J.: Un grand miracle de Jean XXIII
MARDI: J.J. Corbeil, P.B.: Pourqu'on, Père Blanc, j'ai organisé un musée africain ?
MERCREDI: J.J. Corbeil, P.B.: Présence canadienne en Afrique
JEUDI: Claude Brunet: "La mort du corps dans la tombe, je garde ma joie"
VENDREDI: L. Poirier, O.F.M.: Les Beattitudes ne sont elles que des paradoxes ?
SAMEDI: B. Côté, C.S.C.: Les parents sont ils responsables de la foi de leurs enfants ?

A 50 postes au Canada

CLVL Valleyfield 1370 13 h 45
CJSO Sorel 1320 8 h 40
CKBS Saint-Hyacinthe 1240 14 h 05

A Montréal syntoniser:

suites
de la première
page

LE PRÉSIDENT

facturé, pour cela nous serons propriétaires des mines de cuivre, pour cela nous allons être propriétaires des industries métallurgiques. Nous pouvons leur vendre de l'acier, pour ça nous sommes propriétaires des entreprises de l'acier. Nous pouvons leur vendre de l'engrais, pour cela nous sommes propriétaires du salpêtre. Ils possèdent plusieurs choses. Moi qui suis allé en Chine en 1953, je sais qu'ils produisaient plusieurs articles de type industriel.

— Quelle nouvelle conception de la justice représente les "tribunaux vicinaux" que votre gouvernement veut fonder?

— Ils représentent la possibilité que des milliers de personnes, qui n'ont pas accès à la justice, puissent y avoir accès. Mais plus important encore, ils représentent la création d'une conscience qui rend les gens responsables, afin que le peuple participe à des actes qui l'intéressent directement en tant qu'individus et bien sûr en tant que communauté.

Vous comprendrez parfaitement que ce qu'on a voulu faire croire, c'est que ces tribunaux vicinaux sont comme des tribunaux "populaires", avec des personnes sans formation juridique pour faire face à des problèmes de la judicature normale. Non. Les juges de paix existent en Angleterre. Les jurés par

exemple existent aux États-Unis. Ici le problème est différent. Chacune de nos initiatives, on essaie de faire croire qu'elle comporte, comme nous disons ici, "un poulet sous le poncho", une intention cachée.

Nous voulons qu'il existe la possibilité pour les gens de commencer à prendre des responsabilités. Et qu'ils commencent à prendre des responsabilités face à leurs propres problèmes. N'est-il pas important, par exemple, qu'il y ait un tribunal élu? Deux de ses membres élus par les gens, ayant auparavant élu non pas deux juges, mais dix, et de ces dix on tire les deux choisis au sort. Et que ces deux juges, avec un troisième désigné par le gouverneur, examinent un problème, disons, comme l'alcoolisme. Des simples fautes, des incidents entre voisins, des problèmes de négligence de la part des parents, de mauvaises mœurs, de malpropreté. Pourquoi pas? Ce serait manquer de confiance envers le peuple.

Mais voilà, on suppose que nous allons "organiser" les gens ici, afin de pouvoir, à travers ces tribunaux, espionner les uns et les autres. Qu'est-ce que nous allons donc espionner?

— Les réformes fondamentales du programme de l'Unité Populaire obligeront-ils quelques changements dans la fonction publique chilienne?

— Oui. Evidemment. Vous comprenez que la fonction publique d'un régime démocrate-bourgeois ne peut pas être la fonction publique d'un gouvernement populaire, national, démocratique, révolutionnaire. Cela ne signifie pas que nous allons éliminer tous les fonctionnaires. Nous devons avoir en main les points-clés, pour que les commandes de l'administration publique soient exercées par les gens qui partagent nos idées. Par exemple: je n'ai pas nommé surintendant des sociétés anonymes un partisan de la libre entreprise.

Le problème est le suivant: nous avons effectivement affirmé qu'il y a des milliers de fonctionnaires dont il faut obligatoirement respecter la carrière. Et nous avons démontré que nous allons la respecter. Nous allons même envoyer au Congrès un projet de loi afin de garantir à ces personnes la possibilité de conti-

nuer à remplir leurs fonctions. Exigeant qu'ils remplissent leurs obligations, et qu'ils soient en réalité des fonctionnaires efficaces. Cependant l'esprit que nous leur donnons, la responsabilité que nous leur transmettons, tout cela dépendra de nous.

— La période difficile que traverse l'université en Occident affecte l'université chilienne. L'Unité Populaire veut-elle l'aider à passer ces moments difficiles, à évoluer?

— Mais ces moments difficiles, les universités logiquement doivent les passer et les passeront en fonction de ce qu'elles sont restées en marge des processus sociaux. Elles ont été des universités introverties et non extroverties. Si l'université s'unit aux problèmes du pays

et du peuple, ses moments seront moins difficiles. Car la jeunesse donnera un autre sens à la vie, comprendra sa responsabilité, ne se sentira pas frustrée: il y aura un grand effort pour ouvrir l'université, non pas à tous puisque c'est impossible, mais à l'immense majorité. Il y aura moyen, pour ceux qui ne vont pas à l'université, de trouver de toutes manières des façons de développer leurs capacités: en apprenant un métier, une carrière technique plutôt qu'humaniste, etc. (Avec la permission du président nous avons abordé un dernier thème qui ne figurait pas au questionnaire préparé. Il s'agit du "feuille rose", le programme fondamental de l'Unité Populaire tel que distribué durant la campagne électorale).

— Le feuille rose fut constitué par les six partis. Il viendra un jour, je suppose, où toutes les mesures là-dedans auront été prises. Les six devront se réunir encore une fois pour se mettre d'accord sur un autre programme?

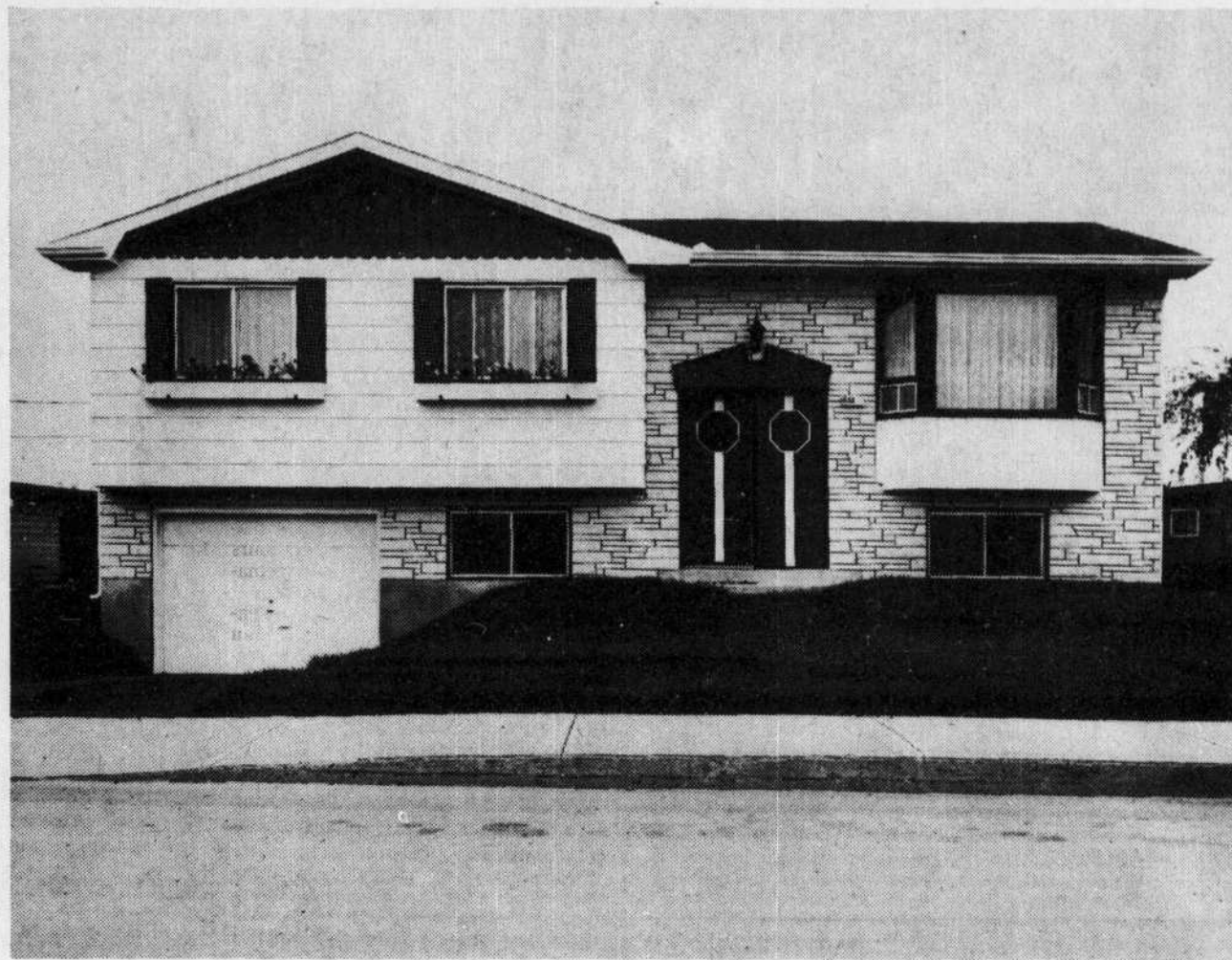
— Les chefs de parti de l'UP se réunissent une fois la semaine. Ils ne modifient pas ce livre rose. Ce livre rose n'est pas une Bible permanente, mais il recouvre une étape assez longue. Vous comprendrez, compañero, que l'étape est très définie. Ce feuille rose signifie récupérer pour le Chili les richesses qui sont entre les mains du capital étranger. C'est-à-dire un affrontement avec l'impérialisme, ce qui n'est pas si facile. Ce qui a provoqué des guerres et des

agressions dans le monde. Deuxièmement, il signifie la nationalisation du crédit: ce n'est pas si facile non plus.

— Avec le feuille rose, donc, vous en avez pour vos six ans?

— Peut-être pour plus. Peut-être pour moins. L'important à retenir, c'est que nous ne reculons jamais sur ce qui est dit là-dedans. Nous avancerons parce que nous avons dit que ce gouvernement-ci, populaire, démocratique, révolutionnaire et national, ouvrira le chemin vers le socialisme. Comme le socialisme ne s'impose pas par décret, il se peut que nous prenions trois, six, dix ou quinze ans. Cela dépendra des difficultés, de la conscience du peuple, de la volonté de se surpasser qu'il aura, de l'ascendant que nous aurons, nous.

Voici la maison anti-pollution



**Anti-fumée,
anti-bruits-du-chauffage,
anti-manque-d'eau-chaude,
anti-lavage-des-rideaux-souvent,
anti-espace-perdu,
anti-temps-perdu...
et
ANTI-POLLUTION!**

La maison «tout à l'électricité» NOVELEC



Novelec

Soyez jeune, soyez libre, soyez électrique!



Visitez les maisons anti-pollution des constructeurs NOVELEC suivants pendant la Semaine nationale de l'électricité ou renseignez-vous à l'exposition Novelec, aux Galeries d'Anjou, du 4 au 13 février prochains.

A. April Construction, Ltée Tél.: 351-7000 Édifices de 4 logements 2300-2334, rue Messier Montréal	Barone Cie. Ltée Tél. 725-9803 Duplex 6260, de Bellefeuille Saint-Léonard	E. Rodrigue Construction Tél.: 254-5509 Triplex 6080, de Carignan Montréal	Les Entreprises des Écores Inc. Tél. 729-0640 Duplex - Triplex 6100-6102-6104, de Jalesnes Anjou
Belcourt Construction Cie. Tél. 684-5520 Forest Village Maisons en rangée Dollard-des-Ormeaux	Roywood Realty Co. Inc. Tél. 642-2370 Domaine Richelieu Maisons en rangée Pointe-aux-Trembles	Aimé Boileau Inc. Tél. 748-7453 Maisons en rangée Guestin et Rochon Saint-Laurent	Yale Construction Inc. Tél.: 254-5351 Parc Belle-Rivière Maisons en rangée et appartements Rivière-des-Prairies
Midev Investment Ltd Tél.: 645-3022 Jardin Versailles Maisons en rangée Pointe-aux-Trembles	Grand Construction, Ltée Tél.: 274-8233 Duplex Ville Mont-Royal	Zaidan & Kfoury Const., Ltée Tél. 626-9237 Centennial Lake Duplex évolutifs Dollard-des-Ormeaux	Jean-Guy Const. Inc. Tél. 322-7142 Duplex 5205, Lavoisier Saint-Léonard
Rolland Charbonneau Construction Tél. 322-3426 Duplex Boul. Maurice-Duplessis Montréal-Nord	B.L.R. Construction Inc. Tél. 334-9170 Triplex Saint-Réal et Dudemaine Bordeaux	Semaine nationale de l'électricité du 4 au 13 février 1971	

Chez les jeunes

Les adeptes de la mari ont surtout besoin d'être mis en confiance

par Solange Chalvin

La deuxième cause de mortalité, après les accidents de voitures, dans la ville de Los Angeles, est l'absorption des barbituriques. Aussi le Dr Richard G. MacKenzie, directeur-adjoint de l'hôpital pour enfants de cette cité californienne, a-t-il été en mesure, au symposium sur la drogue, de donner à ses confrères médecins, des conseils très pertinents sur le traitement d'urgence et la réadaptation à long terme à donner aux jeunes victimes des drogues en général.

Chaque hôpital et chaque clinique devraient posséder en permanence une liste de noms de jeunes susceptibles d'être appelés pour venir faire la conversation avec les victimes de "bad trips". Dans la majorité des cas — à moins d'intoxication grave qui se manifeste par une dépression respiratoire ou le coma — le seul traitement recommandé est la mise en confiance de la victime. Un médecin peut difficilement passer de six à huit heures (c'est la durée moyenne d'un "voyage" au LSD) avec le jeune drogué. Aussi, le meilleur compagnon sera-t-il tient, échangeant des propos qui n'ont rien de moralisateur.

De son côté, une religieuse, directrice de l'Hôtel-Dieu de St. Catharines, Ontario, Soeur Audrey Mantle, a fait état d'une expérience réalisée par l'équipe médicale avec des moyens de fortune.

"Nous n'avions pas de local — nous avons laissé les jeunes s'asseoir dans les couloirs ou dans la chapelle: nous n'avions pas de personnel disponible — les médecins et les infirmières se sont transformés en bénévoles à tour de rôle:

nous n'avions pas d'argent — la communauté nous est venue en aide".

Le résultat: 224 jeunes ont fait 402 visites à la clinique en moins de huit mois. Les médecins et les administrateurs d'hôpitaux qui déclarent qu'il n'y a pas de problème de drogue dans leur localité, sont aveugles à ouvrir les yeux et à faire confiance aux jeunes qui sont prêts à offrir leurs services pour sauver d'autres jeunes.

Un étudiant en médecine de Sherbrooke, Yves Talbot, a reproché aux médecins leur ignorance, leur manque d'information et de curiosité. "Les victimes de la drogue en connaissent beaucoup plus que les médecins; dans ce cas, comment peuvent-ils leur faire confiance?" a-t-il dit.

Trois autres jeunes, responsables de "youth clinic" à Toronto et à Edmonton, ont fait état de statistiques établissant à 100.000 le nombre de jeunes nomades entre 16 et 21 ans au Canada. "Ces jeunes ne savent pas où s'adresser pour survivre. C'est à vous de le leur dire". Selon ces jeunes, seules les cliniques communautaires réussissent à rejoindre les victimes de la drogue. "Nous n'avons pas tellement besoin de soins médicaux mais d'une meilleure orientation sociale. Au lieu de vous attarder à savoir si la mari est bonne ou pas, traitez plutôt les adeptes de l'héroïne, du LSD ou de la mescaline, a-t-on dit. Ceux-là ont besoin de soins alors que les premiers s'adonnent à la mari comme vous fumez la cigarette ou buvez de l'alcool".

simplement parce qu'il est plus facile de réaliser un enlèvement politique que de résoudre le problème du chômage.

Mais, pendant ce temps, le fédéralisme est peut-être devenu plus fort au Québec qu'il ne l'était au lendemain de la victoire du premier ministre libéral, M. Robert Bourassa, le 29 avril dernier.

A ce moment, le Parti québécois a obtenu près de 24 pour cent du vote populaire. Mais si une élection avait lieu aujourd'hui, a ajouté M. Pelletier, les indépendantistes perdraient peut-être une partie de leurs sympathisants.

Il a indiqué que, pour sa part, il avait tiré la conclusion que le gouvernement devait prendre des mesures d'urgence, dans les 24 heures qui ont suivi l'enlèvement du diplomate britannique James Cross, le 5 octobre.

Il était du même avis que le premier ministre Trudeau: le gouvernement ne pouvait se permettre de négocier avec les terroristes pour la libération de criminels de droit commun en échange de M. Cross.

Il faisait remarquer à ses amis qu'en accédant à une telle demande, le gouvernement aurait créé un précédent très dangereux.

M. Pelletier note qu'il était "entièrement conscient des conséquences" que pouvait entraîner cette décision. "J'ai toujours eu la certitude que M. Cross serait libéré, mais pas Pierre Laporte".

MM. Laporte et Pelletier ont travaillé dans la même salle de nouvelles avant de se lancer dans la politique. M. Laporte, a ajouté le ministre, "fut mon premier patron alors qu'il était chef du pupitre au quotidien Le Devoir".

Gérard Pelletier

Québec est moins divisé qu'à la suite du 29 avril

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, croit que, par suite du recours à la Loi sur les mesures de guerre, en octobre dernier, l'opinion publique québécoise serait moins divisée qu'au lendemain des élections provinciales tenues six mois plus tôt.

Dans une interview accordée cette semaine, M. Pelletier a estimé que la plupart des citoyens québécois semblent avoir approuvé l'action prise par le gouvernement, comme étant une mesure exceptionnelle pour faire face à une situation exceptionnelle.

"Je ne crois pas que ce traumatisme aura des conséquences, a-t-il dit. Les dommages n'ont pas été très importants".

Même les critiques, a-t-il ajouté, réalisent maintenant que "le danger d'atteinte à la liberté n'était pas aussi grave qu'ils ne l'avaient d'abord pensé".

En même temps, poursuit M. Pelletier, il est toujours possible que le Front de libération du Québec — ou ce qu'il en reste —, tente d'obliger le gouvernement à maintenir les mesures d'exception au-delà de la date fixée par le Parlement, soit le 30 avril.

Le ministre a noté qu'il avait ouï-dire que des jeunes universitaires parlent maintenant de la nécessité d'éviter que la crise d'octobre ne passe à l'histoire comme un simple épisode de la vie québécoise, et du besoin de maintenir un climat de répression.

"S'il devait y avoir une nouvelle vague de terrorisme, obliger le gouvernement à prolonger les mesures d'exception, nous pourrions alors franchir une étape dangereuse", a-t-il dit.

Cette possibilité existe, a-t-il ajouté,

Un procès en règle

Des militants libéraux réclament le congédiement en bloc de la direction de Radio-Canada

par Pierre-L. O'Neill et Gilles Lesage

QUEBEC — Les délégués d'un des ateliers du congrès du Parti libéral du Canada (Québec) se sont dévoués, hier soir, dans un procès en règle contre la société Radio-Canada.

Ces libéraux ont accusé les reporters et les animateurs de la société d'État de vouloir détruire le pays, de fomenter la révolution, de favoriser le Parti québécois et les leaders contestataires du Québec.

Visiblement fort embarrassé par cette charge, le secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier, s'est fait reprocher de ne pas intervenir et de ne pas remplir efficacement son rôle de représentant du Québec à Ottawa.

Presque unanimement, les participants de cet atelier ont réclamé la disparition du conseil de la radio-télédiffusion canadienne, la nomination d'un ministre directement responsable de la société d'État, le congédiement en bloc de la direction actuelle et l'institution d'une enquête royale.

Les libéraux entendent que Radio-

Canada devrait surtout s'efforcer de faire connaître les politiques gouvernementales, fournir une information objective et favoriser l'unité du pays.

Pendant que M. Eric Kierans écoutait sans réagir les doléances des intervenants, son collègue, M. Jean Chrétien approuvait et parfois renchérissait par de nouvelles accusations.

De son côté, le solliciteur-général, M. Jean-Pierre Goyer, a dit dans un troisième atelier qu'il n'avait pas objection à ce qu'un membre du Parti québécois soit fonctionnaire fédéral, par exemple à Radio-Canada, mais à la condition qu'il respecte le mandat de la société, qui est, dit-il, de promouvoir l'unité du pays.

"Comment pouvez-vous, demanderait-il, à un aspirant fonctionnaire, si vous êtes en faveur de la sécession du Québec, servir ce pays loyalement tout en ne trahissant pas votre idéal?"

"C'est à lui de répondre, s'il peut faire ça, par exemple à Radio-Canada, en ayant à l'esprit que le but de Radio-Canada est de promouvoir l'unité du pays, sans se trahir, c'est son affaire. Mais

il ne faudrait pas que cette personne trahisse le pays pour sauvegarder ses propres idées. Ce qu'on demande d'abord à un employé c'est d'être loyal, pas seulement au sein du gouvernement, mais avec n'importe quel employeur, c'est la loyauté."

Dans un autre atelier, le ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, a déclaré hier soir que la politique globale de sécurité du revenu soumise par le gouvernement québécois est "compréhensible" et fait présentement l'objet d'un examen attentif.

Mais il estime que le problème c'est de trouver l'argent nécessaire pour mettre cette ambitieuse politique en oeuvre.

Participant à un dialogue avec les délégués au congrès du Parti libéral du Canada (Québec) le ministre a dit que le gouvernement central fera bientôt connaître sa réponse au Québec sur ce sujet qui a fait l'objet d'une conférence des ministres des affaires sociales la semaine dernière.

Il est délicat, dit-il, d'en parler à la veille de la conférence constitutionnelle où le sujet sera abordé en profondeur, cette fois par les onze premiers ministres du pays.

Il n'en a pas moins ajouté que le gouvernement fédéral avait lui aussi préparé des programmes globaux de sécurité du revenu semblables à celui de la commission Castonguay-Nepveu. Mais le problème, c'est qu'on n'a pas d'argent pour les appliquer.

M. Marchand a ajouté qu'il serait dangereux que de tels programmes donnent lieu à des régimes et à des coûts différents d'une province à l'autre.

Il admet, par contre, que les provinces peuvent avoir des aspirations différentes, mais qu'il appartient au gouvernement central de faire en sorte que le pays ne se désintègre pas.

Les citoyens juifs désirent une loi antidiscriminatoire plus complète

Il est urgent que le Québec adopte une déclaration des droits de l'homme protégeant tous les citoyens contre la discrimination qui existe encore, notamment à Hampstead, Ville Saint-Laurent et Ville Mont-Royal où les citoyens juifs n'ont pas droit de vote aux élections des commissions scolaires protestantes auxquelles ils versent leurs taxes.

Tel est l'un des nombreux aspects d'un mémoire qu'a reçu hier à Montréal le premier ministre québécois, M.

Robert Bourassa. Une délégation de six membres du Congrès Juif Canadien, dirigée par M. Nathan Gaisin, a exprimé le souhait qu'une vaste campagne d'information soit menée auprès des citoyens afin de leur faire connaître leurs droits, leurs devoirs et les chances qui s'offrent à eux. La délégation a souligné que la législation antidiscriminatoire actuelle, en ce qui a trait à l'emploi et au logement par exemple, est fragmentaire, incomplète, et manque de clarté.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement.

APPARTEMENTS A LOUER

CÔTE D'AZUR

CAP D'ANTIBES: ravissant penthouse, tout confort, vue exceptionnelle sur le Golfe Juan. 5 minutes à pied de la plage. Idéal pour couple. Semaine - quinzaine - mois. Tél.: 481-6630 8-2-71

APPARTEMENTS A LOUER

POINTE-AUX-TREMBLES: 4 1/2, modernes, chauffés, électricité et eau chaude fournies, tapis, stationnement, 2 chambres fermées, entrée laveuse-sécheuse. \$105 - \$110 - \$115 - \$120. Tél.: 254-8852 13-2-71

COTE DES NEIGES: Gâtineau, moderne, 3 1/2 - \$110, 2 1/2 - \$95 ou \$100, meublé. Concierge Tél.: 733-5657 22-2-71

AUTO A VENDRE

VOLKSWAGEN 1968, excellent état, 26.000 miles, radio "Blauk-punt", pneus hiver-été, prix \$1.200. Particulier. Tél.: 735-0963 ou 670-0338 demandez M. Hervé ou M. Milleret. 8-2-71

BUREAUX A LOUER

Boul. Pie IX et Jean-Talon, 2-025 pieds carrés, chauffé, climatisé, électricité, très propre, stationnement. Tél.: jour 271-4631. 22-2-71

A ST-BRUNO

6 grands bureaux, tapis mur à mur, grand stationnement, site commercial. Idéal pour avocats - notaires - agents d'assurance, etc. 1701 Montarville Tél.: 653-4525 8-2-71

CHALET A LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: luxueux "Bavarois", 5 1/2, chauffés, flanc montagne, près pentes, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Semaines - Tél.: 256-6825 (fin de semaine 254-6728). 1-3-71

CHALET A VENDRE

Autoroute région Ste-Adèle "Petit Westmount, plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski. \$15.900, terrain compris: \$98.50 par mois. Tél.: 731-3501. J.N.O.

COMMERCE A VENDRE

NETTOYAGE A SEC Bonne clientèle - Bien situé. A sacrifier cause maladie. 2301 boul. Rosemont Tél.: 721-1293 11-2-71

CHARCUTERIE-PÂTISSERIE

Commerce florissant à vendre. Endroit excellent et très achalandé dans centre d'affaires. Agencement clair, agréable et invitant. Prix \$32.000.00 incluant marchandise, comptant à discuter. Si vous êtes intéressé, faire parvenir qualifications et détails de votre expérience à: Case 10 Le Devoir Montréal 127. Toutes réponses seront confidentielles. 8-2-71

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES POUR COURS PRIVÉS

Cherche professeur de mathématiques modernes, avec expérience dans l'enseignement. Viendrait à la maison le mardi soir pour garçon de 13 ans.

Ecrire Case 13 Le Devoir 8-2-71

COURS PRIVÉS

Cours intensifs de coupe-couture sur mannequin. Résultats rapides. Tél.: 481-3532 8-2-71

DIVERS

Voulez-vous être parmi les 1.000 convives qui seront choisis pour assister le 24 juillet au grand banquet en l'honneur du Général Charles De Gaulle, en commémoration de sa visite au Québec en 1967? Ecrire Case 9 Le Devoir. 8-2-71

PROJET A L'ETUDE: formation village communautaire. Personnes intéressées par ce projet communiquiez vos vues et suggestions à Case 11 Le Devoir 8-2-71

DUPELX A LOUER

BROSSARD: bas-duplex, 10 minutes centre-ville, grand 5 1/2, chauffé, plus salle de jeux, garage. \$200 aussi haut. \$150, mois. Tél.: 678-8537 16-2-71

BOUL. L'ASSOMPTION: luxueux bas-duplex détaché, chauffé, 6 pièces, coin rue, sous-sol fini, salle de jeux ou bureau professionnel. Entrée privée. Tél.: 256-6825 15-2-71

EGLISE DEMANDEE

Achat ou location à long terme. Particulier recherche église ou chapelle, dimension petite ou moyenne. Ville ou campagne. Tél.: 681-4512 8-2-71

FEMMES DEMANDEES

Dentiste, Côte-des-Neiges, demande secrétaire-réceptionniste. Tél.: 482-3317 ou 733-3631 8-2-71

SECRÉTAIRE

Au moins 5 ans d'expérience, études supérieures. Pour prendre la responsabilité de diriger le personnel de secrétariat dans un bureau de professionnels. Parfaite maîtrise des deux langues. Ce poste intéressera les personnes qui gagnent présentement \$650, ou plus par mois. Envoyez curriculum vitae à: Case 14, Le Devoir, Montréal. Toute réponse sera traitée confidentiellement. 9-2-71

Sténo-dactylo bilingue au moins 4 ans d'expérience, bureau Place d'Armes. Expérience légale un avantage. Ecrire, donner curriculum vitae et salaire demandé à Case 12, Le Devoir. 13-2-71

GARDERIE

Garderais enfants: naissance à 5 ans. Expérience. Tél.: 727-7029. 8-2-71

HOMMES DEMANDES

Un producteur de champignons de l'Alberta, recherche homme expérimenté dans le domaine général de la production commerciale de champignons. Pour renseignements: Ecrire Brooks Mushroom Farm, C.P. 475, Brooks, Alberta. 9-2-71

HOMME SÉRIEUX, de 40 ans et plus pour de courts voyages, environs de Montréal, pour contacter clients. Nous entraînerons. Doit être bilingue. Ecrire par avion à C.A. Dickerson, près. Southwestern Petroleum Corp. Ft. Worth, Texas. 13-2-71

LOGEMENTS DEMANDES

Couple, 1 enfant, désire logement sur rue paisible, 6 à 8 pièces avec cour, chauffé de préférence. Tél.: 523-2730 8-2-71

AHUNTSIC ou DUVERNAY: bas, 5 1/2 pièces avec sous-sol, entrée laveuse-sécheuse. Références. Tél.: 389-5346 8-2-71

LOGEMENTS A LOUER

NOUVEAU-ROSEMONT: haut-duplex, 5 pièces, chauffage électrique. \$130. Tél.: 255-5801. 9-2-71

LOGEMENTS A LOUER

COTE DES NEIGES: haut-duplex, ensoleillé, 8 pièces, chauffé, eau chaude, foyer, réfrigérateur-cuisinière, concierge. Mai. \$260. Tél.: 737-3232 12-2-71

Clanranald 5833, bas de duplex, endroit très attrayant, 5 pièces, pour adultes \$155. Occupation immédiate. Tél.: 489-6096 8-2-71

OUTREMONT: luxueux haut-duplex détaché, ensoleillé, chauffé, eau chaude, 3 chambres, salle à manger, salon, vivier, dinette, cuisine moderne, installation laveuse-sécheuse, salle bains. Libre. Tél.: 272-0351 18-2-71

ANJOU: près Jarry, et Galerie Anjou, grand 3 1/2, chauffé, dans duplex, semi sous-sol, entrée laveuse-sécheuse. Tél.: 353-5954. 8-2-71

COTE-DES-NEIGES: paroisse St-Germain d'Outremont, près université, haut d'un duplex pour 2 adultes. Rabais pour une personne seule. 6 pièces, garage. Tél.: 731-4147 8-2-71

LAVAL DES RAPIDES: 331, Laurier, 3 1/2 - 4 1/2 pièces, chauffés, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, près écoles, commerces, parc. \$100, mois. Tél.: 681-6347 ou 667-6035. 6-2-71

POINTE-AUX-TREMBLES: 1010, 53e avenue. Libre immédiatement. Demi sous-sol, bien éclairé, près école, église, autobus. 3 1/2 pièces, \$80, par mois. Ménage fait au complet. Tél.: 256-8356. J.N.O.

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106. Le soir: 5 à 9 heures, samedi p.m., fermé lundi. Tél.: 288-2332. 1-3-71

PROPRIETES A VENDRE

CHEMIN STE-CATHERINE: cottage détaché, 11 pièces, 5 chambres à coucher, salle de jeux, garage double. Prix \$58.000, conditions à discuter. Pas d'agent. Tél.: 279-2557. 15-2-71

PROFESSIONNEL... HOMME D'AFFAIRES... Spacieuse résidence de 12 pièces en banlieue de Québec, face Ile d'Orléans. 7 chambres à coucher, garage et grand terrain avec verger. A 25 minutes du centre-ville. Prix \$35.000, comptant \$12.000. Tél.: (418) 667-5416 (après 6.30 p.m.) 8-2-71

ST-BRUNO

Propriétaire transfère en Europe. Bungalow, 3 chambres à coucher, salle de jeux, système de chauffage central air chaud, redécoupe et peinture en décembre dernier. Grand terrain tout fini gazon et patio. A vendre ou à louer avec peu de comptant. Occupation: 1er février. Tél.: 937-9305 ou 331-1835 11-2-71

ROUSSILLE TRANSPORT

ROUSSILLE TRANSPORT déménagement local. Longue distance. Emballage, entreposage. 725-2421. 8-2-71

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou palétots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR - SPECIALISTE -

Habits et costumes sur mesure 351 est. rue G11201 Tél.: 388-2532 8-2-71



SOIRÉE

D'INFORMATION

COOPRIX

Cooprix

16 mois

après

le 8 février à 20h

Auditorium Le Plateau

3710 Calixa Lavallée

Artiste invité:

Raymond Lévesque

La chronique de Jean Charles Bonenfant

De l'histoire "bon vivant" à l'histoire "Astérix"

Dans cette chronique que je m'efforce de tenir le plus régulièrement possible pour couvrir le vaste champ qu'on m'a confié, certains ouvrages, par leur importance ou peut-être par mon caprice, se voient accorder un traitement de faveur.

De temps à autre, il convient donc de réunir quelques publications variées pour donner au lecteur pressé le panorama le plus complet possible de la production. Qu'on ne se scandalise donc pas de voir ensemble le recueil périodique d'une société d'historiens, qui se disent "bons vivants" et un manuel de géographie sur le Canada qui par sa toilette extérieure et son contenu est aussi attirant qu'un Astérix.

Les Cahiers des Dix

La Société des Dix a été fondée, en 1935, comme "une association de camarades" qui se réunissent périodiquement et qui dans ces rencontres aiment parler d'histoire. Sans être nécessairement des historiens de métier, ils fouillent le passé et ils publient chaque année un recueil de leurs travaux. Le numéro trente-quatre des Cahiers des Dix, qui est celui de 1969, a paru en 1970. (1) Il peut sembler délicat de parler d'un recueil auquel on a soi-même collaboré et dont on a même assumé officiellement l'édition, mais je fais taire ma conscience et je préviens la critique en me contentant de nommer les neuf autres auteurs qui ont signé des articles: Louis-Philippe Audet, Raymond Douville, Philippe Sylva, Séraphin Marion, Armand Yon, Sylvio Leblond, Robert-Lionel Séguin, Jacques Rousseau et Luc Lacourcière. Mes collègues me pardonneront certainement de ne parler que des articles de ces deux derniers collaborateurs, dans le premier cas à cause de l'auteur et dans le second à cause du sujet. Comme Jacques Rousseau menait de front de nombreux travaux lorsqu'il est mort l'été dernier, on n'a pas fini de publier de lui des pages posthumes, mais je pense que son étude pour les Cahiers des Dix est un des derniers textes qu'il ait préparé. Il témoigne de l'universalité et du caractère de

cet homme si attachant. On sait qu'il s'intéressait à tout et qu'il avait des lumières sur tout. Cette fois, sous le titre "Le parler canadien et le français universel", il s'est fait l'apôtre d'une conception large et généreuse du français universel et de l'acceptation de vocables canadiens-français de bon aloi. Les amis de Rousseau croiront encore l'entendre parler lorsqu'ils liront une phrase comme celle-ci: "Notre parler, même avec ses lacunes ne mérite pas les sottises critiques, le dédain des étrangers ou, pire, le reniement de certains retour d'Europe, bien en retard avec l'argot d'avant-guerre".

Pour la deuxième fois, Luc Lacourcière aborde un sujet qui a soulevé beaucoup de curiosité au Québec, mais qui jusqu'ici n'avait guère été étudié scientifiquement, celui de Marie - Joseph Corriveau, cette femme de Saint-Vallier de Bellechasse qui, en avril 1763, fut condamnée à mort pour avoir tué son second mari. Dans les Cahiers de 1968, Lacourcière avait étudié le dossier de la Corriveau; en 1969, il a examiné son destin posthume à travers tous les textes écrits des conteurs, romanciers, chroniqueurs et historiens jusqu'à l'année 1947. Il se propose dans les prochains cahiers de poursuivre son examen jusqu'en 1970 et surtout, en sa qualité de spécialiste du folklore, d'analyser les authentiques versions de tradition orale.

Les Cahiers des Dix de 1969 rappellent, sous la plume de Raymond Douville, la disparition du dernier survivant des membres fondateurs de 1935, Gérard Malchelosse qui, en plus d'avoir consacré de nombreux articles à la petite histoire, était reconnu comme un des meilleurs spécialistes des Canadiens dont il s'occupait d'ailleurs à la bibliothèque de l'Université Laval lorsqu'il mourut. Les Cahiers des Dix sont maintenant publiés aux Presses de l'Université Laval que dirige un des membres de la Société, André Vachon.

Sociologie de l'éducation

Dans une société où, ces dernières années, on a tant discuté des problèmes de l'édu-

tion et où par ailleurs, les sociologues ont triomphé ou ont été accusés de tous les maux, il convenait qu'on publie un recueil de textes intitulé Ecole et société au Québec avec en sous-titre la précision qu'ils constituent des "éléments d'une sociologie de l'éducation". Les textes ont été choisis et ils sont présentés par Pierre W. Bélanger et Guy Rocher. (2) Dans leur avant-propos, ces derniers expliquent qu'ils ont voulu offrir aux étudiants, qui trop souvent doivent s'initier aux sciences de l'homme à travers des recherches faites à l'étranger, "un choix de textes présentant des recherches sociologiques sur différents aspects de l'éducation au Québec". Le choix est considérable et varié puisqu'on a fait appel à une vingtaine d'auteurs, et que, par ailleurs, on a aussi reproduit des textes importants comme des extraits de rapports de commissions d'enquête. Pour qu'on puisse passer le recueil, chaque chapitre est complété par une liste de lectures recommandées. L'ouvrage sera évidemment utile surtout aux étudiants et à leurs professeurs, mais il peut offrir à tous une lecture féconde. On s'apercevra qu'il y a tout de même eu, ces dernières années dans le Québec, des études sérieuses sur les problèmes de l'éducation et on découvrira peut-être que la sociologie et les sociologues ne sont pas toujours ce qu'affirment parfois moqueusement ceux qui se prétendent "réalistes". C'est sans doute l'occasion de rappeler qu'en 1968 et en 1969, le professeur Guy Rocher a publié en trois tomes une Introduction à la sociologie générale (HMH) dont on semble malheureusement n'avoir parlé que dans les milieux spécialisés, mais qu'un lecteur cultivé peut aborder avec intérêt et profit.

Histoire du Québec

Comme ancien bibliothécaire et toujours désireux de ne pas répéter inutilement le travail d'autrui, je garde pour les bibliographies un amour tendre et je ne puis résister à la tentation de les signaler lorsqu'elles sont bien faites. On vient de publier aux Éditions du Borel Express une bibliographie sélective de l'histoire du Québec couvrant les années 1967 à 1970. Les auteurs, deux jeunes professeurs d'histoire, René Durocher et Paul-André Linteau, ont pris la précaution d'inscrire sur la page couver-

ture qu'il s'agit d'une "édition préliminaire". Ils demandent aux utilisateurs de formuler des remarques et des suggestions afin que la bibliographie puisse devenir un véritable Guide d'histoire du Québec au côté du Guide d'histoire du Canada de Beaulieu, Hamelin et Bernier, dont j'ai déjà parlé dans cette chronique. Même dans cette édition préliminaire, la bibliographie vraiment "sélective" de Durocher et Linteau me semble un des instruments les plus utiles à ceux qui veulent étudier intelligemment l'histoire du Québec.

Géographie du Canada

On ne parle pas habituellement des manuels dans les sections que les journaux consacrent aux livres et le public les connaît par d'autres canaux puissants. Par contre, les manuels de géographie utilisés naguère au Québec ont laissé chez les adultes d'aujourd'hui des souvenirs peu enthousiastes. C'est pourquoi, je me permets de signaler l'excellente "Géographie contemporaine" consacrée au Canada par Colette Lafay-Hamelin, du Collège Mérici de Québec et Louis-Edmond Hamelin, de l'Université Laval. (3) Ce dernier est bien connu par ses travaux scientifiques et il n'a pas cru s'abaisser en collaborant à la préparation d'un manuel. Les illustrations sont vivantes et bien choisies; quant au texte, il est concis et précis. Il est intelligemment complété par des exercices auxquels les adultes autant que les étudiants du secondaire pourraient avec profit se livrer. C'est l'occasion de rappeler que le professeur Hamelin a publié, en 1969, dans la collection Magellan, consacrée à la géographie et ses problèmes, aux Presses universitaires de France, un ouvrage sur le Canada dont on a peu parlé de ce côté de l'Atlantique, mais qui me semble un des meilleurs instruments pour aborder le Canada.

Jean-Charles Bonenfant

1. "Les Cahiers des Dix", No 34, Montréal, 1969, 286p.
2. "Ecole et société au Québec", "Éléments d'une sociologie de l'éducation", Textes choisis et présentés par Pierre W. Bélanger et Guy Rocher, Éditions HMH Ltée, 1970, 465p.
3. Colette Lafay-Hamelin, et Louis-Edmond Hamelin, "Le Canada", Géographie contemporaine/Hamelin-Grenier, Éditions du Nouveau pédagogique Inc., Montréal, 1970, 130p.

La saison aux Presses Universitaires du Québec

Les Presses de l'Université du Québec ont dévoilé dernièrement leur programme de publications pour la saison 1970-1971. À cette occasion, les PUQ ont lancé simultanément à Québec, Montréal, Trois-Rivières et Chicoutimi deux nouveaux ouvrages (Voix et images du Pays III et L'Œuvre littéraire et ses significations) publiés dans la série des Cahiers de l'Université du Québec ainsi que cinq rééditions de titres déjà épuisés dans cette même collection.

Les Presses de l'Université du Québec qui entreprennent leur première saison complète ont également présenté leur premier catalogue général qui comporte trente et un titres. La lecture de ce catalogue permet de constater que, tout en poursuivant la série des Cahiers, les PUQ offriront d'ici juin 1971, six ouvrages hors série ainsi que la nouvelle Collection Studio qui réunira des monographies illustrées de la vie et de l'œuvre de divers créateurs qué-

bécois. Au chapitre des prochains titres à paraître, mentionnons: "La jeunesse du Québec en révolution" par Jacques Lazure, "Les relations intergouvernementales au Canada" par Gérard Veilleux, "L'avenir d'une prédiction" par Gilles Lane, "Les Basques dans l'Estuaire du Saint-Laurent" par René Bélanger, "Les Rouges" par Jean-Paul Bernard, "Principes de management" par Bernard Monteil et Maxime A. Crener.

Les trois premiers ouvrages de la Collection Studio seront consacrés à Albert Dumouchel, Jacques De Tonnancour et Jacques Ferron. Rappelons que les Presses de l'Université du Québec, fondées en septembre 1969, sont un service offert par l'Université à ses professeurs, chercheurs et étudiants ainsi qu'au public en général. Les PUQ présentent un programme d'activités qui les situe d'emblée dans le peloton des importantes maisons d'édition du Québec.

LES MILLIONNAIRES DU BEST-SELLER

Grâce à la collaboration de deux éditeurs d'avant-garde :

- des romans vendus (en anglais) à des dizaines de millions d'exemplaires
- des livres dans une présentation luxueuse pour votre bibliothèque
- des prix adaptés à tous les budgets

HAROLD ROBBINS
L'EMPIRE DES REVES
\$ 7,50 (prix sug.)
2.890.000 ex.

LE NUMERO 4
\$ 2 (prix sug.)

IRVING WALLACE
COMLOT
3.280.000 ex.
2.650.000 ex.

HAROLD ROBBINS
STILETTO
\$ 1,25 (prix sug.)
1.900.000 ex.

LES 4 PLUS FABULEUX TIRAGES DE L'ÉDITION MONDIALE



ROBERT LAFFONT
MARABOUT
EN VENTE PARTOUT

gratuitement : sur simple demande à l'adresse ci-dessous, vous recevrez régulièrement le Magazine illustré en couleurs et le catalogue général.

Distributeur général pour les Amériques : KASAN Ltée-226 Est, Christophe Colomb, QUÉBEC P.Q.

DÉSIRONS ACHETER:

PEINTURES LIVRES
SCULPTURES PÉRIODIQUES
CANADIENNES ANCIENS et MODERNES

R. Deslauriers 6251 rue d'Iberville Mtl, 331
727-7390

FOYER DES ARTS EATON 9^e ÉTAGE EN VILLE

Exposition - vente de
peintures à l'huile et
sculptures de l'artiste

Gilles Gingras

jusqu'au samedi 20 février

EATON

FOYER DES ARTS EATON 9^e ÉTAGE EN VILLE

NOTRE GRANDE VENTE ANNUELLE SE POURSUIT JUSQU'AU 15 FÉVRIER

DES COLLECTIONS PRESTIGIEUSES À DES PRIX IMBATTABLES!

AU PRIX DE FRANCE

LA PLÉIADE
L'UNIVERS DES FORMES
GÉNIES ET RÉALITÉS
ÂGES D'OR ET RÉALITÉS
ET TOUS LES LIVRES D'ART

Toute l'histoire de l'art en 4 volumes
Relies - grand format - Abondantes illustrations
Cartes historiques et plans en couleurs:

- La préhistoire de l'Europe - au lieu de \$25.00 \$13.50
- L'antiquité - au lieu de \$25.00 \$13.50
- L'art d'Occident des catacombes à la fin du XVI^e siècle - au lieu de \$25.00 \$13.50
- L'art d'Occident du XVII^e siècle à nos jours - au lieu de \$25.00 \$13.50

Georges ROUAULT — STELLA VESPERTINA

- Gravé par les Maîtres-Imprimeurs DRAEGER FRÈRES
- Réalisé sous la direction de Georges ROUAULT avec son concours effectif
- Avant propos - Abbe Maurice Morel
- René Drouin, Biteur
- Imprimé sur velin pur fil du Marais
- Numéroté

Au lieu de \$800.00

\$400.00

POUR LES ENFANTS, DES ALBUMS MAGNIFIQUES
à des prix défiant toute concurrence

- | | | | |
|--|----|-------------------------------|-------------|
| • ALBUMS PHOTOS (4 titres disponibles) ch. | 75 | • 44 CHANSONS DE MARY POPPINS | 60 |
| • GRANDS ALBUMS HACHETTE (16 titres disponibles) ch. | 85 | • NOUVEAUX JOUE À CACHE CACHE | 99 |
| • ALBUMS DU CHAT BOTTE (2 titres disponibles) ch. | 45 | • NOUVEAUX JOUE À CHAT PERCHE | 99 |
| • ALBUMS SILHOUETTE (e titres disponibles) ch. | 35 | • LIVRES T.V. | 3 pour 1.00 |

LES COMMANDES POSTALES
SERONT HONORÉES

(Joindre un mandat-poste plus 25¢ pour frais d'envoi)

N.B. AUCUNE REMISE NE SERA FAITE SUR LES COLLECTIONS DE POCHES

LIBRAIRIE LEMEAC INC.
371 ouest, LAURIER, Montréal - Tél.: 273-2841-2842-2843

A votre service

- de 9h à 18h les lundi, mardi et mercredi
- de 9h à 21h les jeudi et vendredi
- de 9h à 17h le samedi

La chronique de Jean Éthier-Blais

Camus aujourd'hui: un colloque en Floride

Où en est Camus? Qu'est devenu ce prince contemporain de l'esprit français? On le lit encore avec une ardeur, il faut dire, toute philosophique. Ce que je constate, c'est que dans les hebdomadaires littéraires, sa vogue passe. On le cite moins qu'il y a cinq ans, à propos de tout et de rien. Le prophète a dirigé contre la Ville ses trompettantes troupes et les murs ne sont pas ébranlés. L'homme révolté se range et il semble bien qu'il ne demande, en dernière analyse, que cela. Il suffit tout simplement de savoir attendre. Les véritables révoltes, aujourd'hui, sont autres et Camus ne les a pas connus. Ce sont les révoltes de l'âge d'or. Ils ont tout et c'est dans la mesure où ils sont archi-gavés qu'ils se rendent compte qu'ils n'ont rien. Les damnés de la terre se taisent, entre l'usine et le skidoo. C'est à l'âme que nous aurons de plus en plus mal, désormais. Il est symptomatique qu'il ne soit jamais question de cette douleur métaphysique dans les actes du Colloque Camus 1970 (1) qui s'est tenu à l'Université de Floride, il y a tout juste un an et que viennent de faire paraître les dirigeants, bien dynamiques, du CELEF de Sherbrooke. On en est Camus, se demande-t-on et où en sommes-nous de Camus? Faut-il parler de purgatoire? Sans doute pas. Tout simplement, les lecteurs de Camus ont changé de camp. Il a cessé d'être

un écrivain à la mode, remplacé par les stakhanovistes du nouveau roman d'abord et ensuite par l'aile freudienne et anthropologique des gramscariens de Port-Royal. On en vient à regretter Camus. Depuis sa mort, la littérature française s'enfonce dans des étangs glacés d'ennui là où toute technique remplace l'inspiration, le savoir, le don d'écrire. Ce qu'il y a de plus mauvais dans l'esprit allemand triomphe, c'est-à-dire cette sorte de préciosité dans l'explicitation de l'évidence, préciosité qu'accompagne un vocabulaire créé de toutes pièces. Sans doute Camus, dans une certaine mesure, a-t-il donné le ton. Son œuvre est critique avant d'être créatrice. Ses personnages expliquent le monde au lieu de le vivre. Lisez La chute et puis, dans un même temps, les explications que donne de lui-même Marmeladov dans Crime et châtiment. Vous constaterez illico qu'une veine de l'esprit européen, lourde de riches concentrations créatrices, a été tarie par l'histoire.

Camus marque-t-il donc cette fin du terrorisme intellectuel européen, qui nous a façonnés à coups de guillotine morale? Après lui, sans le savoir, sommes-nous devenus autonomes? Le règne de l'Amérique mythique s'annonce-t-il? Devrons-nous nous tourner vers Borges, Asturias, Vargas Llosa? La ville et les chiens doit-il remplacer Les désarrois de

l'élève Toerless? Je me pose instinctivement toutes ces questions en lisant les articles et les débats qui composent Camus 1970. Ce sont des questions troublantes. Et les réponses qu'apporte cet ouvrage débouchent elles aussi sur des horizons qui prêtent au rêve et au doute. Ainsi, Camus a écrit son œuvre à partir d'un fonds culturel que nous partageons avec lui. Certains noms agissaient sur lui comme un acide. Il se gargarisait de leur importance culturelle. M. Robert Champigny cite ceux de Heidegger et de Husserl, que Camus utilise sans les avoir véritablement lus. On le comprend et la faute n'est pas grave. Je ne connais pas Heidegger, mais j'ai passé un mois, avec des amis, dans la nuit des temps, à tenter de déchiffrer les Méditations cartésiennes (Vrin, 1953) et me suis rendu, tout ahannant, jusqu'aux lois de la compossibilité. Et puis, j'ai fait machine arrière. Sans doute mon ego transcendantal était trop faible. Loin de moi, donc, la pensée de condamner Camus. C'est à quoi je veux venir, c'est au fait que son corpus intellectuel ne différait en rien du nôtre. Ce qu'il a eu, c'est une base historique et géographique qui s'appellent la Guerre et la France. L'époque la suscitait et la machine de propagande culturelle française a diffusé son nom dans tout l'univers. Fils de l'événement, voilà ce qu'il fut, et c'est la raison fonda-

mentale pour laquelle on peut se demander si Camus survivra à son époque et aux problèmes qu'elle suscite. Il est imbriqué dans le temps immédiat. Ensuite, il n'a pas eu le courage de choisir entre un univers de formes qui eussent pu animer son athéisme de commande et la spiritualité sans ambages. La première solution eût fait de lui l'égal peut-être d'Anatole France. Un grand écrivain à la grammairerie épique. La seconde lui eût permis d'être le vrai guide de notre temps. Car ce dont nous avons besoin (la jeunesse surtout) c'est d'approfondissement spirituel. La spiritualité est partout, dans les ondes qui nous entourent. Mais elle est avilie par ceux qui l'utilisent. Nous préférons tous, en dernière analyse, être guidés par un prophète que par un spécialiste de la vente du savon. D'autant plus que les savons, hélas! lavent de moins en moins. Mais ce sont les vendeurs de savon (qu'ils logent Place Rouge ou à Manhattan) qui tiennent le haut du pavé. Un homme comme Camus n'a pas eu le courage, ou l'instinct du visionnaire, de se dresser contre les machines, de dire: Je crois en un Dieu — et de donner l'exemple de l'âme de feu. Il avait peur de Sartre, de Simone, des discothèques, de Juliette Greco, des remugles de la culture traditionnelle déguisée en avant-garde. Le respect humain a tué le cœur. C'est

aussi pourquoi il ne durera pas. Les principaux collaborateurs de l'entreprise floridienne insistent, à juste titre, sur le doublement camusien. M. Fitch (Toronto) note que la progression chez Camus va de l'unicité à la réflexion sur soi. Cela est sans doute vrai, mais la démarche de Camus est faussée dès l'abord par l'interdiction qu'il s'est à lui-même faite de ne pas choisir entre la primauté du monde et la primauté de soi. Il a voulu engager le dialogue avec les forces négatives, dont toute la tactique est de vous entraîner dans les méandres des faux problèmes. A telle enseigne que le monde de Camus finit par ressembler au Roman de la Rose; les personnages s'y nomment non plus Clamence ou Meursault, mais bien Responsabilité, Culpabilité, Espérance, Absolu, Méditerranée, Europe. Sujet de thèses innombrables: non pas sujet de lecture. Du reste, dans cette optique, je fais difficilement confiance à un écrivain contemporain qu'entourent les hordes professorales. C'est qu'il y a une seule page de la Rose de sable que dans La Peste, Montherlant analyse la réalité froidement en lui-même, ses morgues et passion chez ses personnages. C'est le contraire chez Camus. Il n'a créé aucun personnage arabe, ni

homme ni femme, qui donne le ton. C'est gênant lorsqu'on est un écrivain nord-africain, spécialiste de la communion humaine. Il flatte en profondeur l'instinct racial du petit blanc. Y a-t-il plus "petit blanc" qu'un professeur? J'en suis un moi-même et je porte l'odieuse, comme les autres, de cette nature. Cette façon d'être m'a du reste frappé, à la lecture de Camus 1970. Je constate une sorte d'impossibilité pour un professeur (je pense à ceux qui écrivent, n'ont pas d'impulsion intellectuelle) d'écrire sur et pour lui-même. Il lui faut un tuteur intellectuel et Camus, avec l'assurance que donne la situation de n'être ni dans le vrai ni dans le faux, joue parfaitement ce rôle. De sorte que les professeurs finissent par concevoir leur travail de succion comme d'importance, comme le seul valable. Inanité sonore qu'on pardonnerait volontiers, si elle s'accompagnait d'humilité. Mais non. L'œuvre a été écrite pour eux et pour leur permettre de prôner lamentablement. Ou est, dans cette suite d'exercices, l'extase romantique d'un Camus? J'ai particulièrement aimé les interventions de M. Robert Champigny, qui est ironique et lucide et ne s'écoute pas parler. Adieu Camus. Livrée aux exégètes en mal de se faire valoir, son œuvre devient de plus en plus périssable. Cette vie et ce regard, cette propriété devant l'Histoire, méritaient sans doute un autre sort. Mais l'Histoire est injuste et le Camus posthume prend place, avec les autres, dans les rangs des hommes révoltés, ceux qu'il n'a pas su décrire.

(1) Camus 1970, CELEF, Université de Sherbrooke, M971.

L'AUPELF et l'Afrique

Dans le cadre de ses activités internationales, l'AUPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française) vient de créer une chaire de coopération en littérature africaine. Le 1er titulaire M. Thomas Meloné, vient de passer le mois de janvier au Canada; il séjournera parmi nous jusqu'au 6 février pour participer au Congrès de l'Association canadienne des études africaines (Québec du 4 au 6 février). Il se rendra ensuite en Belgique (Liège) au mois de février et en France (Aix-en-Provence - Avignon) en mars.

M. Thomas Meloné est directeur du département de littérature africaine comparée de l'Université fédérale du Cameroun à Yaoundé. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages importants dont "De la négritude dans la littérature négro-africaine", un ouvrage sur Mongo Beti. Une autre étude importante sur Chinua Achebe est actuellement sous presse. Pendant son séjour au Canada, M. Meloné participera au cours universitaire de Radio-Canada sur "Les littératures noires d'expression française". Il a donné de nombreux cours, séminaires et conférences aux universités Laval, de Montréal, de Sherbrooke et d'Ottawa. Il doit faire au prochain congrès des africanistes, une importante commu-

nication sur "la contestation dans la littérature africaine, anglaise ou française". Pour ce genre de manifestation, l'AUPELF rend un service inestimable aux universités de langue française. Elle leur permet de correspondre, d'échanger des professeurs et spécialistes, et concourt au développement harmonieux de la francophonie. La chaire de coopération internationale implique un seul professeur, mais d'autres échanges sont prévus entre les universités africaines, et les universités canadiennes et européennes, échanges de plus en plus souhaités par toutes les universités. Récemment, M. Michel Tétu, directeur du département d'études françaises de l'Université Laval, a fait un séjour en Afrique pour le compte de l'AUPELF, en particulier dans les universités de Yaoundé, Abidjan et Dakar, afin d'envisager la mise sur pied d'échanges de professeurs, échanges qui devront se réaliser dans les prochaines années. Rappelons que l'AUPELF est un organisme né à Montréal en 1963, où il a toujours son siège social. M. Jean-Marc Léger lui a donné une impulsion remarquable que M. Beutler son successeur, poursuit actuellement d'excellente façon comme nous le prouvent d'heureuses initiatives.

A la foire de Bruxelles

La troisième Foire internationale du Livre de Bruxelles se tiendra du 12 au 21 mars 1971 et groupera plus de 1.000 éditeurs d'une trentaine de pays. On peut l'appeler "la plus grande librairie du monde". Le Canada participera à cette exposition mondiale et on y trouvera une exposition d'ouvrages canadiens publiés dans les deux langues du pays au cours des dernières années. Un stand collectif du Canada sous les auspices de la direction des Affaires culturelles du Ministère des Affaires extérieures du Canada présentera 455 titres canadiens soit 225 titres publiés par les membres de l'Association des Éditeurs Canadiens et la Société des Éditeurs de manuels scolaires du Québec, 130 livres publiés par les membres du Canadian Book Publishers' Council et 100 titres publiés par Information-Canada (publications gouvernementales du gouvernement du Canada). La participation à

cette exposition est organisée par un comité conjoint du Conseil Supérieur du Livre, du Canadian Book Publishers' Council et d'Information-Canada. Monsieur J. Z. Léon Patenaude, directeur général du CSL est responsable du stand collectif canadien et représentera les organismes professionnels de langue française. Lors de la Foire de Bruxelles en 1970, un Centre de Diffusion du Livre canadien-français a été inauguré et lors de la prochaine Foire de 1971, un Centre de Diffusion du manuel scolaire québécois sera également inauguré. Le Catalogue de l'édition canadienne-française des ouvrages publiés au Québec sera publié à l'occasion de la Foire pour le marché belge ainsi qu'un catalogue de manuels scolaires québécois du niveau élémentaire et secondaire pour la diffusion en Belgique et au Congo-Kinshasa.

La chronique de Jean-Guy Pilon

Poèmes et grandes feuilles: jeunes et moins jeunes

Depuis quelques mois, on a tendance, dans l'édition de poésie au Québec, à publier des poèmes sur de grandes feuilles qui sont, par la suite, pliées en huit ou en seize. Cela donne, parfois, et même souvent, des moments de poésie qui ne sont pas tout à fait des recueils mais, qui pourraient à la limite, en tenir lieu. C'est le cas de la revue "POÈMES INÉDITS", publiée à Québec et qui commence, je crois bien, sa deuxième année. Du dernier numéro, je retiens surtout un très beau poème de Jean Royer qui s'intitule: FEMME EN MON

PAYS HABITABLE, et tout au long duquel, le poète associe, dans ses images, le pays rêvé et la femme rêvée. Voici le début de ce poème qui confirme le talent de Jean Royer: femme que je vis en mon pays à perdre femme que je peuple en mes automnes tombés mot à mot femme que je voyage en mes discours de neiges femmes que j'aime en mes paysages transpercés femmes que j'habite au ventre du fleuve

Dans le même numéro, on retrouve un poème de Pierre Morency qui m'apparaît inférieur à ceux qu'il a publiés dans son dernier livre: "AU NORD CONSTAMMENT DE L'AMOUR" et dont il a été question dans ces pages il y a quelques semaines. Mais Pierre Morency, qui a plusieurs cordes à son arc, a lancé, à Québec, l'idée des poèmes affiche et le premier qu'il publie "LES APPELS ANONYMES" est fort belle venue. Il faudrait absolument, répandre cette affiche. Le révérend Père Gustave Lamarche, de la Congrégation

des Clercs de St-Viateur, a toujours été préoccupé de littérature mais sans y entrer véritablement. Il fut directeur d'une revue qui a publié de bons textes, il a aussi tenté de devenir un essayiste engagé. Depuis longtemps, très longtemps, il écrit, et à une époque, il fut particulièrement connu par ses grands jeux dramatiques. Il a, d'autre part, écrit des poèmes. Il est très étrange de retrouver son nom aux "ÉDITIONS PASSE-PARTOUT" qui ont publié, déjà, des petits recueils de Pierre Morency et de Pierre Bertrand. Cela étonne, mais surtout, me semble fort éloigné de la poésie actuelle même la plus bane. Car, Gustave Lamarche a mis au point un système indéfectible. On pourrait croire que ses poèmes sont des pastiches de l'Ancien Testament, mais bientôt, on se ravise: les livres bibliques débordent de poésie toujours vraie, alors que chez Gustave Lamarche, on sent l'imitation du souffle. L'imitation de la poésie.

Poésie mystique et poésie métaphysique a-t-on dit? Je n'en suis pas sûr, même si les intentions de l'auteur sont louables. Je n'y trouve rien de transcendant, rien d'exaltant, sinon un étalage de connaissances dépassé et un préchi-précha fort inquiétant de nos jours. J'ai un très grand respect pour des poèmes d'inspiration spirituelle j'en vois un exemple récent dans le recueil de Fernand Dumont. Je ne veux pas ici faire une comparaison mais plutôt, mettre les deux démarches en opposition. Autant la poésie de Fernand Dumont tient compte, de la réalité de l'homme, de son épaisseur tragique et de son espérance autant celle de Gustave Lamarche se veut éthérée et ne parvient pas à exister. Je ne voudrais que citer les deux dernières strophes d'un poème intitulé "LE CHAPELET" au cours duquel l'auteur raconte comment a été inventé ce dernier.

"APOLLO XIV" et les trois hommes qui l'habitent qui sont aussi trois poètes. Cela c'est mon temps. Avec tout ce que ça comporte de rêve, de connaissance et de travail. En particulier aujourd'hui, les poèmes de Gustave Lamarche m'apparaissent épuissamment dramatiques. Jean-Guy Pilon Le 2 février 1971.

les éditions
france-Québec
inc. DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR LE CANADA DE
FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Pour la première fois, en français, des livres extrêmement clairs et abondamment illustrés qui mettent vraiment l'économie à la portée de tous.

COLLECTION CLÉ:

L'argent et ses secrets - M. Ramonellina	\$2.75	Direction de l'an 2000 - P.C. Pathé	\$2.75
L'économie selon Mao - J. P. Salliel	\$2.75	La céramique - M. Dematest - M. Druel	\$7.00
L'entreprise, l'argent et vous - P. Méchin	\$5.05	La fonction ordonnance	\$9.80
Le système monétaire international	\$8.95	Management - P. Lambert	\$2.75
R. Triffin			

COLLECTION VIE PRATIQUE:

Tous en forme - R. Raynaud	\$3.50	La gymnastique sans mouvement	\$4.90
A.B.C. du savoir-vivre - F. Lefolcavez	\$4.60	Découvrons le brige - M. Bacon	\$4.20

Pour les enfants et les adolescents, exigez toujours les livres **FERNAND NATHAN**. "Un éventail extraordinaire de magnifiques ouvrages dont:

L'espace et sa conquête	\$3.30	La science qui nous entoure	\$3.30
La nature	\$3.30	Héros de livres merveilleux	\$5.35
Le beau livre des animaux	\$5.55	Mon encyclopédie en couleurs	\$5.55
L'homme fait des merveilles	\$5.55	Le paon et le roitelet	\$2.80
La rose et le papillon	\$2.80	Timmy	\$2.80
La petite hirondelle	\$2.80	La chouette qui voulait voir le jour	\$3.10
Le petit Sherpa aux yeux bleus	\$3.30	La biche blonde et la grand lion	\$3.30

Catalogues en couleurs expédiés sur demande.

526-3719

3582 CHAMBLY, MONTRÉAL 401

LES ÉDITIONS FRANCE-QUÉBEC inc.

LA LIBRAIRIE QUÉBÉCOISE

1567A, St-Denis 842-3604

ACHAT

LIVRES USAGÉS

VENTE

Litt. française et canadienne

40 à 60%

DE RÉDUCTION SUR LA MAJORITÉ

OFFRE SPÉCIALE

(pour un temps limité)

le nouvel
OBSERVATEUR

Abonnement d'un an
air cargo \$20.00
(52 nos)

(coupon à retourner à LIBRAIRIE
FERRON, 1456, de la Montagne,
Montréal.)

NOM:

ADRES:

VILLE:

☐ Je joins un chèque de \$20.00
☐ Je désire recevoir un numéro
 spécimen gratuit

LD 30-1-71

SAIDYE BRONFMAN CENTRE OF THE YMWYHA
5170, CH. DE LA CÔTE SAINT-ÉTIENNE TEL. 737-6551

Université Sir George Williams
Henry Hall Building,
1455, Boul. de Maisonneuve,
Tel.: 879-4132

Une exposition jumelée à partir du 1er au 17 février

CONCEPT, SYSTÈME, PROCÉDÉ

45° 30'N - 73° 36'O

Sujet du panel: "La pensée déterminante", dimanche 7 février - 3 p.m.

au théâtre du Centre Saidye Bronfman

Moderateur: **Arthur Bardo**, Centre Saidye Bronfman;

Participants: **Jean-Paul Meunier**, Philosophie, Université du Québec; **Claude Pannaccio**, Philosophie, Université de Montréal; **Jean Lortie**, section Film, Cegep d'Ahuntsic; **Donald M. Theall**, Président du Conseil; secteur anglais, Université McGill; **Normand Thériault**, critique d'Art, La Presse; **Normand Cooke**, Sociologie, Loyola et Université Sir George Williams.

Heures d'exposition:

C.S.B.
5170 chemin Côte Ste-Catherine

Dimanche - jeudi: 10 a.m. à 10 p.m.

Vendredi: 10 a.m. à 4 p.m.

Sir George,

1455 Boul. de Maisonneuve

Lundi - vendredi: 11 a.m. à 9 p.m.

Samedi: 11 a.m. à 5 p.m.

HMH

Éditions HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Paul Roussel
La Dame
en coup de vent

Nouvelles

Collection L'Arbre — \$2.50

VIENT DE PARAÎTRE...

OUVRIR LE FEU et STRESS

Deux recueils de poésies de GILBERT LANGEVIN

- Une rigueur de style et une conscience existentielle
- Une poésie dure et efficace par l'un des chefs de file de la littérature québécoise
- Deux parutions attendues

En vente partout à \$2.00 - Distribue par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tel.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

ÉDITIONS DU JOUR

ÉDITIONS DU JOUR
Président et
directeur général
Jacques Hébert

Les sports à la pige

BROOKS ROBINSON, dont les exploits dans la Série Mondiale ont permis aux Orioles de Baltimore de vaincre les Reds de Cincinnati, a signé hier un contrat de \$100,000 pour la prochaine saison, ce qui représente une augmentation de \$20,000. Il se joint ainsi au groupe des \$100,000 dont fait partie son coéquipier Frank Robinson. La saison dernière, Brooks a conservé une moyenne au bâton de .276, sa plus haute moyenne en cinq ans, et a fait produire 94 points tout en frappant 18 circuits. Il a également dépassé les caps des 2,000 coups sûrs et des 1,000 points produits. Par ailleurs, Lou Brock, le champion des buts volés en quatre occasions, a accepté hier les conditions des Cardinals de St-Louis. Brock, qui a établi un record des temps modernes en volant 50 buts ou plus pour une sixième année consécutive, a frappé pour une moyenne de .304 en 1970 et a obtenu 51 larcins en 66 tentatives. Enfin, le lanceur Ron Kline a annoncé qu'il prenait sa retraite afin de se présenter sous la bannière républicaine lors des prochaines élections dans le comté de Butler. Il a joué pour les clubs Pittsburgh, St-Louis, San Francisco, Detroit, Boston et Washington.

ROBERT LEBEL, président de la ligue Jr "A" du Québec, a décidé d'intensifier sa lutte afin de mettre un terme aux batailles qui caractérisent les matches de la ligue. A compter de maintenant, une amende de \$25 sera imposée à un gardien de buts coupable d'avoir enfoncé, donné du coude ou fait trébucher dans sa zone ou à l'extérieur de celle-ci. Il écoperait également d'une amende de \$25 s'il quitte son quadrilatère pour se mêler à une bagarre. De plus, afin d'éviter qu'un simple accrochage ne dégénère en bagarre générale, tout joueur qui tentera de s'interposer entre deux belligérants devra verser une amende de \$15.

LA CONTESTATION gagne même les cercles du hockey et la façon de diriger les équipes juniors semble devenir de jour en jour plus délicate. La ligue de hockey Jr de la Colombie-Britannique a décidé de répondre énergiquement à cette contestation en suspendant pour deux ans, les 16 joueurs de l'équipe des Cougars de Victoria, les meneurs de leur division. Bud Miller, président de l'équipe, a indiqué qu'il avait bon espoir de trouver 16 autres joueurs disposés à jouer sous les ordres du directeur général Eric Bishop. La contestation a eu pour origine le congédiement de l'instructeur Ron Maxwell par Bishop qui a alors décidé d'assumer lui-même les fonctions d'instructeur. Maxwell aurait reçu son congé parce que selon Bishop, il n'obtenait pas un rendement suffisant de ses joueurs.

STEVE DURBANO, le bouillant joueur de défense des Malboros de Toronto, pourra laisser se refroidir ses ardeurs belliqueuses pendant les neuf prochaines parties de son équipe à la suite de la suspension de dix jours imposée par Clarence Schmalz, président de la ligue Majeure de l'Ontario. Durbano a mérité cette suspension à la suite de la bataille générale de vendredi dernier à London dans laquelle Durbano avait récolté deux majeures, une mauvaise conduite et une punition de match. En décembre dernier, il avait été suspendu pour quatre matches pour les mêmes raisons.

LE CLUB DE SKI du centre Immaculée-Conception se rendra demain au mont Ste-Anne. Le départ est à 7h.30 a.m. au centre, 4265 Papineau. Pour réservations: 256-5459.

LE CLUB DE SKI LI-VER organise demain une excursion de ski au mont Blanc, dans les Laurentides. Pour informations: 667-6161.

LE SERVICE DES LOISIRS St-Victor organise une soirée dansante ce soir au centre des Loisirs, au 2600 Fletcher, dans l'est de la métropole, à compter de 20h30. On couronnera parmi les huit candidates au titre, la reine des Loisirs St-Victor. Pour informations: 352-7995, 351-2059 ou 351-4993.

LES AMATEURS DE LA MOTONEIGE en auront pour leur argent en fin de semaine, surtout ceux qui se rendront dans la région de Québec pour voir à l'œuvre quelques-uns des as du bolide des neiges qui se partageront des bourses de \$8,400. Pour sa part, la firme Bombardier sera doublement représentée par son équipe internationale et par l'écurie "Les Bombardiers" du Québec. Aujourd'hui, dans le cadre du Carnaval de Québec, les champions motoneigistes se disputeront la victoire sur l'oval de la piste de Québec tandis que demain, la course sera présentée à St-Henri de Lévis.

UN CINEASTE sud-africain désire que le boxeur Muhammad Ali tienne le rôle principal dans le film sur la vie d'un chef des Zoulous qui régnait il y a 150 ans. Cependant, un petit problème surgit. Le tournage aura lieu en Afrique du Sud et à Malawi mais Ali ne peut quitter les Etats-Unis jusqu'au résultat de sa demande en appel par suite d'une condamnation pour avoir refusé de remplir ses obligations militaires.

LES FESTIVITES ANNUELLES prendront place au centre Immaculée-Conception à compter de mercredi prochain, 10 février. Elles se poursuivront jusqu'au 19 février suivant. Le tout débutera le premier soir avec des rencontres de badminton mettant en vedette les Yves Paré, Lucien Lajoie, Fernand Bernier, Mireille Caza et autres. Suivra ensuite l'escrime, avec la participation de la championne canadienne Fleurette Campeau. Les fêtes se termineront le 19 avec le bal des "Op-tigettes", à l'hôtel Bonaventure.

LES CUBS DE CHICAGO, malgré des revenus de l'ordre de \$5.5 millions, ont annoncé que les profits nets pour l'année 1970 n'avaient été que de \$379,556 à cause, principalement, de l'augmentation vertigineuse des coups opérationnels. Les Cubs, qui ont terminé au second rang de la division Est de la ligue Nationale, ont récolté \$2,470,590 grâce à la vente des billets, tant à Chicago qu'à l'extérieur, ainsi que \$877,177 venant des concessions. De plus, \$1,251,577 de revenu de radio et télévision s'ajoutent aux autres bénéfices. Ils ont attiré 1,642,705 spectateurs, l'an dernier, soit juste un peu moins que le record de 1,674,993 établi en 1969. Espérons tout de même que ces légers bénéfices ne feront pas augmenter le prix de la gomme à mâcher de M. Wrigley.

Hockey

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	EST	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	36	8	6	256	129	78	
New York	31	11	10	169	118	72	
Montréal	23	16	11	177	143	57	
Toronto	24	24	3	175	149	51	
Buffalo	14	26	10	127	187	38	
Detroit	14	29	8	137	195	36	
Vancouver	15	31	5	134	189	35	

OUEST

	EST	G	P	N	BP	BC	Pts
Chicago	34	12	6	192	123	74	
St-Louis	21	15	13	133	129	55	
Philadelph.	20	22	9	137	147	49	
Minnesota	18	22	11	120	143	47	
Pittsburgh	17	22	12	145	149	46	
Los Angeles	14	25	11	147	188	39	
Californie	15	33	3	128	185	33	

JEUDI

Philadelphie 6, Chicago 2
Buffalo 5, Los Angeles 2
New York 1, Detroit 0

HIÉR

Montréal à Californie
Pittsburgh à St-Louis

CE SOIR

Montréal à Los Angeles
Philadelphie à Toronto
New York à Vancouver
Buffalo à Boston
Chicago à Minnesota

DEMAIN

Toronto à Buffalo
Minnesota à Boston
Detroit à Californie
après-midi
Pittsburgh à Chicago
St-Louis à Philadelphie
après-midi

LIGUE AMERICAINE

	EST	G	P	N	BP	BC	Pts
Québec	21	19	8	148	155	50	
Montréal	17	22	8	148	163	42	
Springfield	17	22	8	148	163	42	
Providence	15	21	9	151	171	39	

OUEST

	EST	G	P	N	BP	BC	Pts
Baltimore	27	12	5	167	141	59	
Cleveland	23	17	5	178	128	51	
Rochester	18	21	7	157	165	43	
Hershey	17	20	7	138	140	41	

JEUDI

Québec 5, Springfield 2

HIÉR

Hershey à Baltimore
Providence à Rochester

CE SOIR

Rochester à Cleveland
Hershey à Québec
à Philadelphie
Baltimore à Springfield

DEMAIN

Baltimore à Providence
Springfield à Rochester

Harry Howell acheté par Los Angeles

LOS ANGELES (AP) — Les Kings de Los Angeles ont acheté hier le contrat du vétérinaire joueur de défense Harry Howell, des Golden Seals de la Californie.

Howell, 38 ans, en est à sa 19ème année dans la ligue Nationale, dont 17 avec les Rangers de New York. Il a remporté le trophée Norris en 1966-67 comme le meilleur joueur de défense de la ligue.

Le prix d'achat n'a pas été révélé par les Kings qui ont cependant révélé que seul un montant d'argent faisait partie de la transaction. Même si la souffrance d'une blessure au dos au début de l'année, Howell est retourné au jeu la semaine dernière.



QUE DE SOURIRES — L'entraîneur Maurice Brousseau et la charmante Claire Viens, attachée au service de la publicité à Blue Bonnets, posent fièrement avec Hickory Stout qui prendra le départ demain après-midi dans une course dotée d'une bourse de \$4,000. Hickory Stout a baissé pavillon par un nez seulement à ses deux derniers départs. Il sera donc intéressant de voir ce qu'il fera demain.

AL DOROW À HAMILTON

HAMILTON (CP) — Après un long mois de recherches, les Tiger-Cats de Hamilton ont nommé leur nouvel entraîneur, hier, en la personne de Al Dorow, 41 ans et ancien quart-arrière des Argonauts de Toronto durant sept parties en 1959. Dorow remplacera ainsi Joe Ristic qui a quitté l'équipe de Hamilton pour accepter un poste à Harvard.

Dorow, qui fut suivi de Tobin Rote à Toronto, a accepté les offres du directeur général Ralph Sazio jeudi. Les termes de l'entente n'ont pas été révélés.

Dorow était un des instructeurs de l'Université du Michigan depuis 1965. Il a déjà également travaillé pour les Titans de New York de la ligue Américaine de football. Dorow fit l'équipe d'étoiles avec Michigan en 1951. Son équipe a perdu une seule rencontre durant deux ans alors qu'il en était le quart-arrière.

Il a été repêché par les Redskins de Washington de la ligue Nationale au second tour mais a joué la saison 1952 avec l'équipe de la base Bolling Air Force. Il s'est joint aux Redskins en 1953, a été échangé à Philadelphie en 1957 et est arrivé au pays l'année suivante.

Il a évolué pour les Lions de Vancouver en 1958 avant de rejoindre les Argonauts l'année suivante.

C'est cependant avec les Titans, aujourd'hui les Jets, qu'il a connu ses meilleurs moments en tant que professionnel. Il a dominé la ligue comme passeur et fut nommé le joueur le plus utile de l'équipe, en 1960.

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

La 1ère course USAC: le 28 fév.

INDIANAPOLIS (AFP) — L'autodrome argentin de Rafaela sera, le 28 février, le théâtre de la première des douze épreuves du populaire championnat de l'Automobile club des Etats-Unis (USAC), compétition sur piste pour monoplace de trois litres communément appelés "Formula Indianapolis".

C'est la première fois que les dirigeants américains acceptent une course étrangère au sein de leur épreuve dont la course vedette a lieu fin mai, sur 500 milles à Indianapolis. Par le passé, les épreuves ayant eu lieu au Japon, sous contrôle de l'USAC, n'avaient aucune incidence sur le classement général par points remporté en 1970 par Al Unser, d'ailleurs vainqueur des 500 milles d'Indianapolis.

Le pilote mexicain Pedro Rodriguez qui fera ses débuts en compétition de voitures de tourisme le 14 février à Daytona Beach, n'est pas classé parmi les débutants, en raison de son expérience sur le circuit floridien où il triompha quatre fois en voitures de sport ou en prototypes.

"Bien que ce soit sa première course de stock cars, nous ne pouvions logiquement inclure Pedro parmi les débutants. Ça aurait été une initiative qui nous aurait couverts de ridicule".

Tous les ans, le meilleur débutant en voitures de série reçoit de la part des organisateurs un prix spécial dit trophée Pat Purcell dont les lauréats, au cours des 13 années de l'histoire des 500 milles de Daytona, eurent pour noms Richard Petty, David Pearson, Donnie Allison, Pete Hamilton et Bill Dennis qui tous, plus tard, remportèrent la course.

Dalton s'est casé

O.K. Dalton, l'ancien instructeur des Alouettes, s'est trouvé un poste comme assistant-instructeur de football et instructeur d'éducation physique avec l'Université de l'Illinois du Nord.

Au Mont Sainte-Anne

Karl Schranz sera de la partie

L'inscription officielle des meilleurs skieurs d'Autriche et de Suisse a confirmé pour la classique internationale de la Banque de Montréal au Mont Ste-Anne, en fin de semaine prochaine la participation de tous les meilleurs skieurs au monde.

Le vétéran Karl Schranz, qui à 32 ans demeure tout de même le point de mire du ski alpin et qui défend la Coupe du Monde qu'il a gagnée au cours des deux dernières années, vient en tête de liste d'une équipe autrichienne de 12 membres.

Et le groupe comprend des vedettes telles que Edmund Bruggmann, Walter Tresch et Bernhard Russi, chefs de file d'une délégation de 12 skieurs de la Suisse.

Ainsi, les 15 meneurs tant chez les hommes que chez les dames, sauf trois, seront en lice lors du slalom géant et du slalom spécial disputés sur le flanc du Mont Ste-Anne vendredi, samedi et dimanche prochain.

Il n'y a aucune épreuve de descente aux compétitions de la Coupe du Monde au Mont Ste-Anne, ce qui explique l'absence des spécialistes Jean-Daniel Daetwyler et Karl Cordin.

Les autres

En plus de Schranz, l'équipe d'Autriche comprend chez les

hommes David Zwilling, Joseph Loidl, Heini Messner et Alfred Matt. Chez les dames, on retrouve Anne-Marie Proell, une véritable menace à la suprématie française au combiné, Wiltrud Drexel, Gertrud Drexel, Berni Rauter et Monica Kaserer.

Outre le trio de tête de Suisse, on retrouve Adolf Röstl, Hans Zingre, Heini Hemmi, Peter Fredi et Manfred Jacober. On se souviendra de Jacober à titre de gagnant de catégorie 'B' qui, il y a deux ans au Canada, a gagné plusieurs épreuves de la Coupe Pontiac.

Les super-vedettes de France telles que Jean-Noël Augert, Patrick Russel, Henri Duvalard, Michèle Jacot et Françoise Macchi ont confirmé leur participation depuis une semaine déjà.

Ainsi, on assistera à la reprise de la grande rivalité entre les Français, les Autrichiens et les Suisses sans oublier pour cela l'excellent skieur italien Gustavo Thoeni. Chez les dames, il semble que ce sera de nouveau le duel entre les Françaises, l'Autrichienne Anne-Marie Proell et la Canadienne Betsy Clifford.

Conditions excellentes

On rapporte que les conditions de l'enneigement au Mont

Le Devoir, samedi 6 février 1971 • 11

marabout-auto

COURSES-TECHNIQUES-RALLIES EN VENTE PARTOUT

Karen Magnussen tient tête aux Américaines

PETERBOROUGH (PC) — Karen Magnussen, de Vancouver, a pris la première place hier à l'issue des six figures obligatoires des épreuves terminales lors des championnats d'Amérique du Nord de patinage artistique présentés à Peterborough.

La jeune Canadienne de 18 ans devance Janet Lynn, championne des Etats-Unis, après que cette dernière eut éprouvé des difficultés dans les trois dernières figures. Magnussen a 1,043.8 points contre 1,021.7 pts pour l'Américaine.

Dawn Glab, de Los Angeles, qui a terminé au quatrième rang dans les championnats américains, occupe le troisième rang avec 978.7 pts. Elle est suivie de Ruth Hutchinson, de Vancouver, avec 960.9 pts et de Suna Murray, de South Orange, N.J., avec 935.4 pts.

Dans les autres épreuves, les Américains dominent avec de fortes marges. Ainsi, dans les figures obligatoires masculines, l'Américain John Petkevich s'est installé comme le grand favori en prenant une avance de plus de 50 points sur son plus proche rival, le Torontois Toller Cranston.

Dans les épreuves pour couples, Ken Shelley et Jojo Strabuck, de Los Angeles, ont accumulé 79.2 pts. Suivent au deuxième rang Mark et Melissa Militano, de New York, avec 75.8 pts. Val et Sandra Besik, de Toronto, occupent la troisième place avec 74.9 pts.

Billy Backus affrontera Menetrey

SYRACUSE — (AFP) — L'Américain Billy Backus, champion du monde des poids welters, a accepté le 22 mars comme nouvelle date de son combat en dix rondes, titre non en jeu, avec le Français Roger Menetrey au Palais des Sports de Paris.

Tony Graziano, gérant de l'Américain, a assuré que les légères blessures dont son boxeur fut victime lors de son dernier combat en dix reprises face à Songbird Williams, l'une à l'arcade sourcilienne et l'autre à la main, étaient complètement guéries. Il reprendra d'ailleurs l'entraînement dans la deuxième quinzaine de ce mois.

Rose retentera sa chance

L'Australien Lionel Rose a accepté une offre pour combattre Yoshiaki Numata pour le titre des poids légers junior dans quelques mois. Auparavant, Rose rencontrera Jeff White à Brisbane pour le titre des poids légers, en Australie. Rose est populaire au Japon ayant déjà combattu l'ancien champion du monde Fighting Harada et Takao Sukurai.

Encore Thoeni

CRANS MONTANA (AFP) — Après avoir failli, comme la descente, être annulée en raison de l'attitude des moniteurs de la station qui refusaient de se charger de l'organisation, la première manche du slalom géant du Kandahar s'est déroulée normalement, hier, en début d'après-midi. Elle a permis à l'Italien Gustavo Thoeni de confirmer sa forme actuelle puisque le jeune Italien a relégué au deuxième rang, l'attendu Autrichien Josef Loidl, à l'1'40, et le Français Patrick Russel au troisième, à l'1'51.

Voici la place obtenue par les Canadiens dans la première manche du slalom géant de Crans Montana (la 2ème manche sera courue aujourd'hui):

- 16) Jim Hunter 1'53"33
- 28) R. Barrington 1.54.09
- 40) M. Culver 1.56.64

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

VALIANT SHOE MANUFACTURING INC.

MANUFACTURE DE CHAUSSURES VALIANT INC.

Prenez avis que la compagnie "Manufacture de Chaussures Valiant Inc." demandera au Ministère des Institutions Financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte.

GREENBLATT GINSBERG GARDNER GARVIS BLITT ET FINKELSTEIN
Procurateurs de la Compagnie

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No 327082
VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de La Val, district de Montréal.

demanderesse

contre-

PASQUALE GEMMITTI, domicilié et résident au numéro 218 rue Cedar à Toronto, Ontario.

défendeur

IL EST ENJOINT À PASQUALE GEMMITTI à l'intention d'un quelconque acte de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 3 février 1971

CLAUDE DUFOUR

GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier,

242 boul. Ste-Rose,

LAVAL, Qué.

Avocat de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

GUY SIMONEAU, danseur, des Cité et District de Montréal,

demandeur

contre-

TABAGIE ST-DENIS, autrui du 4338 St-Denis, Montréal, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, et Ali,

défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse TABAGIE ST-DENIS, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, à son intention.

Montréal, le 5 février 1971

MARIUS D'AMOURS,

P.C.S.M.

Mes Grossman et Winston,

1410 Guy, suite 23,

Montréal, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

No 730-157

FRANÇOIS OUELLET, résident en les Cité et District de Montréal.

demandeur

contre-

DAME ANTOINETTE THIBODEAU, épouse commune en biens de François Ouellet, présentement de lieux inconnus.

défenderesse

AVIS

A: Dame ANTOINETTE THIBODEAU.

PRENEZ AVIS, qu'une Requête pour nomination d'un Praticien sera présentée pour adjudication sur icelle devant cette Honorable Cour Supérieure de Montréal, Chambre 31, Vieux Palais de Justice, le 10ème jour de Mars 1971 à 10:00 heures A.M. ou aussitôt que Conseil pourra être entendu. Veuillez agir en conséquence.

UNE copie de ladite Requête, Affidavit et Avis a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure à votre intention.

Montréal, le 3 février 1971

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Mes TREMBLAY RANCOURT & ROY,

arts et spectacles

Horaire des théâtres

THEATRE CENTAUR: "Uncle Vanya" — du mardi au dimanche à 20h30; samedi à 18h et 22h (jusqu'au 6 mars).

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Chiniqui", création collective — 20h30 (reliée le lundi; jusqu'au 7 février).

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: Spectacle "Commedia dell'arte". Texte de Marc Favreau. Mise en scène d'Yvan Camu. Horaire irrégulier (voir à 866-1960).

LE PATRIOTE A CLEMENCE: "Trois maîtres heureux", revue.

THEATRE-COCKTAIL CHEZ CLAIRETTE: Le Théâtre du Môme Vous présente: "Les tourtereaux ou la vieille femme à l'au-ber" de Jean-Claude Germain, du lundi au jeudi à 8h45.

PLACE DES ARTS

THEATRE DU QUATROUS: "L'effet des rayons gamma sur les vieux garçons" de Paul Zindel (adaptation de Michel Tremblay) — Du mardi au vendredi à 20h30. Samedi à 19h30 et dimanche à 20h30.

RIDEAU VERT: "Le retour de l'inter" 20h30.

Horaire des cinémas

AUDITORIUM BREBEUF: "Oliver" Sam. Dim. 2.30 - 6.30 - 9.15 p.m.

ALOUETTE: "Autant en emporte le vent" — 2.00 et 7.15.

ANJO: "Thunderball" et "You only live twice" — 2.00 et 7.15.

ARLEQUIN: "Credo de la violence" et "Les salauds se parlent bien" — 2.00 et 7.15.

ATWATER: (cinéma 1) "Five Easy Pieces" — 2.00 et 7.15.

BERRI: "Midnight Cowboy" — 2.15 - 6.00 - 9.40.

BIJOU: "Le spécialiste" — 2.15 - 6.00 - 9.40.

BOULEVARD: "Whirlpool" — 13.0 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

CANADIEN: "Obsession" — 12.00 - 2.50 - 5.50 - 7.50 - 9.50.

CAPITOL: "Un comte" — 12.30 - 3.00 - 5.10 - 7.20 - 9.30.

CHAMPLAIN: "Campus" — 1.35 - 5.55 - 9.40.

CHATEAU: "Explosion" et "Fort Aléa" — 1.00 - 8.00.

CINEMA CINE: "What's Good For The Goose" — 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

CINEMA COTE-DES-NEIGES: (cinéma 1) "Cromwell" — 1.30 - 4.45 - 8.15.

CINEMA COTE-DES-NEIGES: (cinéma 2) "I never sang for my father" — 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25.

CINEMA DE PARIS: (voir Fleur Lys)

COMEDIE-CANADIENNE: "Compartment Two" — lundi au samedi 7.30 - 9.30; dimanche à 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

CINEMA: "Anne des mille jours" — 5.45 - 8.15.

DAUPHIN: Salle Renoir. "Le client de la mort" — 7.00 - 9.45. Salle McLaren. "Le bon, la brute et le truand" — 7.30 - 9.30.

ELYSÉE: Salle Resnais. "Domicile conjugal" — 7.30 - 9.30.

ELYSÉE: Salle Resnais. "Les choses de la vie" — du lundi au vendredi — 7.30 et 9.30; samedi et dimanche — 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 et 9.30 pour les deux salles.

ELECTRA: (voir Châteaufort)

FESTIVAL: "Ostia" — 7.30 - 9.30 dimanche 12.30 - 2.30 - 4.40 - 7.00 - 9.30.

IMPERIAL: "La philosophie dans le boudoir" — 12.30 - 2.30 - 4.40 - 7.00 - 9.30.

JEAN-TALON: "La Maison" sur sem. 8.30.

Télévision

Le sigle c marque une émission en couleur

SAMEDI

CBFT 2

5.30 Apollo 14

10.30 L'Agent sans secret

11.00 Robin Fluke

11.30 Lassie

12.00 Tour de terre

12.30 Les aventures de Seapray

1.00 Les quatre Saisons

1.15 Ils chantent en France

1.30 Apollo 14

2.00 L'univers des sports

3.15 Apollo 14

3.30 L'univers des sports

4.30 Les cadets de la forêt

5.00 L'heure des quilles

6.00 Téléjournal

6.05 Si jeunesse pouvait

6.30 Tarzan

7.30 Jimmy

8.30 La soirée du hockey

8.30 "Philadelphie à Toronto"

9.00 Pierre, Jean, Jacques

11.00 Politique fédérale

11.10 "Le Ralliement créditiste"

11.15 Téléjournal

11.25 Nouvelles du sport

11.40 Cinéma

1.15 "A vos lits" (comédie-Américain)

1.15 Ciné-mat

1.15 "La Beauté d'Hippolyte" (comédie-Franco-Italienne 1962)

CFTM 10

8.25 Mire-Musique

8.30 Les P'tits bonshommes

9.00 L'Arrière

9.30 Super-Héros

10.00 Super Car

10.30 "Févre"

10.30 Ciné-Jeune

11.30 "Le fils de Lagardère" (italien)

11.50 Mes amis les animaux

12.00 Bon Week-End

1.30 Jeunesse en forme

2.30 Le Virginien

3.30 "La cuisine des anges" (comédie-Américain)

4.00 Sur le matériel

5.00 C'est arrivé cette semaine

6.00 Terre des jeunes

7.00 Jeunesse

8.00 Les grands spectacles

8.30 "Le commandant"

10.00 Brigade Criminelle

10.30 "Sixième doigt"

11.30 Le 10 vous informe

11.40 Au-delà du réel

12.00 En pantoufles

1.30 "L'extravagant M. Cory" (comédie-Américain)

1.30 Dernière édition

1.35 Fin des émissions

CBMT 3

8.43 Standby Six

9.15 Davey and Goliath

9.30 Rocky and his friends

10.00 Tween Set

10.30 Tarzan

11.30 Tee to green

12.00 Sportstree noon

12.30 Three star bowling

1.00 Children's Cinema

2.00 CBC Championship curling

3.00 Canadian College sports

4.00 Kaleidoscope

À l'affiche!

3 Le Grand Film Ordinaire

Qu Jeanne d'Arc n'est pas morte se porte bien et vit au Québec un petit film EXTRAORDINAIRE de Roger Frappier EN COULEURS

AVEC LES COMÉDIENS DU THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC

à 7:30 et à 9:30 TOUS LES SOIRS

PRÉSENTATION EXCLUSIVE 5380 St-Laurent 277-4145

verdi

SAM. DIM. à 1h30 voyez "L'HEURE DES BRASIER"

La chronique de Jean-Pierre Tadros

Jeanne d'Arc prise entre fanfares et matraques

Il semblerait qu'on se soit brusquement engagé dans une course contre la montre au Verd. Enfin! Il vaut sûrement mieux de ne pas trop s'y attarder pour l'instant. Cette semaine, donc, c'est au tour de Roger Frappier d'affronter (sic) le public.

De son film, "Le grand film ordinaire" (tel est en effet son nom), la presse unanime a déjà dit le plus grand bien depuis sa sortie à la Cinéma-thèque canadienne, en septembre dernier. Il aura néanmoins fallu attendre jusqu'en ce début de février pour qu'il connaisse une distribution commerciale régulière en salle. Cela pour vous rappeler que nos exploitants sont toujours prêts à prendre des risques quant il s'agit d'une première œuvre...

Mais qu'on se rassure, je ne vais pas refaire ici le procès de la distribution telle que nous la subissons, pas plus d'ailleurs que celui de la production. Mais il est une réalité à laquelle on ne peut pas échapper, quoi qu'on fasse. C'est que "Le grand film ordinaire" est une première œuvre, faite ici, et qui plus est, réalisée en dehors des moyens normaux de production. En ce sens, ce film prend valeur d'exemple. Il est donc, doublement, suspect.

Mais que le public ne soit pas dupe. Car, même si le film cache mal sa facture artisanale — on sent bien par instant qu'il est un peu fait de bric et de broc — il reste pourtant étrangement attachant. Et cela est, en grande partie, au fait que Frappier a consciemment refusé de tricher avec la réalité, je veux dire, "sa" réalité.

Et cette réalité, pour Roger Frappier, c'est tout d'abord celle d'un jeune cinéaste de 25 ans qui entend montrer que lorsqu'on veut faire un film, et bien on le fait; et cela sans attendre que la manne vous tombe du ciel, que ce dernier prenne les couleurs du fédéral ou de l'industrie privée. Pour y arriver, il suffit d'avoir beaucoup de courage, de la persévérance à en revendre, et surtout, ne pas avoir peur d'y laisser sa chemise. Ces conditions réunies, "Le grand film ordinaire" est à votre portée.

Seulement, une telle expérience vous transforme son homme. Et Roger Frappier en sait quelque chose. S'il ne regrette pas l'expérience, il n'est pas près de la recommencer. "J'ai travaillé, nous dira-t-il, avec trois caméramen, et cinq ingénieurs du son différents. Les comédiens, je ne les rencontrais que durant les fins de semaine, et nous étions alors pressés de tourner. On n'a pas eu le temps de vraiment se connaître, de

faire de ce tournage un vrai travail d'équipe. Mais comment s'y prendre autrement quand on est obligé, pour des raisons financières, d'étaler le tournage sur près de neuf mois?"

"Et c'est difficile, poursuivra-t-il, de passer neuf mois avec un film. L'accouchement en devient long et laborieux. D'autant plus que c'est un peu en réalisant ce film-là que j'ai appris à faire le cinéma. Et ce qui est terrible c'est que je me suis rendu compte de la manière dont il aurait fallu faire ce film qu'une fois terminée. N'empêche, je ne suis pas mécontent du résultat, même si j'aurais aimé avoir la possibilité d'en refaire des parties."

Au départ, donc, il s'agit de faire un documentaire sur "Le Grand Cirque ordinaire". Ce choix n'est pas le fait du hasard. Car lorsqu'on ne peut pas se payer des acteurs professionnels (tout le monde travaillera bénévolement pour le film de Frappier), lorsque l'on n'a pas les moyens et le temps de travailler à un scénario, comme mieux s'en sortir qu'en utilisant une troupe de théâtre. On y trouve non seulement des comédiens chevronnés — et les acteurs du "Grand Cirque" ne sont-ils pas merveilleux? — mais la matière première. Et cette dernière a pour nom: "T'es pas tannée Jeanne d'Arc?"

La réalité québécoise.

On aurait aimé que ce film reste plus documentaire, c'est-à-dire qu'il s'attache plus au "Grand Cirque ordinaire", à Raymond Cloutier, à Paule Baillargeon, à Jocelyne Bérubé, à Guy Thauvette, à Suzanne Garneau, à Claude Larocque, car il faut tous les nommer ici. On a envie d'en apprendre plus sur eux, et les laisser surtout rendre, par leurs improvisations, les multiples ramifications avec la réalité québécoise.

Mais pour Roger Frappier, il fallait bien vite se dégarer de la tradition du documentaire. D'où ce constant souci de "visualiser" la pièce, de faire naître des correspondances avec notre quotidien. Car, comme l'a si bien dit Raymond Cloutier, Jeanne d'Arc c'est avant tout "le goût d'être soi-même jusqu'au bout, le goût d'écouter son inspiration, ses "voix", le goût d'être toujours plus libre et toujours plus vrai". C'est la démarche même que suivra Roger Frappier à travers son film.

En contrepoint, donc, le Québec émergera, dans la

violence de sa banalité. C'est, tour à tour, le Québec de la parade de la Saint-Jean-Baptiste, celui du McGill français, et celui de la foule anonyme qui déambule, terne, dans les rues, sollicitée de toute part.

Cette foule semble d'ailleurs fasciner Roger Frappier. Ces plans très longs qu'il nous en donne en font foi. Et c'est plus que du simple remplissage. Car ces plans ne semblent étrangement s'insérer dans une démarche qui est avant tout celle d'une prise de possession: prise de possession de la réalité, du Québec. D'où ces plans du début montrant la voiture sillonnant les routes du Québec, nous faisant découvrir le fleuve, le paysage, et au passage, le petit gars jouant au hockey sur une petite plaque de glace.

Mais c'est aussi cette série de plans très courts qui nous lancent à la figure les mille sollicitations de la ville: les enseignes, beaucoup d'enseignes, celle des "Deux femmes en or", et puis, tel un leitmotiv, Marilyn Apollo. Et dans tout cela, perdue, la foule.

C'est peut-être naïf par endroit, souvent harassant, mais cela vous touche tout le temps. Car les images savent rester toujours fortes, et le regard lucide. On oublie alors les bavures (nombreuses); on oublie alors la caméra qui par instant tremblote, ne sachant plus trop où se fixer. N'est-ce pas, après tout, la "vie du grand Québec ordinaire"?

Si donc Frappier essaye, peut-être un peu gauchement, de s'approprier le Québec, il ne conservera de la pièce elle-même, "T'es pas tannée Jeanne d'Arc", que trois moments significatifs. C'est tout d'abord le réveil de Jeanne d'Arc (le plus beau passage, sûrement, du film), sa mise en vente (le bûcher, ça ne fait plus sérieux) et enfin, l'épisode de la famille québécoise. Trois jalons qui s'inscrivent, on le comprend peut-être mieux maintenant, tout naturellement sur l'itinéraire du jeune réalisateur.

Car ce qu'il découvre, et nous avec lui, c'est que finalement la société est de l'ordre du théâtre. Et si, avec "T'es pas tannée Jeanne d'Arc", on a justement choisi le Cirque pour rendre compte de cette réalité, Frappier devait tout naturellement lui ajouter son contrepoint naturel, la parade "et notre goût des fanfares" faudrait-il ajouter. Ces deux niveaux de réalité s'entremêlent alors pour laisser sourdre une violence qui, aujourd'hui, explique bien des choses.

Pourtant, ici, il n'y a pas de message, pas de prise de position. Pour la bonne raison, nous avouera Frappier, "que ma conscience d'être québécois s'est lentement développée en même temps que je faisais le film".

C'est à un cheminement identique que sont invités les spectateurs. Comment, alors, ne pas vous y inviter à aller vous plonger dans le "Grand film ordinaire"?

COMMENÇANT BIENTÔT

2 FOIS PRIME
FESTIVAL DE CANNES
GRAND PRIX SPECIAL DU JURY
GRAND PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE

Diabolique, Mise en scène brillante, Composition inoubliable
Un film très exceptionnel
françois Chénais

Film politique, d'une extraordinaire efficacité
Henry Chapier
Censat

Au-dessus de tout éloges... c'est un film coup de poing
Jacques Feller
Paris-Jour

ENQUETE SUR UN CITOYEN
AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON
UN FILM D'ELIO PETRI

le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

Orchestre de Chambre McGill

Chef d'orchestre: Alexander Brodt

CONCERT MOZART

Symphonie # 29 K. 201
Sinfonia Concertante K. 364
Concerto pour flûte et harpe K. 229

Yaela Hertz
Violon

Stephen Kondaks
alto

LUNDI SOIR
15 fév. à 8.30 p.m.

Informations et réservations:
Tél.: 935-4955

Marie Isch
harpe

Billets, adultes: \$4.00 - étudiants: \$2.00 en vente au:

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

SAM. DIM. 2.30-6.30-9.15 p.m.

Tél. 731-1297

EN COULEURS

OLIVER!

version française

SALLE BREBEUF

Tél. 731-1297

5625 DECELLES

Carmen

Après le triomphe de "La Bohème", Le Place des Arts présente l'opéra le plus populaire du répertoire: "Carmen"!

de Georges Bizet

Carmen: Shirley Verrett, mezzo-soprano
Don José: Michele Molise, ténor
Escamillo: Louis Quilico, baryton
Micaëla: Micheline René, soprano
Directeur musical: Franz Paul Decker

Les 22, 24, 27 février et 1er et 4 mars à la Salle Wilfrid-Pelletier. Une production Place des Arts avec le concours de l'Orchestre Symphonique de Montréal.

"La distribution fut dominée par Shirley Verrett qui s'est révélée une Carmen d'une qualité dramatique exceptionnelle."

Thomas Archer, Gazette, 1964

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

CAÏN et ABEL vus par PIER PAOLO PASOLINI

OSTIA

avec Laurent TERZIEFF

Franco Citti

Anita Sanders

EN COULEUR

14 ANS

PASSIONNANT... DÉSIR DESESPÉRÉ et ENFANTIN à la recherche du bonheur perdu

FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE 525 8600

COULEURS

après Zvoici

L'aveu

Costa Gavras

YVES MONTAND
SIMONE SIGNORET

8e Sér...

Horaires: 11.45, 2.10, 4.30, 7.00 et 9.30 p.m.

LES 2 FILMS DE L'ANNEE AU MEME PROGRAMME

ANATOMIE DE L'acte d'amour

AUSSI

Michel SIMON dans LA MAISON

JEAN-TALON 725 7000

MAISONNEUVE 3019 E. Sherbrooke 525 2174

DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS

"JE SUIS LE MEILLEUR PATINEUR AU MONDE! VEZ-VOUS VOIR AU FORUM!"

1971 SHIPSTADS & JOHNSON

ICE FOLLIES

LE PLUS BEAU SPECTACLE DE L'HISTOIRE DES ICE FOLLIES! LE CANADIEN JAY HUMPHRY... SNOOPY!... M. FRICK... RICHARD DWYER... JILL SHIPSTAD... BIDDY ET BADDY ET UNE TROUPE DE 100 PATINEURS!

AUJOURD'HUI à 1 h. 30, 5 h. 30 et 9 h. p.m.
DEMAIN à 1 h. 30 et 5 h. 30 p.m.
aussi LUNDI SOIR à 8 h. p.m.

AMENEZ LES JEUNES VOIR SNOOPY PATINER... ILS L'ADORERONT!

FORUM • Toujours les mêmes prix populaires: \$2.50 - \$3.50 - \$4.50 - \$5.00

Bons billets à tous les prix (toutes les représentations) à nos guichets.

Ce soir 6 fév. 7 h. et 10 h.

Dim. 7 fév.: 2 h. 30 et 7 h. 30

Ensemble Folklorique d'ISRAËL

"Un tourbillon de joie"

SOIRS: \$6 - \$5 - \$4 - \$3 - \$2.50
MAT: \$5 - \$4 - \$3.50 - \$2.50 - \$2

LUNDI 15 FÉVRIER 8 h. 30
Une première

Ida Haendel
violin

Ronald Turini
piano

PROGRAMME: Sonate Ré Mineur, Brahms; Sonate Do Mineur, Grieg; Sonate La Majeur, Franck;

\$6 - \$5 - \$4 - \$3 - \$2.50

Billets en vente: Place des Arts: CCA, 1022 Sherbrooke O. (sous-sol); Ed. Archambault 500 s. St-Germain; École de conduite Metro Longueuil; Caisse Pop. Maisonneuve, 4200 Jean et St-Germain, 2620, boul. Rosemont; Harmon's, 1472 Peel; Chariot, 2115 Jean-Talon est; Art. Pac. Travel, 4550 Queen Mary; Bender's, 1180 s. Berardi; Universal, 4616, Ch.-des-Source; Phar. Nukie, Centre d'Achats Laval et Ile-Perrot; Lib. Ado-Nick, 10827 Pl.-St-Léonard, 1087, Notre-Dame, Lachine; Aub. du Coupo, 176, St-Eustache; Motel Lussier, 480 s. Sherbrooke; Savoy & Frères, 6554, St-Hubert et les Galeries d'Anjou; Salon Marie-Line, 530, Ingrid, Fabreville.

Billets d'étudiants et Age d'Or \$1.00, se présenter en personne à CCA seulement.

Commandes postales à CCA seulement avec cheque ou mandat ou No Charge et enveloppe-retour affranchie.

RESERVATIONS A CCA SEULEMENT 932-2171

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS

Philosophie Dans Le Boudoir
d'après le MARQUIS DE SADE
EXCLUSIVEMENT EN FRANÇAIS
HORAIRES: 12.25, 2.35, 4.40, 7.00, 9.20 P.M.
IMPERIAL 1430 Bleury 288 7102

18 ANS Adultes
6e Sem.
"Le plaisir est une passion qui subordonne toutes les autres..."

Tudor Singers
Directeur: Wayne Riddell
SALLE REDPATH DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
LUNDI, le 1er mars 1971, à 20.30 hres
Programme
Magnificat Madrigaux Oeuvres de 5 Songs of the Newfoundland Outports
Monteverdi & Vocchi Britten Somers
Artiste invité
GILLIAN WEIR, Organiste
Toccata VII Partita: "O Gott, Du Frommer Gott" (B.W.V. 767) Rossi J.S. Bach
Billets: \$3.00 C.P. 603, Station H. Montréal 107

Étudiants!
LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE
Spectacle
COMMEDIA DELL'ARTE
Texte: Marc Favreau • Mise en scène: Yvan Canuel
Billets disponibles
les 20 et 27 février
seulement
Renseignements: 866-1964

DERNIERE SEMAINE jusqu'au 13 février
CE SOIR à 19h.30 et 22h.30
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100, est AVENUE DES PINS
"L'EFFET DES RAYONS GAMMA SUR LES VIEUX GARÇONS"
de PAUL ZINDEL
Adaptation MICHEL TREMBLAY
Mise en scène ANDRÉ BRASSARD
avec
BÉATRICE PICARD
Rita Lafontaine Yolande Michot
RENSEIGNEMENTS: 845-7277
À COMPTER DU 21 FÉVRIER
QUE CÉ QU'ÇA VEUT DIRE BOUBOU?

PREMIERE FRANÇAISE
DU FILM TOURNÉ À VANCOUVER
18 ANS
VIVRE LIBRE!
EXPLOSION
AVEC MICHELE CHICOINE • DON STROUD • GORDON THOMPSON
CHATEAU et ELECTRA • Dernier Programme Complet à 7.40 P.M.
VERSAILLES - Le soir des 6.15, 8.00, et Dim. de 1.05 P.M.
AUX 3 CINÉS!
CHATEAU ELECTRA VERSAILLES
3101 N. Y. & BELANGER 271-4400 123-8177 7253 SHEPPARD 7-353-4020

À L'AFFICHE
FILM ÉTRANGE
D'UNE RARE BEAUTÉ...
"MEILLEUR FILM ÉTRANGER" Golden Globe
LE CLIENT DE LA MORTE SAISON
CLAUDE RICH - HENIA ZIV
MUSIQUE: GEORGES MOUSTAKI
SEMAINE 7:30 - 9:30
SAM. - DIM. 1:30 - 3:30
5:30 - 7:30
9:30
DERNIERE SEMAINE
7e SEM. "le bon, la brute et le truand"
TECHNICOLOR
le DAUPHIN
REDAUBEN PRES D'IVERVILLE 721-6060

arts et spectacles

Beaux arts

Albert Dumouchel, une "nature"

par Guy Robert

Une confusion me semble se former, ces jours-ci, à propos d'Albert Dumouchel, et porte sur ce qu'on appelle son côté "paysan". Il se trouvait chez Dumouchel une carure qui s'explique par sa

grande timidité, par une situation irrégulière qu'il s'appropriait enfin à légaliser, par son goût des choses simples qui le faisait fuir vernissages officiels, mondaines et réceptions officielles. Mais dans l'intimité de ses amis, Albert Dumouchel était d'une extrême courtoisie, attachant grande importance à chaque détail, chaleureux et empressé dans son rôle d'hôte.

De la "paysannerie", si l'on veut, dans le sens d'attachement aux valeurs vraies et sensuelles, élémentaires et authentiques, celles de la terre et des meubles anciens. Mais quel raffinement dans cette simplicité, dans ce dépeuplement, chez celui qui déclarait sans ambages qu'il ne se trouve pas de pires barbares que des barbares instruits.

Avec ceux qu'il aimait moins ou qu'il préférait ne pas rencontrer, Dumouchel pouvait devenir distant, rustre, un peu cinglant même. Capable de solides colères et de brusques mouvements, sa nature enthousiaste et volcanique le portait vers les excès. Et c'est justement le mot nature que je retiendrais plus volontiers pour tenter de cerner quelque peu l'impétuosité d'Albert Dumouchel. Nature, il l'était carrément et crûment. Ses amis intimes, très rares, avaient appris à le prendre tel qu'en lui-même la Vie nous l'offrait.

Depuis 1965, de fait, Dumouchel vivait dans un isolement à peu près complet, réfugié sur une ferme, à Saint-Antoine sur le Richelieu avec une amie. Il ne répondait pas au téléphone (nous avions un code) et n'ouvrait pas son courrier. Pendant près de trois ans, les travaux d'aménagement et de rénovation de la ferme avaient occupé le couple; puis, une fois l'atelier de la Serfolette complété, le travail d'artiste reprit de plus belle.

Pour Dumouchel, la création artistique consistait principalement en recherches passionnées, se succédant les

unes aux autres en phases saccadées, parfois même en crises aiguës, suivies d'un moment d'arrêt ou de dépression, selon l'énergie dépensée. J'étais depuis longtemps fasciné par l'oeuvre de Dumouchel, et en même temps étourdi par sa façon et sa versatilité, ses multiples cheminements. J'ai eu l'occasion de le voir agir sur tous ses claviers. Professeur. Peintre. Graveur. Musicien (piano, chant, violon). Compagnon de voyage (son exaltation à Rome, en avril dernier, était celle d'un jeune fiancé). Commensal. Et quoi encore? Devant son oeuvre, je m'em mêlais continuellement entre mes rôles d'admirateur et de critique; et devant l'homme,

La mort subite d'Albert Dumouchel a été ressentie durement par le monde des arts. Nous avons demandé à Guy Robert de présenter l'artiste à nos lecteurs. Guy Robert peut être considéré comme l'un des spécialistes du graveur auquel il a, d'ailleurs, consacré un livre récemment.

fiance, et il ne faut pas s'étonner de constater que cette confiance a été parfois trahie par quelques disciples indigènes d'une semblable générosité.

jamais eu l'idée égoïste de conserver pour lui quelque nouvelle astuce du métier qu'il venait de découvrir et qu'il mettait aussitôt à la disposition de ses étudiants, avec tout son métier et toute sa fertile imagination. Et il avait encore l'incroyable naïveté qu'il apprenait beaucoup de ses étudiants...

Revenant en 1958-1959, je revois autour de lui des élèves attentifs, qui lui vouaient une admiration presque dévote. Un jour, je lui fais part d'un projet de réaliser, ici, à Montréal, une grande édition contenant des gravures originales. Sans sa confiance, sans son encouragement, je n'aurais pas été plus loin que le projet. L'album Sept eaux-

bert Dumouchel, nous ferons avec Monique Charbonneau, l'album Intime-Orient, à son atelier de la Serfolette sur le Richelieu.

Lors de son exposition à New York, en 1965, il me fait l'honneur de me demander une préface. Nous nous rencontrons régulièrement. Je le vois abandonner courageusement l'abstraction lyrique, qui lui avait assuré une clientèle fidèle, pour se lancer corps et âme, comme toujours, dans une figuration savoureuse, difficile à situer, quelque part entre la touche folklorique touchante de vieux albums de famille et un pop raïraichi et hautement poétique.

Puis nous sommes en 1967-1968. Un courant de fond balaie l'imagination de Dumouchel, qui se trouve heureux comme je ne l'avais jamais vu auparavant, entre celle qu'il aime et la vallée du Richelieu. L'érotisme s'installe en maître. Dans l'atelier et la maison. Nous nous voyons souvent, et le livre que je prépare sur lui et sur son oeuvre multiple les prétextes à rencontres et lui fournit une justification à sortir de sa carapace solitaire. C'est l'hiver dernier, en janvier, devant ses récents "fusains du Richelieu" qu'il me fait cette énigmatique confidence: "Aimer, c'est se sentir avec l'autre aussi bien que seul". Celle qu'il aime, et qui se trouve la châteline de la maison du Richelieu, semble parfaitement comprendre, épiquer, celle se trouve aussi de solitude, de cette solitude quotidienne partagée dans le rituel du couple.

Amoureux-fou, à 54 ans. Heureux. Nature. Bien sûr, c'est trop beau pour durer, comme on dit. Malade depuis longtemps Albert Dumouchel ne peut plus repousser la lourde maturité d'un goitre, et décide de subir l'opération, en septembre 1970. Le risque était considérable, mais la tumeur thyroïdienne était devenue insupportable. Il ne se rétablira pas d'une longue convalescence, ayant même eu la main droite paralysée pendant quelques semaines, et meurt le 17 janvier 1971, après quelques derniers jours d'exaltation, d'euphorie et de vertigineux enthousiasme, comme il arrive souvent chez des "natures" de son calibre, devant qui la mort semble toujours une dérisoire inéquation.

La Vie, chez Dumouchel, était tellement évidente et indiscutable que nous repoussions toute appréhension de sa mort comme incongrue, malgré l'évidence flagrante de certains signes. Et j'en soupçonne deux ou trois d'entre nous de ne pas encore croire tout à fait à sa disparition.

Se peut-il vraiment qu'il ne vienne point, comme il devait le faire ces jours-ci, voir les sapins ployer sous la neige, toucher le tranchant de l'air lauréat, dessiner peut-être au fusain les branches de mûres qui crévent, dans le rectangle de ma fenêtre, la sérénité bleue du ciel d'hiver et de notre amitié?



Fusain de la série de Richelieu

encore davantage, entre mes rôles d'ami et de biographe!

En 1958-1959, je l'ai connu à l'atelier qu'il dirigeait à l'Institut des arts graphiques. Aussitôt, ce fut la cordialité, puis bientôt une sorte de connivence profonde, difficile à décrire. Il y avait autour de lui, à l'époque, des élèves enthousiastes. Dumouchel semblait avoir toujours été, en trente ans d'enseignement, un professeur chaleureux, un animateur ou, si l'on préfère, un agitateur de talents débordant de levin et de con-

La pédagogie de Dumouchel se résumait en peu de mots, pour les théoriciens bureaucratiques: communiquer un savoir-vivre comme assise indispensable à tout savoir-faire, et s'amuser en travaillant ferme: les "papiers", pour lui, c'était des "japans", des "riz", des "richard-lebas", des "arches", et non pas des colonnes de budgets ou des traités prétentieux. Et pourtant, il était et demeure un des plus grands virtuoses des cuisines de l'estampe en notre siècle; et il n'aurait

fortes paraissait aux Editions Goglin en décembre 1959.

Quelques mois plus tard, Dumouchel prend la direction de l'atelier d'estampe de l'École des beaux-arts de Montréal. Je le retrouvais chaque semaine, donnant mes cours à côté de ses salles. C'est là que j'ai rencontré son élève, puis assistant, Pichet, avec qui j'ai aussi fait une grande édition en 1964, sous l'aile bienveillante du maître et père de la gravure québécoise (en 1969, et cette fois avec la collaboration directe d'Al-

Annie Girardot Mireille Bernard POUR TOUS
"Des gags irrésistibles"
- LE PARISIEN LIBRE
ELLE BOIT PAS ELLE FUME PAS ELLE DRAGUE PAS
MAIS...ELLE CAUSE
REPRÉSENTATION À 9.45 A.M., 11.00, 1.05, 3.05, 5.10, 7.15 & 9.25 P.M.
ETUDIANTS \$1.50 4e Sem.
COULEUR
PARISIEN

nocturnales
Musique de onze heures à minuit
Faculté de musique de l'U. de M.
PROGRAMME: 19 février à 11 heures p.m.
Jean-Marie Cloutier: oeuvre pour ondes Martenot
Harry Somers: 12 miniatures pour voix et trio instrumental
Olivier Messiaen: Le Merle noir et Oraison pour ondes Martenot
André Jolivet: Suite en concert pour flûte et percussions
Grand Salon du Centre Social de l'Université de Montréal
2332 Boulevard Édouard-Montpetit

Matinée Aujourd'hui à 11 h. a.m. à prix réduit
DERNIERE REPRESENTATION CE SOIR A 11h.30 P.M.
"Un des dix meilleurs films de l'année"
NATIONAL BOARD OF REVIEW
Ali MacGraw • Ryan O'Neal
Le plus gros succès de librairie cette année en couleurs
8e SEMAINE
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE
AVE. GREENE TALK AU CINEMA AVENUE
Représentation à 1:00, 3:00, 5:00, 7:00 et 9:00 p.m.

à l'affiche!
Le 1er COSTA-GAVRAS réalisateur de "L'AVEU" et "Z"
YVES MONTAND SIMONE SIGNORET CATHERINE ALLEGRET JACQUES PERRIN PASCALE ROBERTS MICHEL PICCOLI
UN FILM SURPRISE UNE RÉVÉLATION!
COMPARTIMENT TUEURS!
avec la participation de Jean-Louis Trintignant et Charles Denner
d'après le roman de Sébastien Japrisot
une émouvante réalisation de COSTA-GAVRAS
horaire: lun. au sam. 7:30 et 9:30 (sam. 7:30 et 9:45)
le dimanche à 3:30 - 5:30 - 7:30 et 9:30
à la Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine, tél.: 861-3476

Palmarès du grand prix des discophiles

Après l'Académie du Disque français, le jury du Grand prix des Discophiles a fait connaître son palmarès. Ce sont les milliers d'auditeurs de France-Musique qui constituent ce jury et qui, après audition d'une cinquantaine des meilleurs enregistrements de l'année 1970, sélectionnent leurs dix disques préférés.

Deux albums se détachent de

ce palmarès. L'enregistrement intégral des "Trois" de Berlioz sous la direction de Colin Davis (Philips), déjà primé par l'Académie du disque français, et le premier des quatre albums qui constituent l'intégrale des six cents Lieders de Schubert (une quarantaine de microsillons) par Dietrich Fischer-Dieskau (D.G.G.), dont l'Académie du disque français a déjà primé en

1969 le premier album, et la semaine précédente le second album.

● Mozart figure au palmarès avec deux "Quintettes à cordes" par le quatuor Aronowits (D.G.G.), la "Petite musique de nuit" par l'Orchestre de l'Orchestre philharmonique de Berlin (Philips) et l'intégrale des 42 symphonies par l'Orchestre de Berlin dirigé par Karl Böhm (D.G.G.).

● Beethoven y est cité deux fois pour ses 32 sonates pour piano par Wilhelm Backhaus (London) et ses cinq concertos, par Emil Gilels et l'Orches-

tre de Cleveland dirigé par Georg Szell (Angel).

● Dans la catégorie musique contemporaine, les auditeurs ont préféré Olivier Messiaen et ses Vingt regards sur l'Enfant-Jésus dans l'interprétation du jeune pianiste français Michel Beroff (Angel).

● En musique sacrée, c'est "Samson" de Haendel qui triomphe dans l'enregistrement intégral dirigé par Karl Richter (Archiv).

L'opinion générale de la critique est que les auditeurs ont bon goût et constituent le jury le plus impartial en la matière.

En marge d'un prochain film

Qui est Hitchcock?

(PA) - L'existence d'Alfred Hitchcock se déroule dans le calme, la sérénité, contrairement aux thèmes choisis pour ses films.

C'est ce que déclare l'épouse du cinéaste, ajoutant que ces

paisibles journées se terminent habituellement à 10 heures.

Actuellement à Londres, elle accompagne son mari, également âgé de 71 ans, qui cherche des endroits de tournage pour son prochain film "Frenzy", dont il assume la mise en scène. Le scénario est basé sur l'histoire d'un sadique qui avait assassiné deux femmes en Angleterre à la fin des années 1940.

Au studio, Hitchcock se révèle un maître de suspense et d'horreur, en y mêlant un peu d'humour noir.

"Mais à la maison, c'est un homme qui n'a rien de macabre. Il est paisible, rangé, et la lecture occupe une bonne partie de son temps," de raconter sa femme.

Galerie d'Art
Galerie Godard Multiples
1501 Sherbrooke ouest
MAX BILL
deux nouvelles séries de multiples
EXPOSITION
PEINTURES
MARY BRUCE
jusqu'au 13 février
WHITNEY GALLERY
2125, rue Crescent
Lundi au samedi de 10 h. à 6 h. p.m. 844-8121

La bourse

La semaine se termine sur une note d'incertitude

Sauf chez les industriels, tous les secteurs étaient en avance, hier, sur le marché des valeurs de Montréal, au cours d'une séance peu active. L'indice composite était en baisse de 0,1 à 175,89.

Le volume combiné des transactions effectuées à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne s'élevait à 1.249.600 actions, au regard de 1.959.900 actions négociées la veille. Le nombre des pertes dépassait toutefois celui des gains, soit 125 contre 91, tandis que 85 valeurs restaient stationnaires.

Les pétroles, en baisse de .53 à l'indice, se sont redressés après la reprise de jeudi. Petrofina était en baisse de 3-4 à \$20 1/4, Pacific Petroleum, de 5-8 à \$30 1/4, Shell, de 3-8 à \$34 1/8, et Central-De-Rio, de 3-8 à \$12 7-8.

Velcro Industries a perdu \$1 à \$19, W.S.P. Ltd., 3-4 à \$14, Bombardier, 3-4 à \$13 1/4, Kaiser, 5-8 à \$6 1/4, Canada Packers, 1-2 à \$20 1/4, Rio Algom, 1-2 à \$17 1/4, Monenco, 1-2 à \$6 1/2, et Inco, 1-8.

à \$46 3-8, et Famous Players, de 0,25 à \$17,5.

En hausse: Falconbridge, de 1-2 à \$141, Hollinger, de 1-2 à \$39, Maritime Electric, de 1-2 à \$21, Cummings Properties, de 1-2 à \$16 3/4, National Trust, de 1-2 à \$24 3/4, R.L. Grain, de 5-8 à \$15, et Great Lakes Paper Co., de 1-8 à \$21 1-8.

Toronto

Marché actif à la Bourse de Toronto hier. Le volume des transactions a porté sur 2,73 millions d'actions contre 3,22 millions jeudi, qui fut le jour le plus fort depuis le 27 novembre 1970.

Les pertes ont surpassé les gains par 272 contre 204 avec 257 valeurs demeurant inchangées.

BC Telephone a perdu \$2 à \$64, R. L. Crain 1-8 à \$14 7-8, Alberta Gas Trunk 1-3 à \$46 1-2, Leigh Instruments 1-4 à \$10 1-4, Petrofina 3-4 à \$20 1/4, Pacific Pete 3-8 à \$30 3-8, Inco 1-4 à \$46 3-8, Stelco 1-8 à \$26 7-8.

les indices

	65	13	7	8	85
Changement	-0,37	+0,79	+0,98	+0,22	-0,01
Clôture	180,47	153,45	180,11	94,68	175,89
Semaine der	180,20	152,34	177,22	93,81	175,89
Mois der	179,31	152,81	175,13	94,63	175,89
1971 haut	181,83	154,21	179,13	95,75	175,89
1971 bas	176,23	149,59	172,04	91,78	175,89

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	-0,31	+0,10	+0,35	-1,21
Clôture	178,18	176,17	94,37	208,48
Sem. Dern	178,12	162,83	92,19	202,46
Mois der	176,51	169,10	92,74	197,96
1971 haut	179,37	176,97	94,02	209,69
1971 bas	173,31	161,82	90,71	193,18

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	873,97	882,67	868,22	876,57	+1,78
Transport	191,10	193,75	189,69	192,58	+0,52
Serv. publics	123,66	124,62	123,02	123,79	-0,12
Ensemble	287,94	291,00	286,05	289,07	+0,49

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abel Black	1700	345	345	345	+30
Abitibi	12620	81	81	81	+
Acadians	612	56	56	56	+
Acadia	150	18	18	18	+
Acadia 2p	150	18	18	18	+
Acres L	13270	10	10	10	+
Acres A	150	37	37	37	+
Acres 2p	150	37	37	37	+
Acres 3p	150	37	37	37	+
Acres 4p	150	37	37	37	+
Acres 5p	150	37	37	37	+
Acres 6p	150	37	37	37	+
Acres 7p	150	37	37	37	+
Acres 8p	150	37	37	37	+
Acres 9p	150	37	37	37	+
Acres 10p	150	37	37	37	+
Acres 11p	150	37	37	37	+
Acres 12p	150	37	37	37	+
Acres 13p	150	37	37	37	+
Acres 14p	150	37	37	37	+
Acres 15p	150	37	37	37	+
Acres 16p	150	37	37	37	+
Acres 17p	150	37	37	37	+
Acres 18p	150	37	37	37	+
Acres 19p	150	37	37	37	+
Acres 20p	150	37	37	37	+
Acres 21p	150	37	37	37	+
Acres 22p	150	37	37	37	+
Acres 23p	150	37	37	37	+
Acres 24p	150	37	37	37	+
Acres 25p	150	37	37	37	+
Acres 26p	150	37	37	37	+
Acres 27p	150	37	37	37	+
Acres 28p	150	37	37	37	+
Acres 29p	150	37	37	37	+
Acres 30p	150	37	37	37	+
Acres 31p	150	37	37	37	+
Acres 32p	150	37	37	37	+
Acres 33p	150	37	37	37	+
Acres 34p	150	37	37	37	+
Acres 35p	150	37	37	37	+
Acres 36p	150	37	37	37	+
Acres 37p	150	37	37	37	+
Acres 38p	150	37	37	37	+
Acres 39p	150	37	37	37	+
Acres 40p	150	37	37	37	+
Acres 41p	150	37	37	37	+
Acres 42p	150	37	37	37	+
Acres 43p	150	37	37	37	+
Acres 44p	150	37	37	37	+
Acres 45p	150	37	37	37	+
Acres 46p	150	37	37	37	+
Acres 47p	150	37	37	37	+
Acres 48p	150	37	37	37	+
Acres 49p	150	37	37	37	+
Acres 50p	150	37	37	37	+
Acres 51p	150	37	37	37	+
Acres 52p	150	37	37	37	+
Acres 53p	150	37	37	37	+
Acres 54p	150	37	37	37	+
Acres 55p	150	37	37	37	+
Acres 56p	150	37	37	37	+
Acres 57p	150	37	37	37	+
Acres 58p	150	37	37	37	+
Acres 59p	150	37	37	37	+
Acres 60p	150	37	37	37	+
Acres 61p	150	37	37	37	+
Acres 62p	150	37	37	37	+
Acres 63p	150	37	37	37	+
Acres 64p	150	37	37	37	+
Acres 65p	150	37	37	37	+
Acres 66p	150	37	37	37	+
Acres 67p	150	37	37	37	+
Acres 68p	150	37	37	37	+
Acres 69p	150	37	37	37	+
Acres 70p	150	37	37	37	+
Acres 71p	150	37	37	37	+
Acres 72p	150	37	37	37	+
Acres 73p	150	37	37	37	+
Acres 74p	150	37	37	37	+
Acres 75p	150	37	37	37	+
Acres 76p	150	37	37	37	+
Acres 77p	150	37	37	37	+
Acres 78p	150	37	37	37	+
Acres 79p	150	37	37	37	+
Acres 80p	150	37	37	37	+
Acres 81p	150	37	37	37	+
Acres 82p	150	37	37	37	+
Acres 83p	150	37	37	37	+
Acres 84p	150	37	37	37	+
Acres 85p	150	37	37	37	+
Acres 86p	150	37	37	37	+
Acres 87p	150	37	37	37	+
Acres 88p	150	37	37	37	+
Acres 89p	150	37	37	37	+
Acres 90p	150	37	37	37	+
Acres 91p	150	37	37	37	+
Acres 92p	150	37	37	37	+
Acres 93p	150	37	37	37	+
Acres 94p	150	37	37	37	+
Acres 95p	150	37	37	37	+
Acres 96p	150	37	37	37	+
Acres 97p	150	37	37	37	+
Acres 98p	150	37	37	37	+
Acres 99p	150	37	37	37	+
Acres 100p	150	37	37	37	+

des compagnies...en bref

Home Oil Co.: Les nombreux bruits qui circulent autour de la vente de la compagnie ont forcé l'American Stock Exchange (Amex) à retarder toutes les transactions d'actions de la compagnie. Le porte-parole de la bourse américaine s'est refusé à dévoiler les motifs de la décision mais il semble que cela ait trait à une offre qu'aurait faite Ashland Oil Inc. (Kentucky) à Home Oil (Calgary) afin d'acquiescer une participation majoritaire dans la compagnie.

au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de commerce des bourses de Montréal et Canadienne.

Share	Volume	Haut	Bas
Ascopex	18000	42	40
Banquet Hold	2000	10	10
Banquet T V	100	375	375
Bushnell A	200	40	37,5
Chen Res Oil G	200	6,375	6,375
Chen Res Oil	200	115	70
Cleaver Mng	25000	35	35
Conquest	8000	45	41
New Miller Pip	2000	09	09
Creswell Mns	2000	53	53
Darnell	27000	38	30
D P L Div	200	215	200
East Vent	1000	01	01
El Bonanza	1000	06	06
Fairway	3000	70	65
Gaspex	67300	65	60
Gold Hawk Exp	250	13	13
Gr Ind	350	1,00	1,00
Gr Ind Res	1000	42	39
Huges	10	4,00	4,00
Intervall	100	13	13
Int Systems	400	110	110
Interperv	6000	085	07
Leads Res Mns	2000	01	01
Lewis Res Lk	25	25	25
Maize Leaf	18150	39	37
Merly Lk Mns	8000	125	125
Mediana	450	150	150
Midland	1000	40	40
Mis Wapack	250	80	80
Monterey Cir	500	20	20
Morisco Exp	2000	25	24
Mt Acres	25	3,75	3,625
N B Urban Dev	22000	20	20
N B Urban	150	5,00	5,00
North Expo Mns	1000	01	01
North Expo Ex	1000	73	73
Nourelle Mng	13000	80	70
Palomino Ex	5	04	04
Paradise	1000	45	45
Que Antimony	53000	50	44
Riskor	15000	06	06
Sand Maria	721	90	90
Schar Mig	200	170	170
Soco Lise	200	810	1,00
Soco Lise	8000	800	800
Toromont H Pm	200	3,50	3,50
Univ Livede Mns	12000	40	37
Univ Livede Ex	1000	80	75
Univ Livede Ls	600	800	750
Unit Macine	500	12	12
Unit Macine	10	180	180
Wipe O Wats	200	3,00	3,00

échos touristiques

Air Canada utilisera des avions Boeing 747 de 365 places sur les parcours Vancouver-Toronto à compter du 25 avril. Pour le divertissement des voyageurs, des longs métrages seront présentés à l'aller comme au retour. Chacun pourra, à sa guise, suivre la trame sonore en anglais ou en français.

L'Espagne deviendra le neuvième pays d'Europe où les cartes Chargeur seront honorées. La Banco de Bilbao, qui a 430 succursales, offrira aux Espagnols la première carte bancaire dans ce pays et cette carte sera interchangeable avec la carte Chargeur au Canada, BankAmericard aux États-Unis, Barclaycard en Grande-Bretagne, Sumitomo au Japon et plusieurs autres faisant aussi partie du système international des cartes bancaires.

Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre québécois du tourisme, a annoncé la construction à Montréal d'un Institut du tourisme et de l'hôtellerie, ainsi que d'un hôtel de 60 chambres affilié à l'Institut. Coût approximatif: \$4.6 millions. L'Institut pourra recevoir 1.225 étudiants et sera parachevé en septembre 1972.

Air France vient de confirmer à la société Boeing une nouvelle commande de trois B747, ce qui porte à onze le nombre de 747 déjà livrés ou commandés par la compagnie française. Air France a commandé en même temps trois B727-200, portant ainsi à 20 le nombre d'appareils de ce type qu'elle exploitera. Avec ses 33 B707 et ses 42 Caravelle, la flotte d'Air France comprendra donc 106 appareils à réaction subsoniques.

VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT

D'UNE AUTOMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT, VW, CITROËN, FIAT, SIMCA, PEUGEOT, VOLVO, MICRO-BUS, ETC...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduire international etc...
Réservations billets: Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL - 861-0200
"Touring Club de France"

LE VOYAGE IDÉAL
pour un premier séjour en EUROPE

Du 6 au 27 mai

FRANCE - Paris et la Côte d'Azur

ITALIE - Rome, Florence, Venise, côtes et rivières, Pise, Assise et les lacs

SUISSE - Les Alpes et le lac de Genève.

- Organisation directe - Exclusivité Malavoy
- Hôtels de luxe partout
- Direction: François Nicaise, A Paris; André Malavoy.

Prix: \$878. (Can.) Même tour: 9 au 30 septembre

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL 107, P.Q.
TÉL.: 861-2485

LE MONDE VOUS INVITE
Choix de croisières en avion sous la direction d'accompagnateurs qualifiés

LES PAYS DU SOLEIL

PLAYAMAR - COSTA DEL SOL

- Les appartements Playamar... un nouveau mode de vie... architecture futuriste avec ses tours panoramiques... situés sur la côte la plus méridionale d'Espagne... la Costa del Sol... suites de luxe au décor andalou... terrasses spacieuses et ensoleillées avec vue sur la mer et la Sierra Nevada... bains de soleil sur la plage dorée ou en bordure de la piscine olympique... "farniente" ou distractions des cafés-terrasses... multiples boutiques... restaurants "bodega" où l'on dîne à la mélodie des guitares flamenco... et que d'autres surprises encore!

13 jours de soleil dans des appartements de grand luxe, équipés avec une cuisine moderne et bar. Auto fournie pendant le séjour entier.

Aussi: Amsterdam - Madrid - Paris

Prix basé sur 4 personnes voyageant ensemble
Tout compris sauf les repas
Du 4 au 21 mars - 17 jours - \$485

Direction: Mlle EDMÉE HONE

CANARIES - MAROC - ESPAGNE
Du 25 mars au 15 avril - 21 jours - \$790.
Direction: Mme MONIQUE (HON) CARRIER

TUNISIE - CLUB SKANES
Aussi: Nice - Paris - Bruxelles et Bruges
Du 1er au 22 avril - 21 jours - \$735
Direction: M. et Mme FRANÇOIS HONE

MEXIQUE... sur la "Route de l'Indépendance"
Mexico - Guanajuato - Guadalajara - Morelia - San José Purus - Tuxteco - Atapulco
Du 26 février au 14 mars - 17 jours - \$640.

Les prix de nos voyages-groupes en dollars U.S.
Plus de 50 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 - Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6h 30 p.m. - Fermé le samedi

Du Soleil à l'horizon

par Louis-Martin TARD

Le punch "planteur" c'est aux Antilles le lait de la tendresse humaine. Le breuvage de l'accueil. Il s'agit d'un rafraîchissement glacé que l'on vous tend dans un verre embué, couronné de quartiers d'oranges et de citrons verts, de cerises et de cubes d'ananas. Le parfum suave du mélange de jus de fruits tropicaux s'y mêle au puissant bouquet du rhum ambré, relevé de poudre de gingembre. L'oeil y trouve son compte tandis que la main qui tient le gobelet s'émouline de fraîcheur. Cette préparation, douce au palais, réjouit tout le corps, surtout si s'ajoute un élément extérieur: la musique.

A la Guadeloupe, au village-vacances du Club Horizon du Monde, la musique, c'est le piano où courent les doigts du poète-musicien Pierre Dudan. A l'Île de la Tortue, c'est un petit orchestre noir qui joue et chante au gré du rythme meringué; détail particulier: en ce dernier endroit le rite d'hospitalité veut que ce punch se prenne dans la mer tiède: il est servi par l'hôtesse, assise dans une barque manoeuvrée par des pêcheurs haïtiens, qui va de baigneur en baigneur. La vague et les accents musicaux font que chacun danse dans l'eau transparente, levant son verre vers le soleil immuable des Caraïbes.

Tous les clubs de vacances ont ainsi leur cérémonie d'accueil. C'est le prélude obligé de ces loisirs coopératifs, autre cocktail très au point: une mesure d'organisation très étudiée par les responsables et trois mesures de liberté choisies par les adhérents.

Vol direct Québec-Guadeloupe

Le Club HDM, créé par des Québécois pour des Québécois n'est pas une institution fermée destinée à quelques privilégiés. Une courte cotisation permet à beaucoup de participer à ses activités. La semaine de séjour coûte, selon les "plans" environ 500 dollars, sous un régime de "tout inclus": cette formule n'est aucunement fallacieuse: le transport aérien aller et retour sans changement d'avion, le logement, les trois repas quotidiens, les liaisons terrestres, les excursions, les soirées de gala, la participation aux sports nautiques, les taxes et pourboires, tout entre dans le forfait.

Que faire, m'a dit un membre à la fin de sa quinzaine de vacances, j'ai acheté des cadeaux pour tous mes amis, j'ai payé des "traîtes" et il me reste encore des chèques de voyage!

Le système est simple: chaque samedi, de l'entrée de l'hiver à Pâques, un Boeing 737 de Nordair spécialement affrété quitte Montréal, gagne Québec, puis cingle vers le Sud. Escalade technique en Caroline où déjà l'on perçoit la douceur de l'air: arrêt à Port-au-Prince où descendent les voyageurs qui ont choisi ce lieu et embarquement de vacanciers qui ont décidé de passer une semaine dans deux îles différentes. Le vol se poursuit au-dessus d'une mer couleur de jade piquetée de terres vert émeraude, de récifs coralliens, frangés d'écumé, de langues de sable doré.

Aurolé de nuées brillantes apparaît le dôme de la Soufrière: l'avion le contourne et pointe vers l'isthme qui sépare les deux terres jumelles et dissimulables formant la Guadeloupe. Moins d'une heure après l'atterrissage à l'aéroport du Raizet, on se retrouve au club pour la cérémonie de l'accueil, à l'instar du premier "planteur".

Le liquide fraternel a le don de délier les langues, permettant à ceux et celles qui veulent faire connaissance de leurs compagnons de voyage d'entretenir les premiers pas sur la voie de l'amitié.

A la Guadeloupe, HDM s'est installé dans une annexe du prestigieux hôtel Caravelle, le seul établissement quatre étoiles de l'île, un des départements créoles de la France tropicale.

Là, les clubistes ont à leur disposition l'immense plage de sable argenté où la forêt de palmiers et de raiisiers "bord-de-mer" crée des zones d'ombres. Le voilier amarré au creux de la baie est destiné à leurs plaisirs ainsi qu'une armada de pédalos et tout un matériel de plongée sous-marine et de ski nautique. Dans le lointain, une barrière naturelle de coraux, où la vague poudroie en embruns, mitige la mer et la rend aimable aux baigneurs.

Des vacances "à la carte"

La salle à manger réservée au club est de plain-pied avec la plage. Aucune tenue n'est imposée hormis celle que dicte à chacun sa fantaisie; aucune activité n'est obligatoire, mais qui veut profiter des possibilités offertes est sûr de trouver au lieu et à l'heure dite le moniteur désigné. S'il est aisé de s'affranchir des servitudes de la vie en palace,

rien n'empêche de profiter de ses avantages, notamment l'accès au casino où aux jeux traditionnels des tapis verts s'ajoutent les modernes blackjack 21 et craps.

Tous les soirs, avant le souper, l'apéritif est offert par

arborescente, le balisier, l'ananas sauvage, le manglier et l'orchidée, somptueux parasites des grands acajous.

La visite au volcan de la Soufrière fait partie de cette expédition. On atteint son cratère par des sentiers on-



A l'heure du punch



(photos Ch. Zuber)

les hôtes. C'est le moment où sont fournies les suggestions pour la journée du lendemain: Aux jeux ou au repos sur la grève ensoleillée, aux baignades ou aux promenades en mer on peut choisir des solutions de rechange: la virée à Pointe-à-Pitre, la métropole commerciale pour les emplettes d'usage et la visite à l'extraordinaire marché local: pour les amateurs de spectacles naturels, au bout de la Route d'Argent, la Pointe des Châteaux où la baie s'emplit, au rythme d'une respiration, de gigantesques lames qui viennent s'écraser sur les falaises déchaînées par tant de coups de boutoir, refluent vers le large et réparaissent, porteurs d'écume pour d'autres sonores jallissements.

Une autre excursion classique mène à Basse-Terre via la route de la Traversée. La variété des paysages évoque tour à tour le désert mexicain, la savane africaine ou la sylvie amazonienne. On fait connaissance avec des végétaux peu communs: la lougère

doyants qui au fur et à mesure que l'on monte s'entourent de zones quasi-lunaires: les fumerolles, les étangs de soufre, les sources sulfureuses abissent toute végétation. Du haut du cône, à la cime de l'île, lorsque l'alizé ne concentre pas de nuages autour de la montagne, la vue s'étend sur la plus belle île des petites Antilles et ses parages marins.

Ces tournées à l'affiche n'empêchent nullement les visites individuelles des villages, des plantations, des campagnes, les instants de détente dans les restaurants locaux, les salles de danse, les bistrots où flottent les subtils effluves de rhum. Là le contact est facile avec une population francophone, souriante à l'étranger qu'elle ne considère pas comme un touriste à exploiter, mais comme un ami à accueillir dans le gazouillis de son parler créole.

A l'île du Cacique

Autre base du club dans l'arc antillais, l'île d'Haïti, autre terre où l'on parle français et

qui s'honore du titre de première république noire du Nouveau Monde.

Là aussi un grand hôtel met à la disposition des groupes HDM ses chambres confortables et son environnement: une grandiose terrasse dotée d'une piscine à flanc de montagne d'où l'on découvre la baie des Gonaïves, la ville de Port-au-Prince et la plaine et amphithéâtre, barrée au Nord par une chaîne montagneuse parallèle.

Pour ceux qui préfèrent une vie plus près de la nature, l'organisation a prévu l'île du Cacique où il fait bon jouer les Robinson provisoires. 65 acres de sable doux, une mini-forêt de cactus géants, une montagne de calcaire où croissent des arbres fleuris, des criques solitaires derrière des rideaux de palétuviers et un village tout neuf réservés aux seuls vacanciers: un bâtiment central, une salle à manger en plein air ombragée par les palmiers et autour au détour des sentiers, des "cabanas". Ce sont des cases aux toits de feuillage, aux murs de joncs tressés. L'intérieur surprend tant par son confort: toilettes, salle de douche, électricité, que par la simplicité et la fraîcheur. Il n'en faut pas plus. Le costume des liens se compose d'un maillot de bain et d'un chapeau de paille. Le soir, chacun se retire dans la cabane ou se joint aux groupes qui dansent et chantent sous les étoiles.

Si l'on va à terre, c'est pour le tour de ville et le classique magasinage tropical: on en rapporte des objets sculptés dans le bois par des artisans habiles, des colliers, des étoffes brodées acquises après l'obligé marchandage. Le programme prévoit aussi l'excursion à Kenscoff, village de montagne parmi les pins. On y monte en voiture en doublant d'introuvables camionnettes-automotobus ornées de motifs colorés, des âniers, des fermiers et des fermières qui portent sur leur tête des charges de légumes ou de fleurs. De la mangrove on atteint la zone des arbres toujours en fleur, celle des eucalyptus pour aboutir aux grands conifères qui se balancent au vent frais des sommets.

Au programme aussi les séances vaudou, les combats de coqs, la dégustation à la

VOYAGE CULTUREL
ÉTÉ 1971 - EUROPE

Trente-trois jours à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. Départ le 7 juillet, Dorval - KLM. Retour le 10 août par Air-France.

Hollande, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco et France.

tout compris \$1,067.00 canadiens

Profitez de l'expérience: dix-septième année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie. Pour informations demandez:

R.P. Julien Déziel, O.F.M., dir.
2010 ouest, Dorchester,
Montréal 108

maison Jane Barbancourt, un nom célèbre dans la distillerie du rhum pur et de ses liqueurs parfumées à tous les arômes de l'île, de celle de la mangue à celle de l'hibiscus.

Haïti, merveilleux lieu de séjour, n'est pas sans poser des problèmes à qui y va en touriste conscient. Il y côtoie une population pauvre à l'extrême, soumise à un régime politique tyrannique. L'Haï-

ti est démunie et fier, brimé mais non écrasé, sachant garder des valeurs. Un homme sait les dégarer: c'est le célèbre père Ambroise, constamment présent aux gens des Caraïbes et du Canada, à travers la pastorale du tourisme. Il est un des animateurs du club HDM, et l'un de ses rôles consiste à aider les vacanciers à faire la part des choses.

Italian Line Italia
NAVIGAZIONE - GENOVA

"INCOMPARABLE POUR UNE CROISIÈRE"

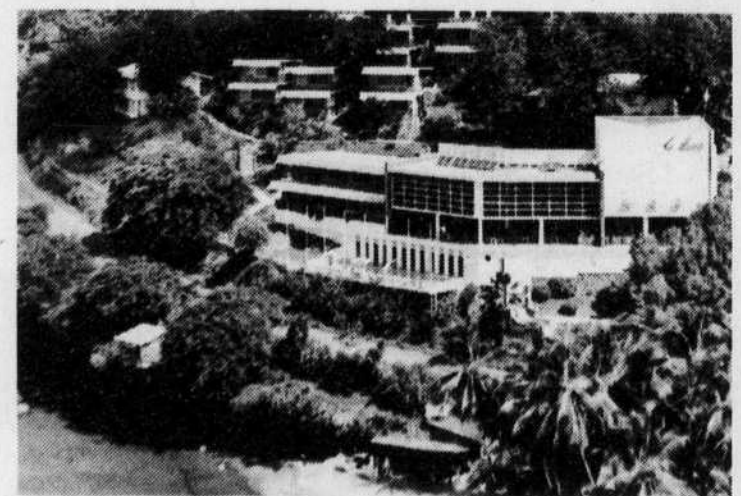
CROISIÈRES DE LUXE AUX CARAÏBES À BORD D'UN DES HÔTELS FLOTTANTS D'ITALIAN LINE

Départ de New York	Paquebot	Nombre de jours	Prix à partir de US \$
20 février, 1971	MICHELANGELO	7	260
20 février, 1971	LEONARDO DA VINCI	13	455
			405*
28 février, 1971	MICHELANGELO	7	260
1 mars, 1971	RAFFAELLO	11	395
6 mars, 1971	LEONARDO DA VINCI	16	560
			510*
13 mars, 1971	RAFFAELLO	13	470
			420*
23 mars, 1971	LEONARDO DA VINCI	7	245
27 mars, 1971	RAFFAELLO	11	395
31 mars, 1971	LEONARDO DA VINCI	7	245
8 avril, 1971	RAFFAELLO	7	270
8 avril, 1971	LEONARDO DA VINCI	8	290
17 avril, 1971	LEONARDO DA VINCI	9	315
27 avril, 1971	LEONARDO DA VINCI	8	280
8 mai, 1971	RAFFAELLO	13	470
21 mai, 1971	MICHELANGELO	7	255
5 juin, 1971	LEONARDO DA VINCI	9	315
15 juin, 1971	LEONARDO DA VINCI	7	245
23 juin, 1971	LEONARDO DA VINCI	8	280
2 juillet, 1971	LEONARDO DA VINCI	7	245
3 juillet, 1971	RAFFAELLO	8	290
10 juillet, 1971	LEONARDO DA VINCI	9	315
12 juillet, 1971	MICHELANGELO	7	255
20 juillet, 1971	LEONARDO DA VINCI	11	385
1 août, 1971	LEONARDO DA VINCI	10	350
4 août, 1971	RAFFAELLO	8	290
12 août, 1971	LEONARDO DA VINCI	10	350
13 août, 1971	RAFFAELLO	7	255
21 août, 1971	RAFFAELLO	9	325
31 août, 1971	MICHELANGELO	11	395
3 octobre, 1971	MICHELANGELO	8	280
13 octobre, 1971	MICHELANGELO	10	350
2 novembre, 1971	MICHELANGELO	10	350
13 novembre, 1971	MICHELANGELO	9	315
4 janvier, 1972	LEONARDO DA VINCI	50	1,950

* Départ de Port Everglades (Floride)

ADRESSEZ-VOUS À VOTRE AGENCE DE VOYAGE OU À

Italian Line
3 PLACE VILLE MARIE
878-9705



Au Lido, toutes les chambres ont vue sur la mer - détails ci-dessous.

10 bonnes raisons pour passer vos vacances à l'hôtel LIDO, Martinique:

La mer, le soleil, les palmiers et le charme créole si particulier aux Antilles françaises... la Martinique et le Lido vous offrent tout cela. Quelques détails:

- L'exotisme:** La Martinique est la perle des Antilles françaises, qui restent ce qu'il y a de plus "nature" dans toutes les Caraïbes.
- Le confort:** toutes les chambres (climatisées avec salle de bain) ont vue sur la mer.
- La plage de l'hôtel:** Ski nautique, bateaux, excursions en mer, nage sous marine etc.
- Le restaurant français** (un des meilleurs de la Martinique), spécialités créoles, crabe farci, langouste flambee au rhum, fameux "Planteur" au rhum, etc.
- 2 piscines** avec service du bar et vue sur la mer!
- Le service** personnel. M. Philippe Nicoleau, gérant de l'hôtel, accueille lui-même ses hôtes et veille personnellement à leur confort. Service à la chambre sans supplément.
- Le punch** offert gracieusement à l'arrivée!
- La bouteille de rhum** de la Martinique offerte non moins gracieusement au départ! (Séjour minimum 4 jours).
- Les tarifs** intéressants.
- Le plaisir** de passer des vacances "en français"! Vous venez? Vous revendrez! Pour plus de détails, voyez votre agent de voyage ou postez le coupon ci-dessous à l'adresse suivante: C. Deleuze, 7095, avenue Chester, Montréal, N.D.G.

HOTEL Lido MARTINIQUE
Prop. Pierre Deleuze Antilles françaises

Veuillez m'expédier votre dépliant gratis sur le Lido, ainsi que des détails sur:

☐ vos tarifs ☐ la Martinique

NOM _____

ADRESSE _____